

Rapport annuel
2008/2009

Garder le cap



1	PROFIL
2-3	MESSAGE DU PRÉSIDENT
4-5	CHIFFRES CLÉS
6-7	GOVERNANCE
8-9	LES IMPLANTATIONS DU GROUPE

Activités

10-11	CABIN INTERIORS
	AIRCRAFT SYSTEMS
	AEROSAFETY & TECHNOLOGY

Engagements

12-15	VIE SOCIALE
16-19	ENVIRONNEMENT
20-25	RÔLE SOCIÉTAL

Informations financières

26-27	RAPPORT DE GESTION
28-31	ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE
32-35	GESTION DES RISQUES
36-37	INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Rapport financier

38-39	
40-41	
42-45	
46-49	
50-53	
54-55	

Depuis sa création, le Groupe Zodiac participe aux progrès réalisés dans des domaines aussi variés que l'aéronautique, le spatial et l'automobile. Sa renommée mondiale s'est construite dans la pérennité et l'affirmation de valeurs fondamentales. Quatre grandes constantes guident le développement du Groupe : la croissance régulière du bénéfice par action, la diversification dans des métiers à fort contenu technologique, la sélection de marchés porteurs, susceptibles de dégager une marge importante, et le leadership mondial dans les principaux créneaux.

2 206 M€

de chiffre d'affaires

11,3 %

de marge opérationnelle

+ 9,5 %

de croissance organique

172,9 M€

de résultat net

249,4 M€

de résultat opérationnel courant

3,28 M€

de bénéfice net par action

+ 5,9 %

de croissance du résultat opérationnel courant

52 %

de ratio dettes financières nettes/capitaux propres

Garder le cap



Tout d'abord, je tiens à rendre un hommage appuyé à Jean-Louis Gerondeau qui nous a quittés le 22 novembre 2009. Nous savons tous ce que le Groupe Zodiac Aerospace lui doit. D'une PME française en difficulté, Jean-Louis a fait de Zodiac, en trente-cinq années d'effort et de vision, un acteur mondial et respecté de l'aéronautique. Il m'avait transmis le flambeau en novembre 2007 mais en tant que membre du Directoire, il restait attentif à l'évolution de notre Groupe et nous savions pouvoir compter sur son conseil en toute circonstance. Sa disparition est pour nous une très grande tristesse. Mais il nous a laissé un Groupe doté de solides fondamentaux qui lui permettront de traverser les crises cycliques de notre industrie – comme celle que nous connaissons depuis quelques mois – et de poursuivre son développement.

Dans le déroulement d'un cycle aéronautique, le segment des équipementiers est impacté plus tardivement que les compagnies aériennes. C'est ce que nous observons aujourd'hui en constatant, depuis l'été 2009, l'impact du ralentissement des livraisons d'avions.

Ainsi, notre exercice 2008/2009 a été touché, principalement au quatrième trimestre, par des baisses de cadences chez certains de nos clients. Dans l'aviation régionale, notre client Embraer a procédé au cours de l'été à une réduction drastique des cadences de production de ses "E-jets". Nous avons aussi connu en fin d'exercice un phénomène de déstockage, résultant de baisses de cadences chez certains constructeurs d'avions d'affaires. De plus, notre activité Sièges, qui s'adresse directement aux compagnies aériennes, a elle aussi souffert d'une conjoncture

de marché difficile. Enfin, nous avons regretté le nouveau retard du premier vol du Boeing 787. Au final, cependant, si le résultat opérationnel courant de l'exercice est ressorti en dessous de nos attentes initiales, l'exercice 2008/2009 reste néanmoins satisfaisant. Le résultat opérationnel courant est en croissance, tandis que le résultat net par action progresse conformément à notre attente. De plus, notre endettement financier net en fin d'exercice baisse significativement. Cette diminution de notre dette s'explique par un bon niveau de cash flow opérationnel, conséquence des actions menées au cours de l'exercice 2008/2009 pour réduire notre besoin en fonds de roulement, et qui seront poursuivies.

Mais nous n'avons pas attendu que la baisse du cycle aéronautique se manifeste concrètement pour engager les programmes qui permettront à Zodiac Aerospace de traverser la crise en se renforçant.

Zodiac Services est désormais en ordre de marche. Lancée au début de l'exercice 2008/2009, cette structure interne fédère l'essentiel des activités après-vente du Groupe et représente un projet stratégique pour Zodiac Aerospace. Elle répond au souhait de nos clients de disposer d'un

interlocuteur unique pour l'ensemble de nos pièces de rechange. Cette organisation nous permettra aussi de mieux contrôler notre marché de la pièce de rechange, avec une offre de services globale et mondiale. Les débuts de l'activité de Zodiac Services furent difficiles, conséquence de la complexité du projet. Mais l'implication de nos équipes et du management du Groupe a permis de surmonter ces obstacles tout en conservant la confiance de nos clients. Aujourd'hui, Zodiac Services est opérationnelle et contribuera à la croissance future de nos résultats.

Pour faire face à la dégradation de notre visibilité à court terme et à la faiblesse prévisible de la parité de change dollar/euro qui marqueront l'exercice 2009/2010, nous avons accéléré le plan d'amélioration de notre structure industrielle. Nous avons développé notre base de production en Tunisie, au Maroc et au Mexique,



et poursuivi nos démarches d'amélioration de la productivité sur tous les sites du Groupe. L'ensemble des actions entreprises nous permettra de passer sans dommage le creux de cycle aéronautique et de renforcer notre compétitivité à long terme.

Au-delà de cette période de turbulence, vraisemblablement courte, qui affecte l'ensemble du secteur aéronautique, les perspectives de reprise du cycle s'annoncent très favorables pour Zodiac Aerospace. Tout d'abord, nous allons bénéficier d'un traditionnel effet de rattrapage des livraisons en sortie de crise. Ensuite, cette croissance va se faire avec une base de coûts fixes, abaissée et optimisée. Enfin, nous allons bénéficier de la montée en cadence des nouveaux programmes d'avions commerciaux et régionaux. Cette progression attendue est le résultat de succès commerciaux d'ores et déjà acquis. Nous avons en effet été sélectionnés sur tous les principaux nouveaux programmes avec une valeur des équipements livrés, nettement supérieure aux précédentes générations d'avions. Ceci illustre le bien-fondé

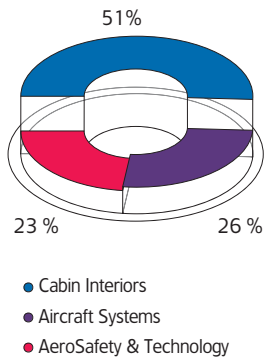
de notre stratégie de développement d'une offre plus intégrée et plus globale. Dans le même temps, Zodiac Aerospace poursuivra activement sa stratégie de croissance externe.

L'ensemble de ces éléments, conjugués à la qualité et à l'implication de tous les collaborateurs du Groupe Zodiac Aerospace, nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

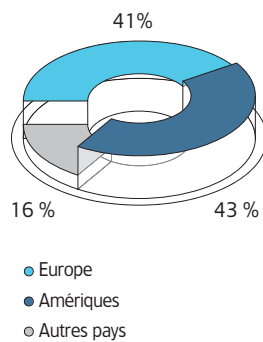
Olivier Zarrouati
Président du Directoire

Des résultats satisfaisants malgré une conjoncture aéronautique difficile

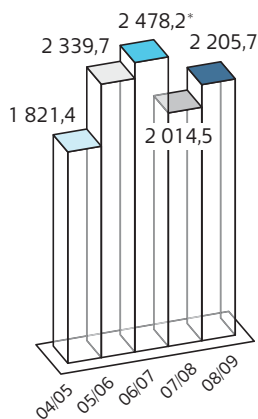
RÉPARTITION DU C.A. CONSOLIDÉ PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (en pourcentage)



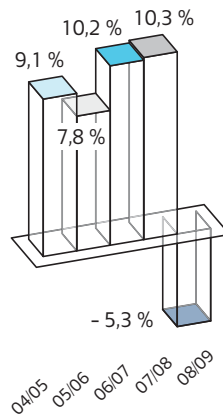
RÉPARTITION DU C.A. CONSOLIDÉ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (en pourcentage)



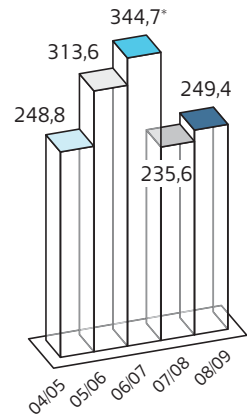
ÉVOLUTION DU C.A. CONSOLIDÉ (en millions d'euros)



TAUX DE CROISSANCE ORGANIQUE DU C.A. CONSOLIDÉ (en pourcentage)



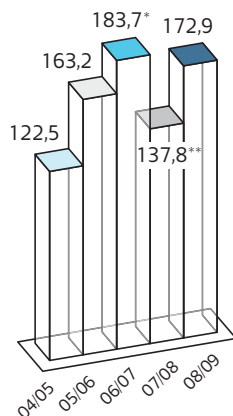
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en millions d'euros)



* Dont activités Marine, cédées 476,2 M€

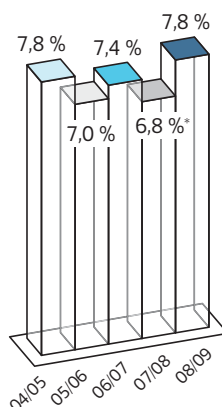
* Dont activités Marine, cédées 82,1 M€

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET
(en millions d'euros)



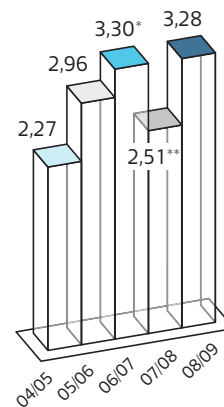
* Dont 42 M€ issus des activités cédées
** Hors plus-value de cession des activités Marine (373,6 M€)

ÉVOLUTION DE LA MARGE NETTE
(en pourcentage)**



* Hors plus-value de cession des activités Marine
** Résultat net/CA

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE NET PAR ACTION
(en euros)



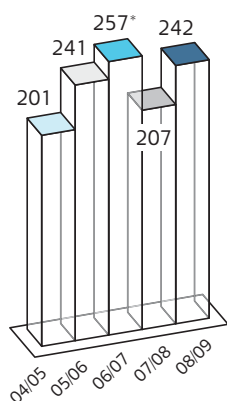
* Dont 0,76 € provenant des activités cédées
** Hors plus-value de cession des activités Marine

2 205,7 M€
de chiffre d'affaires consolidé

249,4 M€
de résultat opérationnel courant

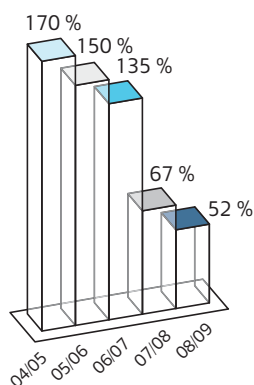
3,28 €
de bénéfice net par action

ÉVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT
(en millions d'euros)

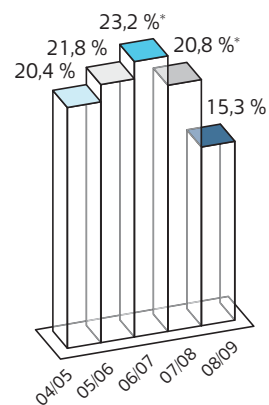


* Dont 53,8 M€ au titre des activités cédées

ÉVOLUTION DU TAUX D'ENDETTEMENT – DETTES FINANCIÈRES NETTES/CAPITAUX PROPRES
(en pourcentage)



ÉVOLUTION DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE
(en pourcentage)



* Pro forma



Les recommandations se sont multipliées depuis les années 90 pour fixer les règles de bonne gouvernance des entreprises. Le Conseil de Surveillance de votre Société entend respecter les règles AFEP/MEDEF mais en exerçant une gouvernance raisonnable prenant en compte les particularités d'un Groupe doté "d'actionnaires de référence de longue date".

Le Directoire et le Comité exécutif

Le Directoire et le Comité exécutif examinent, tous les deux mois, les orientations principales du Groupe en matière de portefeuille d'activités, d'investissements et de fusions-acquisitions. Le Directoire et le Comité exécutif revoient les performances opérationnelles courantes de chaque branche. Présidé par Monsieur Olivier Zarrouati, le Comité exécutif est composé des principaux responsables fonctionnels et opérationnels du Groupe au nombre de 7 à la clôture de l'exercice.

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires. Le Conseil de Surveillance nomme le Président et les membres du Directoire. Il exerce le contrôle de la gestion et de la direction du Groupe.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance sont tous signataires de "La charte du membre du Conseil de Surveillance" établie

en février 1997, actualisée en 2006, qui définit leurs droits et obligations (règles générales et règles particulières).

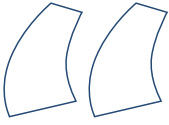
Le Conseil de Surveillance comprend aujourd'hui dix membres : Monsieur Didier Domange en tant que Président, Monsieur Louis Desanges en tant que Vice-Président, Monsieur Marc Assa, Madame Élisabeth Domange, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Edmond Marchegay, Monsieur Robert Maréchal, Monsieur Marc Schelcher, les représentants de la société "Financière du Cèdre" et de la société "Foncière, Financière et de Participations – FFP" ; trois d'entre eux sont "indépendants" (Monsieur Marc Assa, Monsieur Edmond Marchegay et le représentant de la Financière du Cèdre) au sens défini par les critères du code AFEP/MEDEF ; ils apportent au Conseil leurs expériences multiples, tant au niveau de leurs propres pratiques industrielles qu'au niveau international.

Trois membres ou leurs représentants sont des femmes.

Aucun membre du Conseil n'exerce de fonction de direction générale, tant au niveau de la maison mère du Groupe que de ses filiales.



Hommage à
**Jean-Louis
Gerondeau**



Jean-Louis Gerondeau
nous a quittés le 22 novembre
2009. Cette disparition laisse un grand vide
pour tous ceux, nombreux, qui l'ont connu,
aimé et admiré.

Pendant plus de trente-cinq ans, il a dirigé notre entreprise qu'il a conduite sur la voie du succès et de la reconnaissance internationale.

Son aventure professionnelle est connue de nombreuses personnes : la pertinence de sa stratégie a été très souvent saluée, comme sa capacité à prendre des risques en s'appuyant sur des décisions mûrement réfléchies.

Ceux qui ont approché de près ou de loin Jean-Louis Gerondeau ont souvent été marqués par ce qu'il inspirait. Aussi discrets que lui, jusqu'à présent, sur ses qualités de dirigeant, nous tenons aujourd'hui à les évoquer ici avec chaleur et sincérité.

Jean-Louis Gerondeau était un homme qui savait écouter et se remettre en question. Il nous accordait sa confiance en saisissant toutes les occasions d'apprendre des autres. Il recherchait toujours le consensus en faisant preuve de patience. Il mettait un point d'honneur à rester proche de ses collaborateurs malgré l'internationalisation du Groupe, et à gérer les priorités professionnelles tout en demeurant disponible pour les siens.

Jean-Louis Gerondeau était avant tout profondément humain, doté de bon sens et de sagesse. Il s'acquittait de ses responsabilités avec simplicité, transparence et humilité. Ce sont ces valeurs qu'il nous a transmises et qui forment aujourd'hui les fondements de notre Groupe.

Nous sommes fiers de l'avoir eu pour dirigeant et d'avoir participé, à ses côtés, à construire la réussite d'un Groupe français vieux de plus d'un siècle.

Jean-Louis Gerondeau restera une source d'inspiration, un modèle à suivre pour conduire notre vie professionnelle mais aussi personnelle.

À ses enfants et petits-enfants, nous disons toute l'admiration que nous avons pour leur père et grand-père, et leur donnons l'assurance de le porter toujours dans nos cœurs.

**Les collaborateurs du Groupe Zodiac Aerospace
d'hier et d'aujourd'hui.**

Directoire

Olivier Zarrouati ⁽⁵⁾
Président du Directoire
Jean-Louis Gerondeau
Membre
Maurice Pinault ⁽¹⁾
Membre

Conseil de Surveillance

Didier Domange
Président du Conseil
de Surveillance



Louis Desanges
Vice-Président
Marc Assa
Membre
Élisabeth Domange
Membre
Gilberte Lombard
Membre
Edmond Marchegay
Membre
Robert Maréchal
Membre
Marc Schelcher
Membre
Société Financière du Cèdre
Membre
Société Foncière, Financière
et de Participations - FFP
Membre

Équipe de Direction

Olivier Zarrouati ^{(5)*}
Président du Directoire
Jean-Louis Gerondeau^{*}
Membre du Directoire
Jean-Jacques Jégou ^{(2)*}
Directeur Administratif
et Financier
Maurice Pinault ^{(1)*}
Membre du Directoire,
Directeur Général adjoint
Directeur Général de la
branche Aircraft Systems
Christian Novella ^{(7)*}
Directeur Général de la branche
AeroSafety & Technology
Mike Rozenblatt ⁽⁹⁾
Directeur Général de la
branche Cabin Interiors
Yannick Assouad ^{(3)*}
Directeur Général de Zodiac
Services
Adri Ruiter ⁽⁶⁾
Directeur Général de la division
Zodiac Seats
Paul Verheul ⁽⁴⁾
Directeur Général de la division
Galley & Equipment
Tom Mc Farland ⁽⁸⁾
Directeur Général de la division
Cabin Systems
Jean-Pierre Brillant^{*}

** Membre du Comité exécutif
en 2008/2009*

Commissaires aux comptes
Ernst & Young Audit
Fideuraf, membre du réseau
Fiducial

**FRÉQUENCE DES RÉUNIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil s'est réuni sept fois aux dates fixées, à savoir : les 15 septembre, 13 novembre et 2 décembre 2008 et les 12 janvier, 12 février, 15 avril et 9 juillet 2009. Les membres du Conseil se sont montrés très assidus aux réunions avec un taux de présence moyen de plus de 88 %.

**FONCTIONNEMENT DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE**

À chaque réunion du Conseil, ses membres examinent le tableau de bord de l'activité en comparaison avec les budgets, les résultats du Groupe, les développements externes par acquisitions, les ventes de sociétés qui ne représentent pas ou plus le cœur d'activité de votre Société ; des réunions stratégiques majeures ont lieu en cas de besoin ; deux réunions sont plus particulièrement dédiées à l'examen semestriel et annuel des comptes. Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont adressés sous forme de projet à ses membres le plus rapidement possible après la réunion et approuvés définitivement lors de la séance suivante avant d'être retranscrits dans le registre des procès-verbaux, où ils sont signés par le Président et un membre du Conseil.

LES COMITÉS

Afin de suivre les recommandations dévolues au gouvernement d'entreprise, votre Conseil, sur proposition de son Président, a créé dès 1995 trois comités : le Comité des Comptes, le Comité de Rémunération et le Comité de Sélection. Les Comités des

Comptes et de Rémunération sont formalisés chacun par une charte qui définit leur rôle, leur composition, le nombre de leurs réunions, leurs moyens, la rémunération de leurs membres ainsi que l'établissement d'un procès-verbal après chaque réunion.

- Le Comité des Comptes s'est réuni trois fois au cours de l'exercice écoulé. Il s'est réuni deux fois pour examiner les comptes semestriels et les comptes consolidés annuels du Groupe et une fois pour se prononcer sur le déroulement et la méthodologie des audits. Le Comité est composé de quatre membres du Conseil (Monsieur Didier Domange en tant que Président, Monsieur Louis Desanges, Madame Gilberte Lombard, le représentant de la société Foncière, Financière et de Participations - FFP) ; les Commissaires aux comptes ainsi que le Directeur Administratif et Financier assistent également aux réunions.

- Le Comité de Rémunération se réunit généralement une à deux fois durant l'exercice ; il s'est réuni deux fois cette année. Ses membres, au nombre de quatre (Monsieur Didier Domange en tant que Président, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Robert Maréchal et le représentant de la société Financière du Cèdre), sont chargés par le Conseil de Surveillance de se prononcer sur la rémunération des principaux dirigeants (membres du Directoire et du Comité exécutif), l'attribution d'options de souscription à ces dirigeants dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales, la rémunération du Président du Conseil de Surveillance et la répartition des jetons de présence au sein du Conseil.

- Le Comité de Sélection n'est pas formalisé par une charte ; il se réunit dès que cela est nécessaire ; il ne s'est pas réuni cette année. Ses membres sont au nombre de quatre : Monsieur Didier Domange en tant que Président, Monsieur Louis Desanges, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Edmond Marchegay. Cette structure permet la sélection des membres du Conseil de Surveillance et des dirigeants du Groupe ; le Comité est également chargé de réfléchir à la composition du Conseil.

Après chaque Comité, le Conseil de Surveillance est informé de toutes les décisions et observations émises par ceux-ci.

**RÉMUNÉRATION DES MEMBRES
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

L'Assemblée Générale Mixte du 8 janvier 2008 a augmenté le montant maximal des jetons de présence alloués aux membres du Conseil et l'a porté à 200 000 €.

Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 2 décembre 2008, a approuvé la proposition du Comité de Rémunération de fixer les jetons de présence de façon individuelle suivant les critères suivants :

- chacun des membres se voit allouer de manière forfaitaire la somme annuelle de 5 000 € ;
- il est institué une prime d'assiduité de 1 000 € par séance, plafonnée à 5 000 € ;
- par ailleurs, les membres de Comités se voient attribuer un jeton de présence de manière forfaitaire à hauteur de :
 - 4 000 € pour les membres du Comité d'Audit,
 - 2 000 € pour les membres du Comité de Rémunération,
 - 0 € pour les membres du Comité de Sélection.

Enfin, il est conféré au Vice-Président un droit fixe complémentaire de 5 000 €.

Le Président reçoit 68 000 €.

Implantations dans le monde du



Groupe Zodiac Aerospace



52 sites
en Europe

9 sites
en Asie

6 sites
en Afrique

Organiser en 3 métiers

CABIN INTERIORS

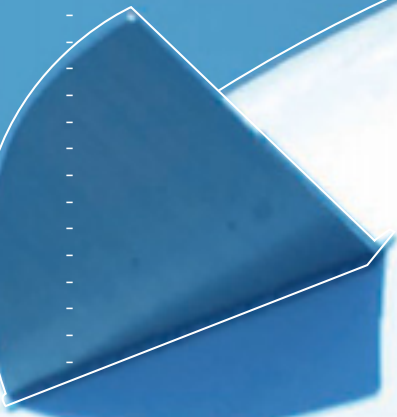
AIRCRAFT SYSTEMS

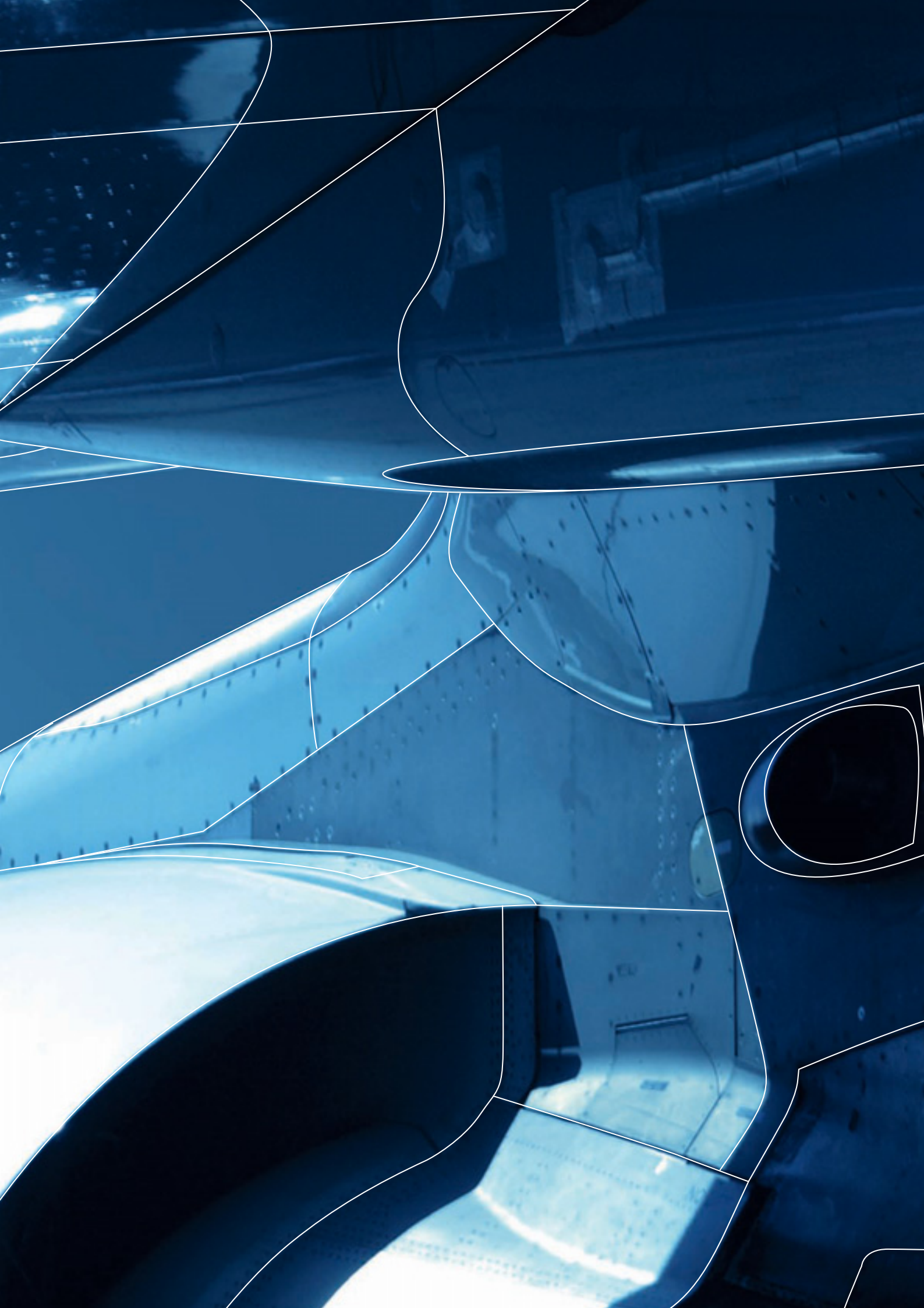
AEROSAFETY & TECHNOLOGY

12-15

16-19

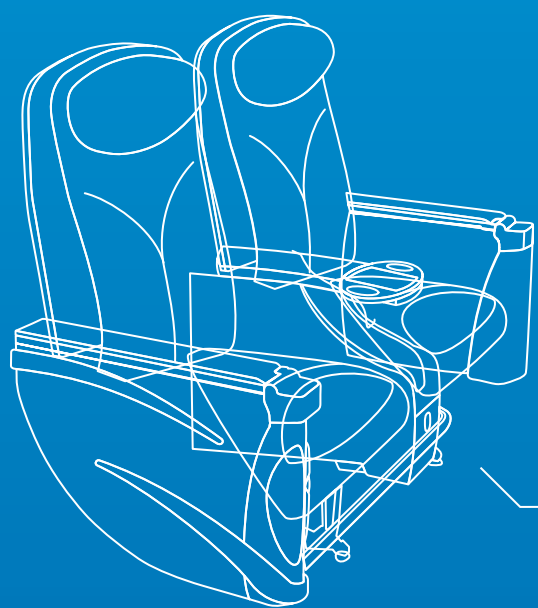
20-25





CABIN INTERIORS

La branche Cabin Interiors **conçoit** et **commercialise** des sièges, des aménagements de cabine et fournit des équipements sanitaires et alimentaires complexes. Ses **avancées technologiques** lui permettent de contribuer de façon importante à la **modernisation et au confort** des intérieurs d'avions.



1 135,4 M€
de chiffre d'affaires

10,4 %
de marge opérationnelle

117,6 M€
de résultat opérationnel
courant

51 %
de part dans le CA
du Groupe

9 358
collaborateurs
dans le monde



La branche Cabin Interiors a réussi à traverser les turbulences économiques de cet exercice grâce à ses différentes lignes de produits innovants pour l'aviation commerciale, régionale et les jets d'affaires. Son leadership sur l'ensemble de ces marchés s'est confirmé et lui a permis de maintenir son chiffre d'affaires et son résultat.

Sièges : une belle année d'innovations dans un environnement difficile

L'activité Sièges a augmenté ses parts de marché aux États-Unis et en Europe, notamment grâce au succès des campagnes commerciales du premier semestre 2009. Le marché des fournitures OEM à Boeing et Airbus est resté globalement stable en dépit des problèmes de démarrage liés à la grève chez Boeing au début de l'exercice et des retards du programme B787.

La branche a commencé à livrer à US Airways ses nouveaux sièges-lits Cirrus pour la classe affaires.

En 2008/2009, la R&D des sièges a principalement visé la réduction de poids pour permettre aux compagnies d'aviation de diminuer leur consommation de carburant et donc de faire des économies d'énergie. Parallèlement, s'est poursuivi le développement du siège inclinable à l'horizontale – "full-flat" – pour la classe affaires.

La division Sièges a par ailleurs travaillé à renforcer les synergies entre l'ingénierie et la fabrication et à accroître la production dans des pays à faible coût. Ces efforts devraient contribuer à améliorer la compétitivité de la branche Cabin Interiors.



Systèmes cabine : de nombreux succès

La branche Cabin Interiors a continué à renforcer sa position d'intégrateur de cabines d'avion, leader du marché. Dans l'aviation commerciale, elle va fournir la cabine complète du C Series de Bombardier et de l'avion russe Irkut MC-21.

Sur le créneau des jets d'affaires, nous avons accompagné la montée en production du Phenom 100 d'Embraer et avons été sélectionnés pour fournir tous les aménagements intérieurs du Lear 85 et du Honda Jet.

Parallèlement, suite au succès de la fourniture des équipements intérieurs du Boeing B787, la division Systèmes cabine est en position favorable pour développer la nouvelle famille des modules de toilettes de l'Airbus A350 XWB. Ce nouveau concept modulaire de blocs sanitaires, mis au point par la branche Cabin Interiors, marque un progrès industriel majeur : un poids allégé, un coût de fabrication réduit et un espace supérieur pour le passager.

En outre, nous avons accru notre présence dans le secteur des matériaux composites de structure. La division va ainsi fournir les panneaux d'habillage du Boeing B787 et divers éléments pour l'avion militaire américain, Joint Strike Fighter.

Le budget de R&D de la division Systèmes cabine a été à la hauteur de l'importance de ses innovations.

Équipements de cabine : de nouvelles perspectives de croissance

En 2008/2009, la branche Cabin Interiors est restée le leader incontesté dans son cœur de métier – les systèmes de gestion de l'eau et des déchets – en équipant les derniers nés de l'aviation commerciale : le C Series (Bombardier), le MC-21 (Irkut) et le jet régional MRJ (Mitsubishi). Les produits de notre division Équipements de cabine sont présents dans la plupart des avions long-courriers, régionaux et jets d'affaires. Cette diversité de clientèle a permis de réduire les conséquences de la crise économique mondiale.

Cet exercice a été marqué par la conception d'une nouvelle génération prometteuse d'éléments de galleys (fours, machines à café, réfrigérateurs, contrôleurs de réseau secondaire, etc.) pour l'Airbus A350. Ces nouvelles lignes de produits nous ouvrent de bonnes perspectives de croissance.

Parallèlement, cette division a réduit ses coûts en fermant le site américain de Rockford (Illinois) dont elle a transféré les activités sur celui de Carson en Californie. Ce transfert s'est déroulé en douceur et a été sans conséquence pour les clients.

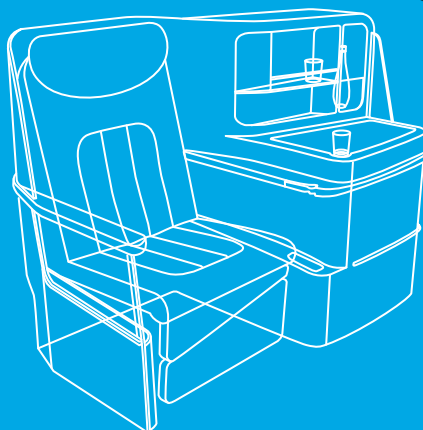
ZOOM SUR Le siège Skylounge



Le Skylounge conçu pour la classe affaires présente l'avantage unique pour le passager d'avoir un accès direct à son siège grâce à l'implantation dans la cabine et de bénéficier d'un vrai lit.

Grâce au partenariat avec la division Equipements de cabine sur les environnements composites, la division Sièges Europe/USA

peut maintenant proposer un ensemble complet coque / siège / meuble. Une offre qui positionne la division, pour la première fois, comme un architecte complet de l'aménagement de cabine et qui fait du siège Skylounge une innovation majeure. La compagnie Emirates a sélectionné Skylounge pour équiper ses A380 et a été suivie par deux compagnies aériennes asiatiques pour des appareils A380, B777 et B787.



Ce positionnement "cabine" se poursuit aujourd'hui avec le développement d'un nouveau concept d'aménagement en "épi", baptisé Cirrus, qui a d'ores et déjà séduit deux compagnies aériennes, dont l'US Airways sur A330 et B777. Les premières livraisons du Skylounge ont, quant à elles, débuté en novembre 2007 et se poursuivront jusqu'en 2012.

Équipements et galleys : un leadership confirmé

Au cours de cet exercice, la branche Cabin Interiors a conforté sa position de leader mondial sur le marché des "chariots" (trolleys). Elle reste également l'un des leaders dans le segment des "galleys" pour avions monocouloir.

Nous avons signé un contrat de partenariat exclusif avec Airbus qui a choisi, pour son programme de "monocouloirs", notre concept de galley "Maxflex". Ce modèle est déjà opérationnel sur les appareils Boeing.

Pour faire face au ralentissement qu'a connu le marché des cargos, la division Équipements et galleys a orienté sa recherche et développement sur la conception de conteneurs plus légers, en même temps qu'elle a réorganisé sa production pour répondre aux besoins de réduction de coûts exprimés par l'industrie.

La ligne de produits "chariots" a également bénéficié de cette recherche visant de plus, à réduire l'impact environnemental de la fabrication.

Par ailleurs, nous avons poursuivi la stratégie de dollarisation des achats et d'accroissement de la fabrication dans nos usines – situées en Thaïlande et en République tchèque – afin d'être le plus compétitif possible au moment où le marché renouera avec la croissance.

Perspectives

- **La branche Cabin Interiors** prévoit une croissance solide d'ici trois à cinq ans, du fait de plusieurs facteurs positifs : la reprise de l'aviation d'affaires et régionale, la montée en puissance des livraisons pour les programmes A380 et Boeing B787, et l'entrée en service d'avions tels que les CSeries, MC-21 et MRJ.

Dès la sortie de la crise économique mondiale, la branche bénéficiera du chiffre d'affaires généré par le retrofit et la modernisation des avions par les compagnies aériennes soucieuses d'accroître leur compétitivité.

- **L'activité Sièges** devrait bien progresser dans les années à venir, avec notamment un carnet de commandes très important pour le prochain exercice.

- **La division Systèmes cabine** devrait connaître une bonne croissance due en particulier aux opportunités de modernisation des équipements intérieurs des avions.

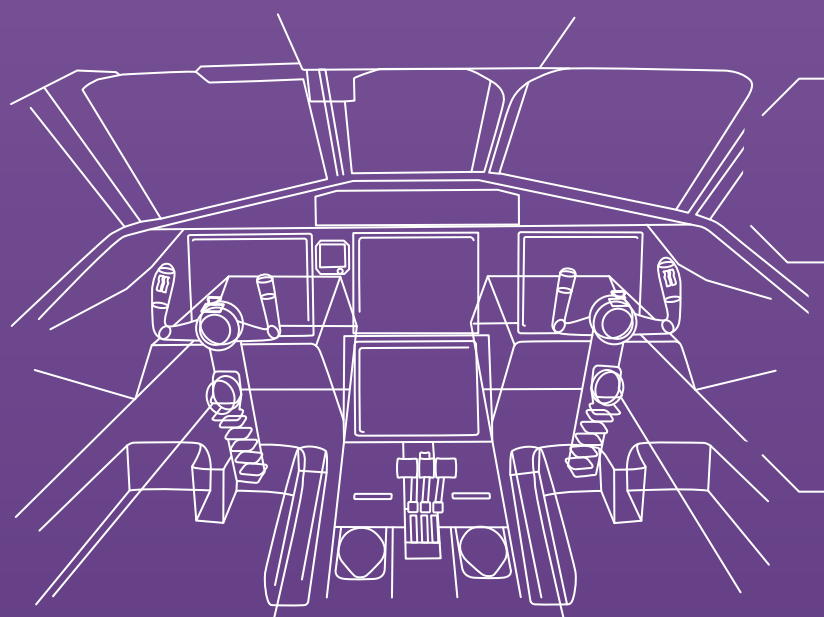
- **La division Équipements de cabine** élargira son activité de traitement de l'eau embarqué avec la mise en service de la première unité de traitement par rayons UV qui équipera le Boeing B787.

- **La division Équipements et galleys** prévoit, d'ici un à deux ans, un excellent retour sur investissement notamment grâce à la réduction de ses coûts de fabrication.

La stratégie de fabrication dans des pays à faible coût sera poursuivie en Thaïlande, en Tunisie et au Mexique. Cette politique renforcera la position concurrentielle globale de la branche.

AIRCRAFT SYSTEMS

Le champ d'expertise de la branche Aircraft Systems, **reconnu par l'ensemble** des grands constructeurs internationaux, couvre les domaines civils, militaires et spatiaux. La branche **optimise les équipements et systèmes de haute technologie** essentiels en vol comme au sol, tant pour les avions que pour les hélicoptères.



564,0 M€
de chiffre d'affaires

12,7 %
de marge opérationnelle

71,8 M€
de résultat opérationnel
courant

26 %
de part dans le CA
du Groupe

3 422
collaborateurs
dans le monde



La branche Aircraft Systems a connu un exercice mitigé avec un premier semestre satisfaisant, et un second plus contrasté. Les activités aviation commerciale et régionale se sont bien tenues tandis que l'aviation d'affaires a enregistré une baisse significative. Le marché militaire a été tiré par l'export.

Une place confortée de systémier complet

Dans une conjoncture peu porteuse, notre branche Aircraft Systems a remporté de nombreux contrats majeurs sur ses trois segments de marché.

Déjà sélectionné sur le nouveau gros-porteur Airbus A350 XWB pour la distribution électrique et l'éclairage extérieur, Zodiac Aerospace a récemment remporté le système d'essuie-glaces.

Dans l'aviation commerciale, la branche a enregistré des succès significatifs en remportant une série d'appels d'offres pour le futur avion de ligne moyen-courrier, le MC-21, fabriqué par l'avionneur russe Irkut. La branche Aircraft Systems fournira ainsi le système oxygène complet, la distribution électrique primaire et le système fuel complet, incluant l'inertage des réservoirs.

La branche s'est également vu confier le développement d'une importante pompe à kérosène sur le programme Airbus A400M.

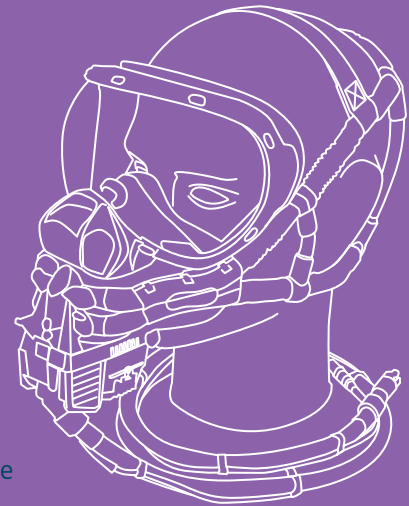
Déjà très implanté dans le jaugeage, le Groupe occupe donc maintenant une place importante sur les deux autres composantes clés du système carburant : la circulation et l'inertage. Il devient donc l'un des seuls fournisseurs mondiaux à être capable de proposer aux avionneurs un système de gestion de carburant complet.



ZOOM SUR Les nouveaux masques à oxygène

La branche Aircraft Systems a conçu deux nouveaux masques à oxygène.

Le premier est un modèle spécifique "pilote", plus confortable et muni d'un microphone améliorant l'intelligibilité de la communication. Les nouvelles optimisations apportées au produit peuvent être adaptées sur les masques déjà en service. Embraer et Boeing se sont portés acquéreurs de ce masque pour leurs pilotes.



Le second est un masque à oxygène "passager" à performances optimisées qui permet d'embarquer à bord une moindre quantité d'oxygène. Ce produit est approuvé par la FAA (Federal Aviation Administration), et vient remplacer les masques existants.



Le Groupe a également enregistré un beau carnet de commandes dans l'aviation régionale en étant retenu par Mitsubishi pour les systèmes oxygène de l'équipage du MRJ.

Ces gains de marchés, stratégiques, pour la branche Aircraft Systems confirment son statut de systémier de premier rang.

Les divisions Gestion de la puissance électrique, Calculateurs embarqués, Systèmes carburant et Systèmes oxygène ont donc réalisé de bonnes performances au cours de cet exercice.

Des innovations prometteuses

La branche a lancé plusieurs développements innovants au cours de l'exercice 2008/2009.

Elle a notamment mis au point les TUB™, une nouvelle génération d'actionneurs électriques linéaires, moins volumineux et plus silencieux. Ces actionneurs ont été conçus prioritairement pour les sièges des classes "Affaires" et "Premières" mais ont aussi été récemment sélectionnés en vue d'une application sur hélicoptères pour l'ouverture des trappes de trains d'atterrissage.

Par ailleurs, la technologie des masques a encore connu des progrès qui optimisent leur efficacité (voir encadré).

Parallèlement, nous avons aussi perfectionné notre système d'inertage des réservoirs de carburant. Ce procédé technique, qui génère en continu des gaz non inflammables ("inertes") et les distribue dans les réservoirs de carburant, améliore sensiblement la sécurité en évitant les risques d'explosions.

Depuis 2009, la technologie OBIGS (On Board Inertage Generation System) est obligatoire sur les avions commerciaux en attendant de le devenir sur certains avions d'affaires.

12,7 %
de marge opérationnelle
sur l'exercice



Des livraisons significatives

Parmi les nouveaux programmes, la branche a enregistré des volumes significatifs de vente sur l'Airbus A380. Il en a été de même sur le jet d'affaires Dassault F7X et sur le Phenom 100 (jet léger). Mais, la baisse globale du marché des jets d'affaires s'étant particulièrement fait sentir en deuxième moitié d'exercice, nos ventes globales annuelles se retrouvent sensiblement au niveau de celles de l'exercice précédent.

Une compétitivité accrue

La branche Aircraft Systems a maintenu sa dynamique de fabrication, mais également de conception d'équipements, dans les pays à coûts compétitifs. Au Maroc, la construction d'une usine a été démarrée à Tiflet et un bureau d'études a été créé à Rabat.

Afin de mieux nous adapter à l'environnement économique, marqué par une réduction des cadences chez certains de nos clients, nous avons également accru notre rationalisation industrielle avec la fermeture du site de Singapour et la réduction de nos effectifs aux États-Unis.

Parallèlement, la branche a poursuivi la dollarisation de ses achats, de manière à atténuer son exposition aux fluctuations du dollar. Nous avons effectué 43 % des ventes (vs 44 % en 2007/2008) en dollars et nos achats dans cette monnaie ont augmenté de 11 %.

Perspectives

- **La branche Aircraft Systems** prévoit un exercice 2009/2010 en demi-teinte. Le chiffre d'affaires sera impacté par la crise mondiale durant le premier semestre, mais devrait renouer avec la croissance au second.

L'activité sur les marchés de l'aviation commerciale et militaire devrait rester stable tandis que le segment des jets d'affaires devrait être encore en recul, en dépit d'un second semestre prévu en amélioration.

- **La montée en cadence des livraisons** devrait être soutenue pour plusieurs programmes tels que l'Airbus A380 et le Boeing B787.

- **L'effort de R&D** sera poursuivi et accentué, avec notamment une montée en puissance du programme de distribution électrique pour l'Airbus A350 XWB, et les développements liés notamment au MC-21.

Face à la double pression de la faiblesse du dollar et des baisses de cadences chez certains de ses clients, la branche poursuivra son effort de rationalisation industrielle. Nous maintiendrons notre stratégie d'équipementier "majeur" pour de nouveaux succès commerciaux sur l'exercice à venir.

AEROSAFETY & TECHNOLOGY

La branche AeroSafety & Technology est née du rapprochement de deux entités du Groupe Zodiac Aerospace. Aujourd'hui, la branche est **bien positionnée** pour faire avancer la sécurité des équipements aéronautiques, spatiaux et automobiles grâce à ses produits et systèmes complets, à forte valeur ajoutée. Ses **innovations** intéressent aussi bien les grands constructeurs internationaux que les opérateurs d'aéronefs civils et militaires.



506,3 M€
de chiffre d'affaires

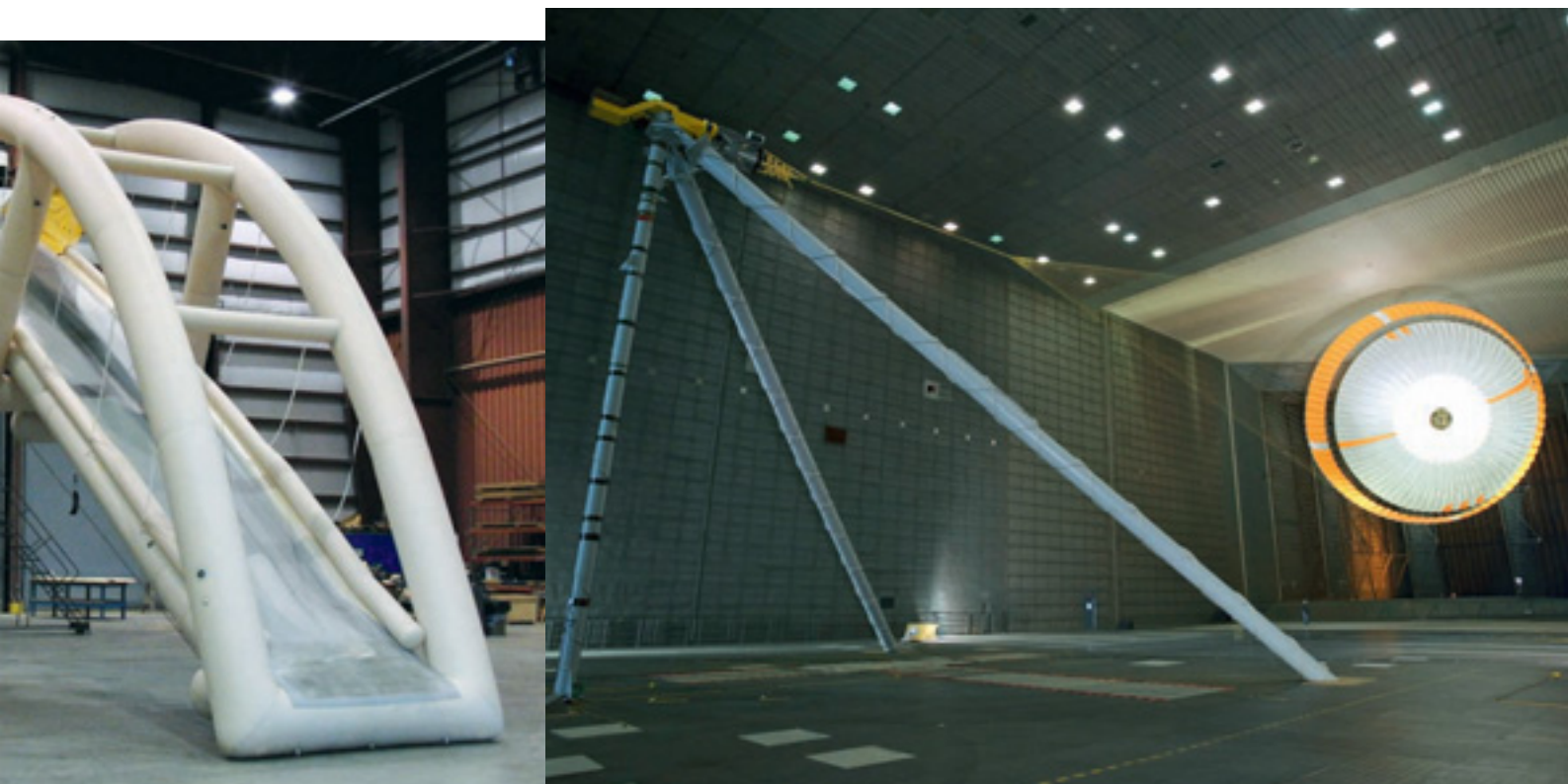
11,8 %
de marge opérationnelle

59,7 M€
de résultat opérationnel
courant

23 %
de part dans le CA
du Groupe

4 004
collaborateurs
dans le monde





La branche AeroSafety & Technology résiste assez bien à la crise grâce à la bonne diversification de ses activités, à son positionnement de leader sur ses métiers et à ses efforts de rationalisation industrielle. Le développement des fabrications en pays à coûts compétitifs, la dollarisation accrue des achats et la réduction des frais de fonctionnement continuent d'améliorer sa compétitivité.

Bonne résistance des systèmes d'évacuation

Plusieurs crashes d'avions impliquant des systèmes d'évacuation Zodiac Aerospace ont eu lieu au cours de l'exercice 2008/2009 : l'Airbus A320 de l'US Airways abîmé dans l'Hudson River, l'atterrissage – avant la piste – d'un Boeing 777 de British Airways, l'amerrissage d'urgence d'un Super Puma en mer du Nord... Tous les équipages et les passagers de ces avions et de l'hélicoptère ont pu être évacués grâce aux toboggans et aux flottabilités de secours de la division.

Par ailleurs, la division Systèmes d'évacuation a connu une actualité assez dense.

Nous avons poursuivi le développement des toboggans pour l'Airbus A350 XWB, tandis que ceux du Boeing 787, du SSJ100 de Sukhoï et de l'ARJ21 de COMAC ont été qualifiés.

Dans le domaine de l'aviation militaire, nous avons livré un programme de radeaux de sauvetage 6 places pour les US Coast Guards. Parallèlement, la division a augmenté ses volumes de fabrication dans les pays à bas coûts, notamment au Mexique, à Chihuahua, où l'usine est en cours d'agrandissement (plus de 2 500 m²). Nous y fabriquons les toboggans de l'A320 et du Boeing 777.



Néanmoins, l'exercice 2008/2009 de cette division aura été pénalisé par la grève chez Boeing en début d'exercice et les retards du programme B787.

Premières ventes de lanceurs de drones

L'actualité 2008/2009 de la division Systèmes d'arrêt d'urgence a été contrastée. Nos systèmes d'arrêt militaires ont connu un bon succès, contrairement aux systèmes dédiés au secteur civil en recul.

Les ventes de systèmes EMAS ont été ralenties par des problèmes de financement de la part des aéroports américains. Malgré tout, la division a livré entre autres les aéroports de Key West (Floride), Arcata (Californie), Kansas City (Missouri) et Chicago O'Hare (Illinois).

Le potentiel d'affaires à l'export reste élevé vu le nombre de pays potentiellement intéressés par l'EMAS, mais se trouve pénalisé par la lenteur d'obtention des financements.

Nous avons réalisé nos premières ventes du nouveau système HP 3003 de lancement de drones à deux fabricants américains,

General Dynamic et Raytheon. Ce système est actuellement impliqué dans des appels d'offres pour de nouveaux programmes aux États-Unis.

Interconnexion électrique : gains de programmes significatifs

La division Systèmes d'interconnexion a réalisé d'excellentes performances.

Nos harnais de trains d'atterrissage ont été sélectionnés pour le train avant de l'A350 XWB, et Goodrich nous a confié la fabrication de ceux des Boeing 737 et Gulfstream IV, V et VI. Ces nouveaux contrats font de Zodiac Aerospace le leader mondial des systèmes de câblage de trains d'atterrissage.

506,3 M€ de chiffre d'affaires sur l'exercice



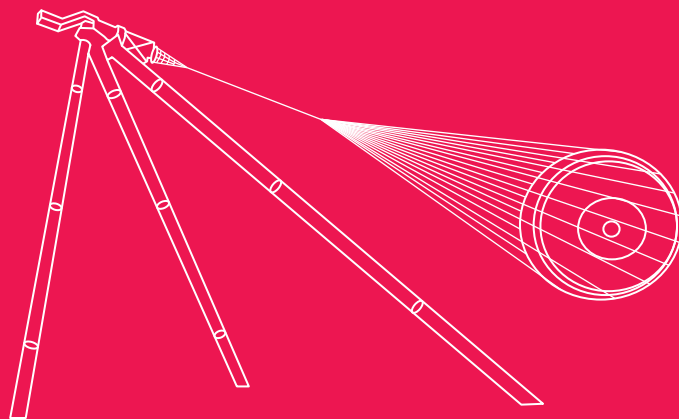
ZOOM SUR

Un parachute pour la NASA...

En mars et avril 2009, le parachute pour la mission Mars Science Laboratory (MSL), conçu par la division Systèmes de Parachute et de Protection, a passé avec succès les tests de qualification en vol dans la plus grande soufflerie au monde, au centre de recherche Ames de la NASA. C'est le plus grand parachute jamais construit pour l'exploration spatiale.

Conçu pour se déployer à Mach 2,2 dans l'atmosphère martienne, il générera une force de freinage pouvant aller jusqu'à environ 30 000 kg.

Le parachute à 80 suspentes mesure plus de 50 mètres de long, pour un diamètre d'environ 15 mètres. La division était déjà le concepteur et fabricant du parachute de la sonde Phoenix qui s'est posée avec succès sur Mars en 2008.



Dans le secteur militaire, la branche a fourni à BAE Systems des câblages de systèmes de tests d'armement pour le F-16 de Lockheed Martin.

Conformément aux prévisions, le volume de fabrication des trains d'atterrissage s'est accru à Chihuahua pour le CRJ de Bombardier et le Boeing 737 et la réorganisation de la division en deux pôles (européen et nord-américain) contribue au développement de synergies.

Élastomères : belle progression des réservoirs à carburant

La division a été retenue pour fournir à Airbus les dégivreurs des pales moteur de l'A400M et à Agusta Westland les réservoirs carburant de l'AW149. Par ailleurs, nous avons livré les systèmes carburant des hélicoptères Sikorsky S-92 et Eurocopter EC225.

La fabrication de pièces composites pour les toboggans de l'Airbus A320 a démarré dans la nouvelle usine de Soliman, et celle des réservoirs du C-130J de Lockheed et du Bell 407 est montée en cadence à Chihuahua.

Néanmoins, la division a souffert de la faillite de l'avionneur américain Eclipse auquel elle livrait les systèmes de dégivrage.

Télémesure : le marché spatial reste porteur

En 2008/2009, les trois sociétés – IN-Snec, Enertec et Heim – ont été fusionnées en une seule structure, baptisée Zodiac Data Systems. Ce rapprochement vise à réduire les frais généraux, assurer un autofinancement accru de R&D et favoriser les synergies techniques entre les différentes activités de la division.

Nous avons enregistré un beau carnet de commandes pour des programmes spatiaux. Nous fournirons à EADS les systèmes de télémesure pour la nouvelle tranche de 35 lanceurs Ariane 5 ainsi que pour le nouveau lanceur italien Vega.

Par ailleurs, la division a été sélectionnée pour le système de télédestruction de la fusée Soyouz – qui sera lancée depuis



Kourou. Zodiac Aerospace a reçu les félicitations de la DGA pour les performances en Afghanistan de son système de liaison satellite utilisé sur le drone français d'observation, le SIDM renommé Harfang, version francisée par EADS de l'Eagle One israélien.

En outre, cet exercice a été marqué par le succès de nos antennes de télémesure lors de la mise en orbite de satellites par le nouveau lanceur sud-coréen. Nous avons également effectué la livraison d'antennes de réception d'images pour le programme Hélios en Grèce et en Allemagne, et pour la nouvelle génération de satellites Pléiades au CNES.

Parachutes : une activité en recherche de rentabilité

La progression du chiffre d'affaires de cette division a été inférieure aux prévisions du fait de sa remise en compétition par la DGA sur le contrat du nouvel équipement EPC développé pour l'armée française. Ce même matériel a déjà été livré et est en cours d'évaluation par l'armée japonaise.

Parallèlement, nous avons démarré la production du nouveau parachute MC6, pour les troupes américaines, et livré des parachutes tactiques aux forces spéciales anglaises.

Cet exercice a connu un bon développement de l'activité systèmes d'aérolargage avec un contrat significatif remporté pour l'US Air Force.

La division a poursuivi l'optimisation de sa rentabilité en confiant à son entité implantée en Afrique du Sud la fabrication des parachutes sportifs.

“Airbags” : un rythme ralenti

La division “Airbags” reste très impactée par le déclin du marché automobile européen. Afin de limiter les effets négatifs de cette conjoncture, nous avons mené trois actions de rationalisation industrielle : la fermeture du site espagnol de Valence, la réduction de nos effectifs en France et au Royaume-Uni et le transfert du bureau d'études de Caudebec à Soliman en Tunisie.

Par ailleurs, nous avons remporté le programme de “Rideaux” (“Airbags” latéraux) pour la Peugeot 408.



Perspectives

Du fait du contexte aéronautique, l'exercice 2009/2010 de la branche AeroSafety & Technology s'annonce avec un taux de croissance peu dynamique.

- **La division Systèmes d'évacuation** espère le démarrage des livraisons de toboggans pour le SSJ100 et l'ARJ21 ainsi que des flottabilités pour le Bell 429 et l'AW139. Les LIDS (tentes gonflables pour décontamination en cas d'attaques biologiques) devraient commencer à être livrés à une bonne cadence aux États-Unis.
- **La division Systèmes d'arrêt d'urgence** s'attend à des ventes d'EMAS accrues à l'export. Le Système HP 3000 est promis à un bel essor si la branche remporte les appels d'offres en cours aux États-Unis. Les efforts continus de réduction des frais généraux seront poursuivis pour préserver la rentabilité.
- **La division Systèmes d'interconnexion** a des perspectives prometteuses malgré un prévisionnel de baisse de cadences. En 2010, la fabrication de systèmes pour les trains d'atterrissage principaux de l'A320 démarrera à Soliman.
- **La division Systèmes et technologies des élastomères** prévoit une montée en cadence des réservoirs auxiliaires de l'hélicoptère NH90 d'Eurocopter. La fabrication à Soliman de pièces composites pour l'A320 se poursuivra. Et la division participera au programme européen "Clean Sky" sur les nouvelles technologies de dégivrage.
- **La division Télémessure et télécommunications** bénéficiera encore d'un bon environnement car le marché spatial devrait rester porteur, particulièrement en Asie (Chine, Corée du Sud, Japon).
- **Les divisions Parachutes et "Airbags"** continueront leurs efforts de rationalisation industrielle pour améliorer leur rentabilité.

Privilégier une croissance durable

VIE SOCIALE

ENVIRONNEMENT

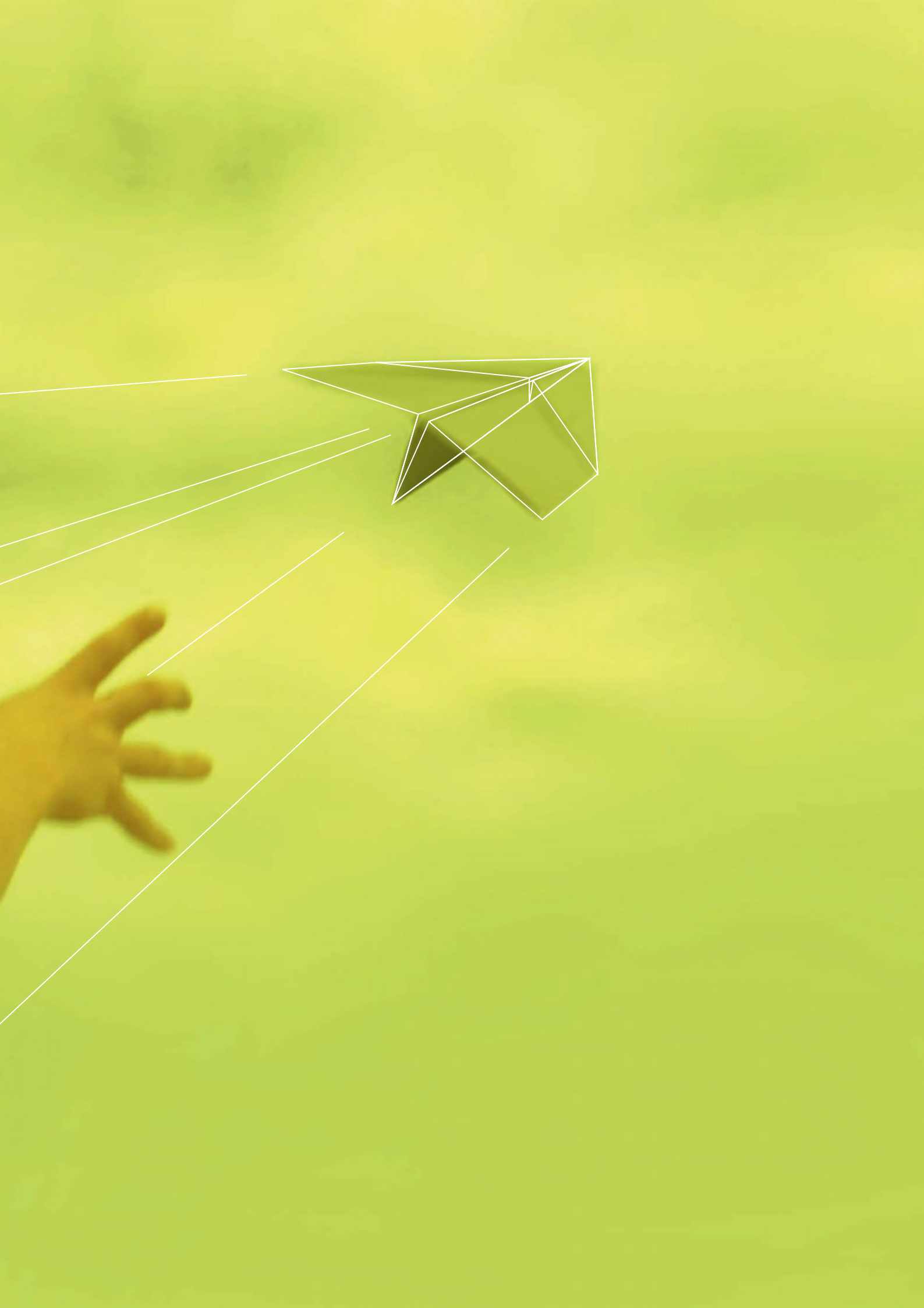
RÔLE SOCIÉTAL

28-31

32-35

36-37





VIE SOCIALE

Zodiac Aerospace **s'affirme** comme un acteur mondial de l'aéronautique notamment grâce à **70 % de ses effectifs** répartis entre les États-Unis, l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique du Nord principalement. La **diversité des métiers** et le **multiculturalisme** des ressources humaines du Groupe permettent de **renforcer la proximité** et la compréhension des problématiques de nos clients.



Mobilité et parité : des atouts humains majeurs pour le Groupe

Le principe de mobilité interne prévaut toujours dans la culture du Groupe. Les nombreuses opportunités de métiers et d'évolution s'ajoutent à la multitude des sites géographiques. Ainsi, chez Zodiac Aerospace, les salariés animés par cette même passion de l'aéronautique peuvent aisément trouver un large champ de développement professionnel.

La mobilité reste effective au sein du Groupe, y compris dans la conjoncture mondiale difficile de l'exercice 2008/2009. Les candidats les plus mobiles et évolutifs disposent de moyens aussi pratiques qu'efficaces pour répondre à leurs attentes. La base de données interactive sur l'intranet – complétée par l'affichage sur site des offres d'emplois – assure la diffusion sans cesse actualisée des postes à pourvoir. Les consultations de cette base de données confirment que les salariés de Zodiac Aerospace sont ouverts à une diversification de leur expérience professionnelle. Les entretiens annuels permettent également d'échanger sur la "mobilité" à titre plus personnel.

Parallèlement, le Groupe continue à encourager la mixité des emplois. Au cours de cet exercice, plusieurs jeunes femmes ont été recrutées à des postes techniques dont des ingénieurs. Aujourd'hui, une part de plus en plus large du personnel technique de Zodiac Aerospace est féminin et intègre des

fonctions de responsables de services (Production, Achats, etc.), comme d'encadrement.

Mobilité interne et parité sont deux tendances fortes du Groupe qui s'inscrivent en faveur de l'enrichissement humain à tous les niveaux hiérarchiques.

Des avancées dans la gestion du personnel

Au cours de l'exercice, le Groupe a initié la démarche de VIE (Volontariat International Entreprise). Cette mesure permet aux jeunes de 18 à 28 ans de travailler à l'étranger durant 6 à 24 mois, ce qui leur permet d'acquérir une expérience internationale tout en permettant de rechercher ou consolider de nouveaux marchés pour les entreprises du Groupe. Zodiac Aerospace a ainsi encouragé en 2008/2009 les démarches de VIE de jeunes Français au Japon, aux États-Unis et au Moyen-Orient.

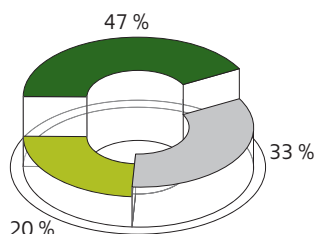
Zodiac Aerospace a poursuivi sa politique de formation à un niveau élevé en particulier pour des métiers de R&D liés à la conquête de nouveaux marchés. De nombreux ingénieurs et techniciens ont bénéficié de formations sur les "Nouvelles technologies" et les "Composants", pour se maintenir à la pointe de l'innovation aéronautique.



En outre, le DIF (Droit Individuel à la Formation) continue à se développer au sein du Groupe, notamment au profit de la maîtrise des langues étrangères (priorité à l'anglais) et du développement personnel des salariés.

Cette année, deux "Comités R.H." ont permis d'échanger sur l'évolution de la législation sociale française.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



- France
- Amérique du Nord
- Autres

Un partenariat soutenu avec les étudiants

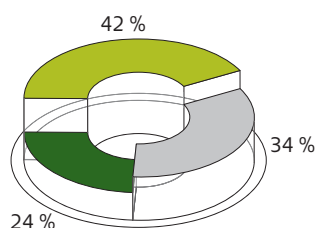
En 2008/2009, le Salon du Bourget a été une nouvelle fois un moment phare pour le Groupe. Cet événement fédérateur lui a ainsi permis de faire connaître la diversité de ses métiers aéronautiques et de proposer des stages à de futurs ingénieurs.

Parallèlement, Zodiac Aerospace a renforcé sa présence lors des forums des écoles : Supélec à Orsay, l'ESEO à Angers, l'ESTACA à Paris, SUPAERO et ENSICA (rebaptisées l'ISAE) à Toulouse. Certains de leurs étudiants ont effectué des stages au sein du Groupe en France et au Mexique. Et pour la première fois, un partenariat a été engagé avec Centrale Paris.

Ces différentes actions contribuent à construire l'avenir international de Zodiac Aerospace qui repose notamment sur l'intégration de jeunes ingénieurs aux compétences avérées dans les domaines technologiques.

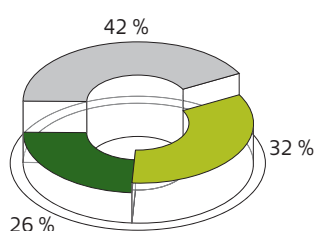


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE (en France)



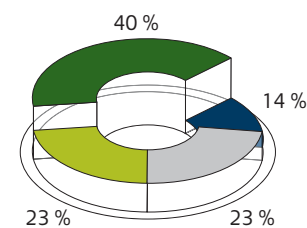
- Cadres et Ingénieurs
- Employés, Techniciens et Agents de maîtrise
- Ouvriers

PYRAMIDE DES ÂGES EFFECTIFS EN FRANCE (en pourcentage)



- - de 25 à 40 ans
- de 41 à 50 ans
- + de 50 ans

ANCIENNETÉ EFFECTIFS EN FRANCE (en pourcentage)



- 0 à 5 ans
- 6 à 15 ans
- 16 à 25 ans
- + de 25 ans

EFFECTIFS PERMANENTS RÉMUNÉRÉS AU 31 AOÛT 2009

Branche	2007	2008	2009
AeroSafety & Technology			
Sociétés françaises	1 712	1 752	1 758
Sociétés hors France	2 213	2 398	2 246
	3 925	4 150	4 004
Aircraft Systems			
Sociétés françaises	2 617	2 605	2 629
Sociétés hors France	743	828	793
	3 360	3 433	3 422
Cabin Interiors			
Sociétés françaises	964	993	1 047
Sociétés hors France	6 773	9 173	8 311
	7 737	10 166	9 358
Activités Groupe			
Sociétés françaises	83	75	76
Total Groupe			
Sociétés françaises	5 376	5 425	5 510
Sociétés hors France	9 729	12 399	11 350
	15 105	17 824	16 860



Bilan social consolidé - France

Regroupe l'ensemble des sociétés françaises du Groupe Zodiac qui publient un bilan social. L'analyse porte sur 4 927 salariés, presque 90 % des effectifs français.

CATÉGORIES SOCIO/PROFESSIONNELLES

Global (Femmes et Hommes)	
Ingénieurs et Cadres	24 %
Employés et Techniciens	34 %
Opérateurs	42 %
Femmes : 31 % des effectifs	
Ingénieurs et Cadres	13 %
Employées et Techniciennes	33 %
Opératrices	54 %
Hommes : 69 % des effectifs	
Ingénieurs et Cadres	30 %
Employés et Techniciens	34 %
Opérateurs	36 %
Pyramide des âges	
Moins de 25 ans	4 %
De 26 à 40 ans	38 %
De 41 à 50 ans	32 %
Plus de 50 ans	26 %

Ancienneté	
De 0 à 5 ans	23 %
De 6 à 15 ans	40 %
De 16 à 25 ans	14 %
Plus de 25 ans	23 %
Stagiaires	
Nombre de stagiaires accueillis (écoles, universités...)	275
Soit en % des effectifs	5,6 %
Travailleurs handicapés	
Nombre de travailleurs handicapés salariés	180
Soit en % des effectifs	3,6 %
Rémunérations	
Ratio des rémunérations (Ingénieurs, Cadres/Opérateurs)	2,42
Formation professionnelle	
% consacré à la formation de la masse salariale	2,72 %
Nombre de salariés concernés	2 735
Soit en % des effectifs	56 %
Dont stages de prévention	9 %
Dont stages d'adaptation	11 %
Dont stages de perfectionnement	80 %
Nombre d'apprentis en formation	40
Absentéisme	
Taux d'absentéisme	5,29 %
Maladies	
Maladies professionnelles déclarées	32
Nombre de salariés atteints	25
Procédés de fabrication susceptibles de provoquer une maladie professionnelle	0
Nombre de réunions de CHSCT	98
Accidents du travail	
Taux de fréquence des accidents du travail (TF) :	
$\frac{\text{nombre d'accidents avec arrêt} \times 10^6}{\text{nombre d'heures travaillées}}$	11,24
Taux de gravité des accidents du travail (TG) :	
$\frac{\text{nombre de journées perdues} \times 10^3}{\text{nombre d'heures travaillées}}$	0,39
Médecine du travail	
Nombre d'exams cliniques	5 557
Nombre d'exams complémentaires	2 166
Nombre de salariés reclassés suite à inaptitudes	4
Nombre de salariés inaptes	3
Sécurité	
Nombre de personnes formées à la sécurité	1 505
Soit en % des effectifs	31 %

ENVIRONNEMENT

Le Groupe Zodiac Aerospace a poursuivi sa **démarche Développement Durable** de façon très **concrète** au cours de cet exercice et les **objectifs** de la nouvelle "Charte Environnement et Gestion des Risques" ont été présentés à tous les dirigeants de sites et de branches en France et aux États-Unis.



L'écoconception gagne du terrain

Dans le cadre de la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques de la division Télémétrie (mise aux normes RoHs), une démarche active a été mise en place pour tracer la conformité des composants, faire évoluer nos références vers des équivalents compatibles RoHS et qualifier les procédés associés.

Autre exemple, la division Siège Europe a élaboré un Plan d'Actions Environnemental Produit pour structurer sa démarche d'écoconception qui inclut les méthodes d'industrialisation, l'emballage, la vie en service et la fin de vie du produit. La prise en compte de l'environnement fait désormais partie de tous les développements de nouveaux produits.

Trois axes de travail ont été menés en 2008/2009 : le changement de technologie des équipements électriques, la diminution – voire la suppression – de matériaux difficilement recyclables dans les emballages, ainsi que la substitution des matières dangereuses. Ainsi, nos sièges d'avions ont un poids allégé, leur cale en polystyrène – matière difficilement recyclable – a déjà été supprimée sur les modèles "éco" du Boeing 787, et l'épaisseur de leur housse de protection réduite.

Zodiac Aerospace a intégré le GRAP (Groupe de Réflexion Avenir Planète) pour échanger avec d'autres grandes entreprises sur les expériences et les coûts liés au bilan carbone et au bilan énergétique des bâtiments.

Une gestion accrue de nos produits chimiques

Le recensement des produits chimiques, effectué lors du précédent exercice par chacun de nos sites en Europe, nous a permis de suivre très précisément, dans le cadre du règlement REACH, le préenregistrement des substances. Notre attitude préventive en la matière a été renforcée dans nos unités de production françaises grâce au logiciel répertoriant les substances contenues dans les produits chimiques utilisés.

Une procédure de surveillance est en place pour s'assurer que les quantités de produits chimiques importées soient limitées afin que les unités de production en Europe préservent un statut "d'utilisateur aval" dans le sens du règlement REACH.

Chaque trimestre, un groupe de travail composé de nos Responsables Achats se réunit pour poursuivre notre stratégie REACH. Un reporting trimestriel permet à la Direction Générale de suivre l'avancement des actions associées.

L'ensemble de nos fournisseurs de produits chimiques a été questionné sur leurs intentions de préenregistrement des substances. Nos fournisseurs d'articles et nos sous-traitants ont été sensibilisés aux enjeux de REACH.

Sur le prochain exercice, pour être proactifs, nos utilisations et nos process associés vont être communiqués à nos fournisseurs pour qu'ils puissent les intégrer dans leurs dossiers d'enregistrement.



61 % de sites certifiés ISO 14001 dans le monde

La collaboration entre nos services environnement, nos bureaux d'études et directions techniques a permis, dès la parution de la liste des substances candidates à l'autorisation, d'identifier en interne les process concernés et ainsi de répondre aux exigences d'informations de nos clients.

Depuis juin 2009, ces mêmes services ont pour objectif de substituer, d'ici fin 2011, une majorité de substances dites "extrêmement préoccupantes". En complément, tout nouveau produit chimique entrant dans notre production doit désormais être validé par nos Responsables Environnement/Sécurité.

Enfin, tous les trimestres, un reporting sur les mesures de substitution mises en œuvre dans nos process de fabrication sera adressé à la Direction Générale.

Concertation et partage d'expériences

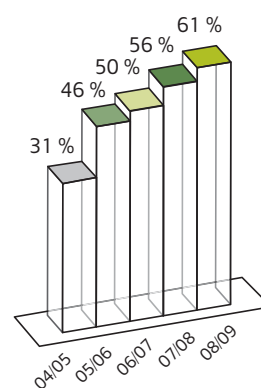
Les Responsables Environnement/Sécurité de nos différentes unités de production ont poursuivi leurs audits croisés sur nos sites certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001 en France et en

Tunisie. Les deux réunions de cet exercice ont été axées autour de trois thèmes majeurs : les économies d'énergie, la substitution des produits jugés dangereux et le bilan carbone.

Ces rencontres et retours d'expériences ont été riches d'enseignement pour tous.

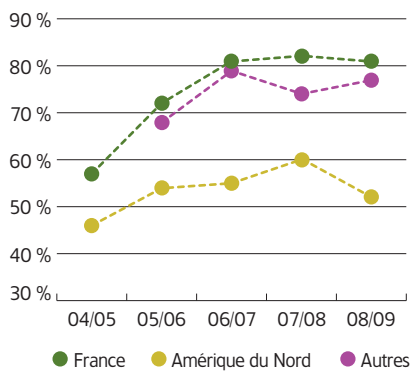
La conférence annuelle "Environnement et Risques" a eu lieu comme chaque année avec nos directeurs de branches, de divisions et de sites.

POURCENTAGE DE SITES CERTIFIÉS ISO 14001 DANS LE MONDE

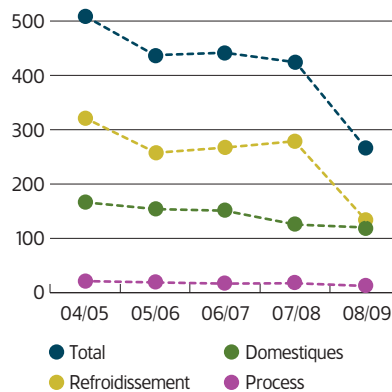




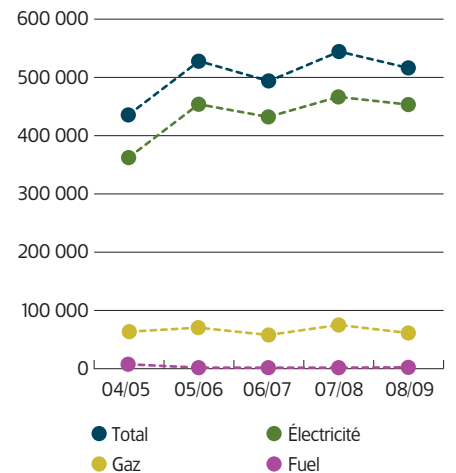
ÉVOLUTION DU % DE DÉCHETS VALORISÉS par zone géographique



SUIVI ET RÉPARTITION CONSOMMATION EAU 40 sites (en milliers de m³)



SUIVI ET RÉPARTITION CONSOMMATION ÉNERGIE 40 sites (en milliers de kW)



La maîtrise de nos impacts environnementaux

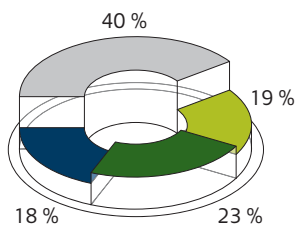
En 2008/2009, les efforts continus de notre Groupe ont permis de supprimer la quasi-totalité des liquides frigorigènes chlorés contenus dans nos équipements de climatisation.

À l'instar du précédent exercice, nos rejets atmosphériques, du type solvants, ont fait l'objet d'un contrôle quantitatif grâce aux schémas de maîtrise des émissions de COV (Composés Organiques Volatils).

Nos eaux de process sont stabilisées depuis l'année dernière au seuil de 5 % de la consommation d'eau.

Nos sites ont continué à traiter leurs effluents pollués en prenant toutes les mesures conformes à la réglementation.

RÉPARTITION EN % DES FILIÈRES DE DÉCHETS – FRANCE



- Mis en décharge
- Déchets incinérés
- Déchets dangereux
- Déchets recyclés dont :
 - Emballages 36 %
 - Métaux 14 %
 - Autres matières (tissus, PVC...) 50 %

MESURE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

- Accident avec impact environnemental : aucun répertorié.
- Pollution graduelle des sols : aucune répertoriée.
- Pollution graduelle du milieu naturel : aucune répertoriée.
- Pollution chronique des sols : aucune répertoriée.

FRANCE**	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
	25 sites*			

Énergie (milliers de kW)

Électricité	408 130	385 130	397 781	401 347
Gaz	51 780	39 210	37 691	22 941
Fuel	2 696	2 331	2 100	2 239
TOTAL	462 606	426 671	437 572	426 527

Eau (milliers de m³)

Domestiques	68	64	59	54
Refroidissement	182	189	190	45
Process	16	14	14	8
TOTAL	266	267	263	107

Déchets (tonnes)

Mis en décharge	746	574	534	552
Déchets incinérés	445	1 040	1 025	671
Emballages	385	538	583	494
Recyclage Matière	1 047	890	862	1 120
TOTAL	2 623	3 042	3 004	2 837
% Valorisé	72 %	81 %	82 %	81 %

AMÉRIQUE DU NORD***	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2008/2009
	15 sites*				20 sites*

Énergie (milliers de kW)

Électricité	46 333	47 890	69 773	52 045	78 203
Gaz	19 254	18 721	37 419	38 444	48 222
Fuel	-	-	-	-	-
TOTAL	65 587	66 611	107 192	90 489	126 425

Eau (milliers de m³)

Domestiques	89	91	70	66	-
Refroidissement	75	78	89	92	-
Process	-	-	-	-	-
TOTAL	164	169	159	158	288

Déchets (tonnes)

Mis en décharge	2 392	2 467	1 477	1 295	1 406
Déchets incinérés	106	119	168	134	148
Emballages Recyclage Matière	2 736	2 950	1 597	1 280	1 450
TOTAL	5 234	5 536	3 242	2 709	3 004
% Valorisé	54 %	55 %	60 %	52 %	53 %

AUTRES****	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
	4 sites*			

Énergie (milliers de kW)

Électricité	3 734	3 712	4 903	4 878
Gaz	2 426	3 150	2 426	2 100
Fuel	-	-	-	-
TOTAL	6 160	6 862	7 329	6 978

Eau (milliers de m³)

Domestiques	19	20	17	16
Refroidissement	-	-	-	-
Process	-	-	-	-
TOTAL	19	20	17	16

Déchets (tonnes)

Mis en décharge	179	129	171	148
Déchets incinérés	17	32	34	36
Emballages Recyclage Matière	359	444	458	466
TOTAL	555	605	663	650
% Valorisé	68 %	79 %	74 %	77 %

* À périmètre identique

** France : 93 % des sites de production

*** Amérique du Nord : 60 % des sites de production

**** Autres : 1 site en Thaïlande, 2 sites en Grande-Bretagne, 1 site en Afrique du Nord

RÔLE SOCIÉTAL

Zodiac Aerospace est **resté fidèle** à ses projets humanitaires. Ainsi, le soutien à l'Association Petits Princes, qui **réalise les rêves** d'enfants gravement malades, a été renouvelé pour trois ans. En outre, les sociétés du Groupe sont de plus en plus nombreuses à **s'impliquer localement** dans des programmes d'aide aux enfants et aux personnes en difficulté.



Un nouvel engagement triennal auprès de l'Association Petits Princes

Après six années d'implication auprès de l'Association Petits Princes et une soixantaine de rêves d'enfants malades réalisés, Zodiac Aerospace a décidé de renouveler son partenariat pour trois ans. L'engagement du Groupe s'inscrit donc dans la pérennité et traduit toute la considération portée au travail exemplaire de l'Association entièrement dévouée à la cause des enfants malades.

Au cours de l'exercice 2008/2009, trois rêves de Petits Princes se sont déroulés à l'étranger grâce à la participation active du Groupe qui a impliqué plusieurs de ses sociétés sur les continents américain et africain.

Victor (15 ans et passionné de design) s'est rendu à New York, avec sa famille, pour un séjour d'une durée de cinq jours au cours duquel se sont succédés découvertes artistiques (dont la visite privée du Metropolitan Museum of Art) et événements insolites savamment organisés par les collaborateurs de Zodiac Aerospace.

Cédric (18 ans) rêvait depuis longtemps des vastes étendues blanches du Canada. En janvier 2009, il s'est envolé pour Montréal, effectuant du même coup son baptême de l'air. Depuis l'aéroport, il a été conduit en pleine forêt pour s'adonner à la pratique d'activités sportives au plus près de la nature.

Victor (9 ans) a participé avec ses parents à un safari d'une semaine dans la réserve du Pilanesburg en Afrique du Sud. Passionné par les animaux sauvages, ce Petit Prince a suivi en jeep des troupes de rhinocéros, zèbres, girafes... en compagnie d'un ranger aussi intarissable que lui sur les habitants de la savane !

Aux côtés des bénévoles de l'Association, de nombreux collaborateurs du Groupe se sont mobilisés, comme chaque année, pour faire de ces rêves des moments uniques qui resteront gravés dans la mémoire de tous les participants.



Pour plus d'informations : www.petitsprinces.com

Un soutien accru au profit des enfants

Au cours de cet exercice, plusieurs entités du Groupe – dont une majorité en Amérique du Nord – ont mené des actions de soutien local. De nombreuses initiatives ont été prises en faveur de l'aide aux enfants, consolidant ainsi l'orientation prise par le Groupe.

Avox, une société de la branche Aircraft Systems, localisée aux États-Unis, a renouvelé son programme de partenariat



De nombreuses initiatives ont été prises en faveur de l'aide aux enfants.»

scolaire initié en 2008, en finançant les études supérieures de trois nouveaux lycéens de Lancaster.

Esco, une société de la branche AeroSafety Systems, a organisé en juin 2009 un triathlon au profit du Centre du Cancer de l'Hôpital des enfants de Philadelphie (CHOP). Dix collaborateurs ont participé avec succès à la compétition. Parallèlement, dans le cadre de cette action annuelle, 74 salariés de l'entreprise se sont investis bénévolement pour aider l'Insurance Triathlon de Philadelphie à récolter des fonds.

Driessen, une société de la branche Cabin Interiors, a apporté son soutien aux États-Unis à l'association Grandma's House of Hope dont le programme, Nana's Kids, prend le relais des cantines scolaires pour nourrir durant les vacances les jeunes sans-abri. En Thaïlande où elle est également implantée, l'entreprise a organisé un Bowling Charity pour équiper les écoles de plusieurs villages.

C&D Zodiac, une autre société de la branche Cabin Interiors, a inauguré sa fondation d'entreprise "Give and Grow" pour soutenir l'éducation en Californie. Sa vocation est triple : participer à l'éducation des enfants, créer et aménager des espaces scolaires conviviaux et doter les écoles et familles défavorisées d'équipement divers.

Au cours de l'exercice, C&D a mobilisé tous ses collaborateurs pour procéder à une collecte d'ordinateurs destinés à des foyers défavorisés. Plusieurs centaines d'ordinateurs ont pu ainsi être distribués via une association spécialisée, "Computers 4 kids".

La société a également rénové l'école élémentaire Santiago et a été directement remerciée par le maire de Santa Ana pour cette action exemplaire. Une classe de travail a été aménagée dans les locaux de C&D, à Garden Grove Lincoln Way, pour accueillir les enfants après l'école et leur permettre d'étudier avec leur tuteur sélectionné au sein de la société. Enfin, une bourse a été attribuée à des élèves méritants des localités voisines des implantations de C&D pour qu'ils puissent poursuivre leurs études n'importe où aux États-Unis.

Plusieurs sociétés ont également participé à des programmes de soutien aux personnes âgées et handicapées.

L'ensemble de ces actions démontre l'engagement de plus en plus important du Groupe Zodiac Aerospace dans le domaine de l'enfance, que ce soit pour venir en aide à des enfants défavorisés, en difficulté scolaire ou atteints de graves maladies.

Informations financières

RAPPORT DE GESTION

ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

GESTION DES RISQUES

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

40-41

42-45

46-49

50-53



RAPPORT DE GESTION

Un **exercice caractérisé** par une conjoncture dégradée sur le segment des **équipements aérospatiaux**.

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

L'activité de l'exercice 2008/2009 a été perturbée par la dégradation plus rapide que notre prévision de la conjoncture sur le marché des équipements aérospatiaux. La première partie de l'exercice social a été marquée par un ralentissement sur le segment des sièges avions, par la grève chez Boeing, ainsi que par des retards dans la mise en place de Zodiac Services, la nouvelle organisation mondiale des activités après-vente du Groupe. Contrairement aux attentes du Groupe, le rattrapage de ces effets en fin d'exercice n'a pu être que partiel en raison de perturbations additionnelles, en particulier, un nouveau décalage du programme Boeing 787 et des déstockages importants dans les chaînes de production d'avions d'affaires, tandis que le marché du siège restait difficile. Malgré ce contexte dégradé, le Groupe Zodiac Aerospace affiche une progression de ses principaux ratios, même si la progression de certains d'entre eux est inférieure à ses attentes initiales. Le chiffre d'affaires recule de 5,3 % à taux de change et périmètre constants, mais progresse de 9,5 % à périmètre courant, à 2 205,7 M€, grâce à l'intégration des activités acquises en fin d'exercice 2007/2008 (Driessen, TIA et Adder), et à une parité dollar/euro favorable sur l'exercice. Le Résultat Opérationnel Courant du Groupe progresse de 5,9 % à 249,4 M€ contre 235,6 M€, en 2007/2008.

Charges financières, impôts et résultat net (toutes activités confondues)

La charge financière de l'exercice ressort à 34,3 M€, contre 30,6 M€ en 2007/2008.

Le coût de financement des acquisitions de Driessen, Adder et TIA porte sur l'ensemble de l'exercice, alors qu'il n'avait porté que sur la fin de l'exercice 2007/2008. À périmètre constant, la

charge financière aurait affiché une diminution de 3,4 M€, passant de 37,7 M€ en 2007/2008, à 34,3 M€ sur 2008/2009.

Le crédit syndiqué mis en place en 2005 a fait l'objet d'un avenant, conclu en date du 10 mars 2009, qui s'est traduit par une augmentation des conditions de marge qui furent largement compensées par la baisse des taux d'intérêts de référence (Euribor, Libor).

La charge d'impôt est en forte baisse à 20,6 M€, contre 65,2 M€ en 2007/2008, en raison notamment de l'impact fiscal de la cession de notre participation dans la société Zodiac Marine Holding. Au total, le résultat net ressort à 172,9 M€, en hausse par rapport au résultat net de l'exercice 2007/2008, qui s'établissait à 137,8 M€ (hors plus-value de cession des activités Marine).

Activités

BRANCHE CABIN INTERIORS

La branche Cabin Interiors représente 51 % du chiffre d'affaires du Groupe. Elle a bénéficié sur l'exercice 2008/2009 de la consolidation des activités acquises en fin d'exercice 2007/2008 (Driessen, TIA et Adder). Son chiffre d'affaires progresse de 18 % sur l'exercice, à 1 135,4 M€. La branche a enregistré au dernier trimestre les premiers effets de la baisse des cadences sur le programme Embraer 170/190, mais aussi sur le marché des sièges pour avions commerciaux. Le résultat opérationnel courant de la branche progresse de 0,9 % à 117,6 M€, soit un taux de marge opérationnelle de 10,4 %.

172,9 M€
de résultat net sur l'exercice

BRANCHE AEROSAFETY & TECHNOLOGY

Cette branche, qui regroupe les anciennes branches AeroSafety Systems et Technology, affiche une légère baisse de 1,3 % de son chiffre d'affaires annuel, principalement attribuable au fort recul de l'activité Airbags (- 41,4 % sur l'exercice). Parmi les autres activités, on note une légère baisse des activités évacuation, un recul des activités Arrêt d'urgence, un bon comportement des Élastomères et des Systèmes d'interconnexion et enfin un exercice en croissance pour les activités Télémétrie. La forte baisse de l'activité Airbags a nécessité la mise en place de mesures d'adaptation qui ont permis, après une perte opérationnelle au premier semestre, un retour au bénéfice sur l'année. Pour l'ensemble de la branche AeroSafety & Technology, le résultat opérationnel courant ressort en baisse de 11,9 % à 59,7 M€, soit un taux de marge de 11,8 %.

BRANCHE AIRCRAFT SYSTEMS

La branche Aircraft Systems affiche une progression de 4,6 % de son chiffre d'affaires annuel à 564 M€. Cette branche profite en particulier de l'appréciation de la parité de change dollar/euro. À taux de change constant, le chiffre d'affaires ressort en légère baisse de 3,6 %. Au cours du quatrième trimestre, la branche a été impactée par un déstockage important chez certains de ses clients qui engagent une baisse de cadences de production, en particulier sur le segment des avions d'affaires. Le nouveau report de livraison du Boeing 787 Dreamliner et un décalage des livraisons d'actionneurs de sièges ont aussi pesé sur l'activité du dernier trimestre. Sur l'ensemble de l'exercice, toutes les activités de la branche, à l'exception des Actionneurs, affichent une progression de leur chiffre d'affaires. Grâce à un effet dollar positif, le résultat opérationnel courant de la branche est en progression de 28,2 % à 71,8 M€, soit 12,7 % de marge opérationnelle.

Résultat opérationnel non courant

Le résultat opérationnel non courant est négatif de 21,6 M€ en 2008/2009 contre 2 M€ sur l'exercice 2007/2008. Il intègre notamment des charges de restructuration, à hauteur de - 12,6 M€, une moins-value de cession du reliquat de la participation dans Zodiac Marine Holding pour - 5,1 M€.

Une forte diminution de l'endettement financier

L'endettement financier net du Groupe est en forte diminution. Il s'établit à 655 M€ en fin d'exercice, contre 751 M€ à fin août 2008. Le ratio d'endettement financier net sur fonds propres ressort à 52 %, contre 67 % à fin août 2008. Cette réduction significative de l'endettement provient d'une progression de 16,7 % de la capacité d'autofinancement, qui passe de 207,4 M€ à 242,0 M€, et aux effets sur le besoin de fonds de roulement des actions initiées pour réduire celui-ci.

Cette diminution de la dette n'a pas affecté la politique d'investissement du Groupe puisque les investissements incorporels ont été de 30,8 M€ et les investissements corporels de 64,8 M€, dont

18,5 M€ au titre de la construction de nouveaux bâtiments sur le site de Plaisir, d'une superficie de l'ordre de 12 000 m² destinés à regrouper une partie des activités d'Intertechnique exercées dans d'anciens bâtiments sur le site de Plaisir, d'Aerazur exercées à Issy-les-Moulineaux et de celles de la Holding Zodiac Aerospace également exercées à Issy-les-Moulineaux. Le transfert d'Issy-les-Moulineaux à Plaisir de l'ensemble des activités exercées sur le site d'Issy-les-Moulineaux est prévu au cours du 2^e trimestre 2010.

Cession des titres Zodiac Marine Holding

Zodiac Aerospace a pris la décision de céder au Groupe Carlyle le reliquat de sa participation dans Zodiac Marine Holding, actionnaire de Zodiac Marine & Pool. Le Groupe a pris acte de conditions de marché difficiles pour les activités Marine, qui l'avaient déjà conduit à ajuster très significativement la juste valeur de cette participation dans les comptes 2007/2008. Cette cession s'est faite à un prix symbolique et est effective au 31 août 2009.

Perspectives pour 2009/2010

L'exercice 2009/2010 devrait être marqué par le comportement "cyclique tardif" du secteur des équipementiers aéronautiques et par une parité euro/dollar défavorable. Tout en montrant une résistance, le marché de la première monte (environ 50 % du chiffre d'affaires du Groupe) reflétera les baisses de cadences enregistrées en fin d'exercice 2008/2009 dans la production des avions d'affaires, régionaux et gros porteurs. Enfin, une partie de l'activité dépendra du programme Boeing 787 dont le premier vol est prévu à la fin de l'année civile 2009.

L'activité après-vente (40 % environ du chiffre d'affaires du Groupe) devrait mieux résister sur les prochains mois grâce à la montée en puissance de Zodiac Services, dont la plateforme est désormais opérationnelle. La nouvelle organisation permettra de renforcer les positions commerciales du Groupe sur l'ensemble de ses marchés grâce à une offre globale et mondiale.

Le Groupe poursuivra activement l'optimisation de ses structures de production afin de réduire son exposition à la parité euro/dollar et d'améliorer sa compétitivité industrielle. Toutefois, cette stratégie ne pourra suffire à compenser la dégradation de la parité de change dollar/euro si elle se maintenait au niveau de 1,50 pendant l'exercice 2009/2010.

Compte tenu de ce contexte, le Groupe pense atteindre pour l'exercice 2009/2010 une rentabilité opérationnelle de 8 % sur la base d'un cours moyen dollar/euro de 1,50. La sensibilité au dollar est de l'ordre de 1 point de taux de ROC/CA pour une variation de 10 cents de la parité dollar/euro.

Dès la sortie de crise, qui pourrait intervenir en 2011 sur le marché des équipements aéronautiques, Zodiac Aerospace bénéficiera pleinement de la reprise du trafic aérien, de sa pénétration sur tous les nouveaux programmes d'avions commerciaux, du renforcement de son offre dans l'après-vente, d'une structure industrielle plus flexible et d'un potentiel renforcé de croissance externe.

ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

FONCTIONS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Membres	Date de nomination ou renouvellement	Fonction dans la Société	Autres fonctions ou mandats
Olivier Zarrouati	15 novembre 2007	Président du Directoire	Mandats d'Administrateur : SOCIÉTÉS DU GROUPE : France : Intertechnique, Sicma Aero Seat Autres pays : Air Cruisers Company LLC (États-Unis), Avox Systems Inc. (États-Unis), C&D Aerospace Canada Co. (Canada), C&D Zodiac Inc. (États-Unis), Esco (États-Unis), Icore GmbH (Allemagne), Icore International Ltd. (Royaume-Uni), Mag Aerospace Industries Inc. (États-Unis), Parachutes Industries of Southern Africa Pty (Afrique du Sud), Sicma Aero Seat Services (États-Unis), Zodiac Aerospace UK Ltd. (Royaume-Uni), Zodiac US Corporation (États-Unis)
Jean-Louis Gerondeau	15 novembre 2007	Membre du Directoire	Mandats de Président et Vice-Président de Conseil de Surveillance : France : Institut de Développement Industriel (hors Groupe) Mandats d'Administrateur : SOCIÉTÉS EXTERNES : France : Faurecia, Nexans
Maurice Pinault	13 septembre 2008	Membre du Directoire	Mandats d'Administrateur : SOCIÉTÉS DU GROUPE : France : Adder, C&D Europe, ECE, Intertechnique, Sicma Aero Seat Autres pays : C&D Aerospace Canada Co. (Canada), C&D Zodiac Inc. (États-Unis), Evac AB (Suède), MAG Aerospace Industries Inc (États-Unis), Sicma Aero Seat Services (États-Unis), Sicma Aero Seat España (Espagne), The Richards Corporation (États-Unis), Zodiac Holding Sicma Aero Seat SL (Espagne)

1. Rémunération individuelle des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2008/2009

Le Comité de Rémunération a proposé au Conseil de Surveillance, qui l'a adopté le 12 février 2008, d'arrêter la rémunération à effet du 1^{er} septembre 2008 du Président du Directoire (Olivier Zarrouati) à 365 000 € et de Maurice Pinault, membre du Directoire, à 255 000 € ; celle de Jean-Louis Gerondeau, membre du Directoire, est restée fixée à 120 000 €.

Par ailleurs, pour chacun des membres du Directoire, ce fixe est majoré d'une fraction variable selon les critères suivants :

Olivier ZARROUATI : de 0 à 100 % de la rémunération fixe en fonction de la réalisation d'un résultat net objectif du Groupe.

Maurice PINAULT : de 0 à 25 % de la rémunération fixe en fonction de la réalisation d'un résultat net objectif du Groupe et de 0 à 75 % de la rémunération fixe en fonction de la réalisation d'un résultat opérationnel objectif de la branche Cabin Interiors.

Il n'existe pas de régime de retraite différentiel en faveur des mandataires sociaux (de même pour les membres du Comité exécutif) de Zodiac.

À la clôture de l'exercice, il n'existait pas d'indemnités spécifiques prévues en cas de départ des membres du Directoire.

Conformément au Code AFEP/MEDEF auquel adhère Zodiac Aerospace, le Président du Directoire, M. Zarrouati, a décidé de démissionner de son contrat de travail à compter du 1^{er} décembre 2009.

Afin de tenir compte de l'importante ancienneté de M. Zarrouati au sein du Groupe, le Conseil de Surveillance a adopté, lors de sa séance du 19 novembre 2009, la mise en place d'un nouveau régime au titre de mandat de M. Zarrouati, qui prévoit les engagements suivants :

a) Indemnité en cas de départ contraint de ses fonctions de mandataire social, soumise à conditions de performance

Le contrat prévoit le paiement d'une indemnité de départ à M. Zarrouati dans le cas :

- d'une révocation, non-renouvellement ou démission sollicitée de M. Zarrouati de ses fonctions de membre ou de Président du Directoire liés à un changement de contrôle de la Société (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce),
- d'une révocation, non-renouvellement ou démission sollicitée de M. Zarrouati, en cas d'inflexion de la stratégie portée et affichée jusqu'alors par M. Zarrouati, qu'il y ait changement de contrôle ou non.

À titre transitoire, il est également prévu que M. Zarrouati pourra percevoir l'indemnité en cas de révocation ou de démission sollicitée de ses fonctions de membre ou de Président du Directoire avant le renouvellement desdites fonctions ou en cas de non-renouvellement de ces dernières.

Cette indemnité sera d'un montant maximum de 18 mois de la moyenne mensuelle de la rémunération fixe et variable brute attribuée à M. Zarrouati au cours des 12 derniers mois précédant son départ.

Le versement de l'indemnité sera subordonné et fonction du taux d'atteinte des objectifs Groupe qui déterminent la part variable de la rémunération de M. Zarrouati sur les 3 derniers exercices clos au jour où le Conseil statue ou sur la durée du mandat si cette rupture intervenait dans un délai inférieur à 3 ans de mandat.

Le montant global auquel M. Zarrouati aura droit au titre de l'indemnité de départ et de son indemnité de non-concurrence (cf. infra) ne pourra toutefois pas excéder 24 mois de sa rémunération moyenne mensuelle fixe et variable brute des 12 derniers mois précédant son départ.

b) Une indemnité liée à une obligation de non-concurrence

Compte tenu de la cessation du contrat de travail de M. Zarrouati, le Conseil a approuvé la conclusion d'un accord de non-concurrence entre la Société et M. Zarrouati. Cet accord s'appliquera, en cas de départ de M. Zarrouati, et ce pendant une durée maximum d'un an après la date de son départ de Zodiac Aerospace.

En contrepartie de cette obligation, M. Zarrouati percevrait pendant la période de non-concurrence une indemnité mensuelle égale à 1 mois de sa rémunération brute moyenne mensuelle fixe et variable perçue au cours des 12 derniers mois de présence dans la Société.

Conformément à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, il est rappelé que le versement de cette indemnité n'est pas soumis à conditions de performance.

c) Autres dispositions

Une assurance chômage dirigeant pourra être contractée par la Société au profit de M. Zarrouati, lui permettant de bénéficier d'une indemnité en cas de perte d'activité, estimée à un montant annuel de 82 000 € environ, la durée maximum de cotisation par la Société étant de 10 ans.

M. Zarrouati conservera le bénéfice de 206 310 options de souscription d'actions qui lui ont été attribuées antérieurement à la mise en place de son contrat de mandataire, qui pourront faire l'objet d'une levée anticipée en cas de changement de contrôle.

Ce contrat ayant été approuvé après la clôture de l'exercice clos au 31 août 2009 et ne prenant effet qu'à compter du 1^{er} décembre 2010, l'ensemble de ces engagements sera soumis à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes 2009/2010.

Par ailleurs, il est précisé qu'en application des règles du code de sécurité sociale et de celles des régimes ARCCO et AGIRC, M. Zarrouati continuera à être soumis aux cotisations liées à ces régimes et la part patronale supportée par Zodiac Aerospace sera déterminée dans les mêmes conditions que précédemment.

Les membres du Directoire, ainsi que ceux du Comité exécutif, bénéficient de l'usage d'un véhicule de société dont la valeur d'achat et le coût d'entretien annuel sont plafonnés.

2. Montant des rémunérations versées aux mandataires sociaux

A) SALAIRES ET AVANTAGES

En euros	Fixe	Variable	Avantage en nature véhicule	Total
Jean-Louis Gerondeau	120 000	0	4 620	124 620
Maurice Pinault	255 000	240 000	4 980	499 980
Olivier Zarrouati	365 000	175 756	6 748	547 504
Total	740 000	415 756	16 348	1 172 104

B) STOCK-OPTIONS

	Jean-Louis Gerondeau	Maurice Pinault		Olivier Zarrouati		
	Plan 04	Plan 04	Plan 07b	Plan 04	Plan 07a ⁽²⁾	Plan 07b
Options non exercées au 31/08/2008 ⁽¹⁾	169 280	79 350	84 640	63 480	79 350	63 480
Options exercées en 2008/2009	-	-	-	-	-	-
Options non exercées au 31/08/2009	169 280	79 350	84 640	63 480	79 350	63 480
Prix de l'exercice (en euros) ⁽¹⁾	23,83	23,83	41,11	23,83	49,29	41,11
Date d'expiration	12/02/2012	12/02/2012	03/12/2015	12/02/2012	13/02/2015	03/12/2015

(1) Ajusté de l'impact du paiement du dividende exceptionnel en janvier 2008.

(2) Plan attribué sur l'exercice 2006/2007.

3. Déclaration des opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants et personnes assimilées (article 621-18-2 de la loi du 20 juillet 2005 et règlement AMF 222-15-2 et 3 du 20 mars 2006)

Les opérations réalisées à ce titre sur la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009 ont été au nombre de six (6) et sont déposées et détaillées sur le site de l'AMF réservé à cet effet et consultable à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>.

FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Membres	Date de nomination ou renouvellement	Fonctions dans la Société	Jetons de présence en K€ perçus en 2008/2009	Autres fonctions ou mandats
Didier Domange	08/01/2008	Président du Conseil de Surveillance Président du Comité des Comptes Président du Comité de Rémunération Président du Comité de Sélection	128*	- Administrateur de Sicma Aero Seat et R.B.D.H. Industries - Représentant de CICOR au Conseil d'Administration de la Banque Transatlantique - Président du Conseil de Surveillance de FIDOMA SAS
Louis Desanges	15/12/2005	Vice-Président du Conseil de Surveillance Membre du Comité des Comptes Membre du Comité de Sélection	19	- Gérant de Omnium Delabordère - Membre du Conseil de Surveillance de la Société Altergie - Administrateur de Ecod'Air EI, Ecod'Air EA
Élisabeth Domange	15/12/2005	Membre du Conseil de Surveillance	9	- Chef d'exploitation agricole - Membre du Conseil de Surveillance de FIDOMA SAS
Gilberte Lombard	18/12/2006	Membre du Conseil de Surveillance Membre du Comité des Comptes Membre du Comité de Rémunération Membre du Comité de Sélection	16	- Directeur Central de HSBC France - Administrateur de HSBC Assurances Vie - Administrateur de Nobel, Financière d'Uzès - Administrateur de Robertet

* Rémunération globale, y compris jetons de présence.

Membres	Date de nomination ou renouvellement	Fonctions dans la Société	Jetons de présence en K€ perçus en 2008/2009	Autres fonctions ou mandats
Robert Maréchal	12/01/2009	Membre du Conseil de Surveillance Membre du Comité de Rémunération	12	- Administrateur de Sicma Aero Seat, Groupe Tech Industries, Immobilière Maréchal
Marc Assa	15/12/2003	Membre du Conseil de Surveillance	10	- Administrateur de AXA Luxembourg, BNP-Paribas Luxembourg, Eurobéton Luxembourg, Good Year Luxembourg et BGL BNP Paribas
Marc Schelcher	12/01/2009	Membre du Conseil de Surveillance	10	
Edmond Marchegay	12/01/2009	Membre du Conseil de Surveillance Membre du Comité de Sélection	10	- Membre du Conseil d'Administration de Société Industrielle et Financière de l'Artois (Groupe Bolloré) - Membre du Conseil de Surveillance de Banque JP. Hottinguer - Membre du Conseil d'Administration de la Société Immobilière et de Services du CUI
Représentant de la SOCIÉTÉ FONCIÈRE, FINANCIÈRE ET DE PARTICIPATIONS (FFP)	18/12/2006	Membre du Conseil de Surveillance Membre du Comité des Comptes	14	- Président et Directeur Général du Conseil d'Administration de FFP (SA) - Membre du Conseil de Surveillance de PSA Peugeot Citroën, de Hermes International et de IDI Emerging Markets - Représentant permanent de la Société Foncière, Financière et de Participations - FFP au Conseil de Surveillance de Zodiac Aerospace - Président-Directeur Général de Simante SL - Administrateur de FFC S.A., FFC Construcción S.A., B-1998, Faurecia, Sanef, Imerys, Holding Reinier, Établissements Peugeot Frères, LFPF - La Française de Participations Financières, Immeubles et Participations de l'Est, WRG-Waste Recycling Group Limited, Alpine Holding, Sofina, DKSH - Représentant statutaire de FFP, Présidente de Financière Guiraud (SAS) - Gérant de SCI Rodom et de SCI CHP Gestion

GESTION DES RISQUES

Le Groupe Zodiac Aerospace mène une **politique de gestion raisonnée** des risques inhérents à son activité dont les **enjeux majeurs** sont le patrimoine confié par nos actionnaires ainsi que la **sécurité** des personnes, les **intérêts** des clients et des consommateurs, **l'environnement**.

Risques liés aux programmes

Les conditions économiques locales, régionales et internationales peuvent avoir un impact à moyen terme sur les activités du Groupe et, par conséquent, sur les résultats financiers du Groupe. Parmi ces risques figurent :

a) Retournement du cycle aéronautique

Le rythme des commandes d'avions présente des tendances cycliques liées à l'évolution du trafic pour passagers, au rythme de vieillissement et de renouvellement des flottes d'avions, ainsi qu'aux décisions d'équipements et à la santé financière des compagnies aériennes. Le Groupe Zodiac Aerospace estime que les cycles pourraient affecter son niveau d'activité et avoir un effet défavorable sur sa situation financière future.

De plus, des événements exceptionnels (terrorisme, pandémie, catastrophes aériennes) pourraient avoir de fortes répercussions sur le trafic aérien et par conséquent sur les marchés d'équipements aéronautiques de Zodiac Aerospace.

En 2009, environ 83 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe concerne les activités d'aviation civile.

b) Évaluation du marché

Les activités de Zodiac Aerospace impliquent la mise en jeu d'investissements significatifs notamment en matière de recherche et développement. Ces programmes d'investissements supposent une rentabilisation à long terme. Les hypothèses de marché et de rentabilité retenues par le Groupe pourraient ne pas se vérifier et les produits ayant fait l'objet de ces investissements pourraient ne pas tous connaître un succès commercial suffisant pour rentabiliser l'investissement initial (cf. note sur les immobilisations incorporelles).

c) Baisse des commandes militaires

Une réduction des dépenses militaires ou un report de certains programmes pourraient affecter les activités militaires de Zodiac Aerospace. En 2009, environ 10 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe concerne des activités militaires.

d) Concurrence et retards de programmes

Zodiac Aerospace est confrontée à une concurrence sur tous les marchés sur lesquels le Groupe intervient.

Les hypothèses économiques et les hypothèses de programmes fixées par le Groupe ont été prises en compte dans l'élaboration du budget et du Business Plan.

Les difficultés rencontrées par certains constructeurs sur leurs programmes (exemple : A400M, B787) peuvent entraîner la révision des calendriers de livraison et des retards dans le planning de réalisation des nouveaux avions par les constructeurs pouvant affecter le rythme de réalisation du chiffre d'affaires aéronautique de Zodiac Aerospace.

La production et/ou l'assemblage des produits du Groupe est répartie sur de nombreux sites de par le monde, ce qui minimise les risques liés à l'interruption accidentelle d'activité d'un de nos sites.

Risques liés aux produits vendus

Le Groupe Zodiac Aerospace est exposé aux risques d'actions en garantie de ses clients et consommateurs et ces risques ont été raisonnablement provisionnés. Par ailleurs, pour prévenir le cas d'un produit défectueux causant des dommages aux tiers, le Groupe Zodiac Aerospace est couvert par des polices d'assurances en responsabilité civile (voir paragraphe Assurances).

Risques de taux et risques de change

Le Groupe Zodiac Aerospace, du fait de ses activités aéronautiques, est exposé principalement aux fluctuations de la parité euro/dollar. Le Groupe réalise en dollars environ 50 % du chiffre d'affaires et environ 52 % du résultat opérationnel courant à partir de ses filiales implantées aux États-Unis, ainsi qu'environ 21 % de son chiffre d'affaires total facturé par ses sociétés européennes, donc exposées au risque de transaction lié à la parité euro/dollar.

Afin de limiter l'effet direct de l'évolution de cette parité euro/dollar, le Groupe Zodiac Aerospace mène des actions pour augmenter la part de ses flux d'achat en dollars à partir de ses bases "euros". Cette démarche permet une couverture "naturelle" sur le dollar qui, sur l'exercice 2008/2009, a été d'environ 19,4 % du montant des flux de ventes en dollars généré par des sociétés sises en zone Euro. D'autre part, le Groupe couvre l'exposition transactionnelle résiduelle de ses positions actives et/ou passives et ponctuellement ses positions futures de flux de dollars de transaction via des instruments financiers. Le Groupe se finance essentiellement en taux variable. Les détails relatifs aux risques de taux et de change sont traités dans la note 2 aux états financiers consolidés.

Risques de "commodities"

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative directement aux fluctuations des matières premières et de l'énergie. Il peut l'être principalement au travers de l'activité de ses clients qui peut être affectée par le cours du baril de pétrole pour les compagnies aériennes par exemple, ce qui peut créer alors un risque de solvabilité de ces compagnies aériennes qui est géré au travers d'un suivi hebdomadaire Groupe de l'encours de créances et des retards sur ces clients pouvant mener au blocage des livraisons de ceux considérés comme présentant un "risque important" pour le Groupe.

Risques industriels et de sécurité

Cet exercice a été marqué par la mise en place d'une Charte Gestion des Risques dans l'ensemble du Groupe.

Cette charte réaffirme, entre autres, l'engagement du Groupe à poursuivre ses efforts en matière de protection de la santé et de sécurité de ses collaborateurs. D'autre part, elle fixe des objectifs en matière de gestion du risque industriel et de la protection des biens du Groupe.

Enfin, il est à noter qu'une responsable sécurité et risques industriels a été missionnée, au niveau du Groupe depuis l'exercice 2008/2009, pour apporter au quotidien ses compétences dans ces différents domaines.

50 % du chiffre d'affaires est réalisé par nos implantations aux États-Unis

SÉCURITÉ

a) Reporting Accident du Travail/Maladies Professionnelles

Le Groupe, durant cet exercice, a mis en place des outils complémentaires pour continuer à faire tendre le risque "Accident du travail" vers zéro.

Il s'est fixé trois objectifs prioritaires : poursuivre l'identification des risques et la mise en œuvre des actions visant à les diminuer ; analyser 100 % des accidents du travail ; continuer à déployer des actions pour assurer des conditions de travail permettant de prévenir les maladies professionnelles.

Chaque site assure un suivi de ces objectifs via les outils Groupe. Sur cet exercice, les résultats ont été consolidés au niveau national pour avoir une approche globale des risques afin de s'assurer que chaque site mène les actions correctives et préventives nécessaires pour s'améliorer en permanence.

Un des outils consiste en une base de données sur l'intranet du Groupe permettant la remontée de tous les accidents du travail déclarés avec arrêt et les maladies professionnelles. Sur cet exercice, cette base a été renseignée par l'ensemble des sites français.

Tous les outils mis en place seront progressivement étendus aux sites hors de France sur le prochain exercice en tenant compte des spécificités réglementaires locales.

b) Reporting sécurité

Un reporting sécurité a été mis en place sur cet exercice qui permet de suivre trimestriellement différentes données relatives aux risques industriels et à la sécurité des personnes sur l'ensemble du Groupe.

Ce reporting a été déployé pendant l'exercice sur l'ensemble des sites français. Il permet, notamment, de suivre la mise en place des actions préventives contre le risque incendie suite aux visites de notre assureur sur ces sites, le nombre des accidents du travail déclarés, les résultats des évaluations des risques, le nombre de personnes formées à la sécurité et enfin la réalisation des actions issues du diagnostic sécurité Groupe (mis en place sur l'exercice passé).

Tous les outils mis en place seront progressivement étendus aux sites hors de France sur le prochain exercice en tenant compte des spécificités réglementaires locales.

c) Dommages aux biens et pertes d'exploitation

1. Partenariat avec les assureurs

Pour assurer sa pérennité, le Groupe a renforcé sa gestion du risque industriel. Ses axes prioritaires sont, d'une part d'améliorer la protection incendie des sites en prenant en compte les rapports des visites des ingénieurs FM Insurance, et d'autre part de déployer un plan de continuité d'activités.

Seize unités de production ont été classées RHP (Risque Hautement Protégé) en 2008/2009, soit près d'un quart des sites du Groupe (après acquisition de Driessen). Ce classement est propre à notre assureur.

Grâce à l'élaboration, l'exercice passé, d'une grille de risques par site, le Groupe a pu renforcer la mise en place des mesures de prévention et de protection sur certains sites en mettant en place des plans d'investissement trisannuel dédiés à la sécurité. De plus, cette collaboration a permis au Groupe de prioriser des actions sur les sites pouvant subir des catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les inondations... et donc susceptibles de connaître une augmentation des risques.

Cette grille de risques intègre le classement réalisé par les ingénieurs "terrain" de notre assureur. Ce classement (de A à E) permet d'évaluer la qualité du risque associée au site : les sites classés A possédant une très bonne protection et les sites classés E devant apporter des améliorations significatives à leur protection ; tous les sites classés de A à C étant considérés comme des sites à risques faibles.

CLASSEMENT DES RISQUES

Classement	Août 2006	Août 2009
A*	16 %	28 %
B	12 %	15 %
C	20 %	42 %
D	42 %	13 %
E	10 %	2 %

* A = RHP (Risque Hautement Protégé)

En août 2006, 52 % des sites étaient classés en-dessous de C et 48 % au-dessus. En août 2009, il ne subsiste que 15 % des sites en-dessous de C, la grande majorité, 85 %, étant au-dessus.

L'objectif que se fixe le Groupe sur les deux prochains exercices est d'avoir 100 % des sites classés entre A et C.

2. Plan de continuité d'activités

Le Groupe a continué le déploiement des plans de continuité d'activités (PCA). Ces PCA permettent notamment d'évaluer les risques et les modes de redémarrage des activités de production internes et sous-traitées en cas de sinistre important sur un de nos sites.

Cet exercice a été marqué par la réalisation d'un test du PCA d'une unité de production. Ce test a été mené avec succès.

Sept unités de production possèdent un plan complet et détaillé.

Notre objectif est de poursuivre la mise en place de ces plans en l'étendant à l'ensemble des sites mondiaux.

3. Politique générale d'assurance du Groupe

La politique du Groupe en matière d'assurance est de protéger son patrimoine contre la survenance de risques qui pourraient l'affecter. Ce transfert des risques auprès de l'assurance s'accompagne d'une politique de protection et de prévention.

- Programmes mondiaux intégrés

Le Groupe a mis en place, auprès d'assureurs de premier rang, un programme mondial pour garantir ses risques principaux, à savoir : dommages aux biens et pertes d'exploitation, responsabilité civile.

- Dommages aux biens et pertes d'exploitation

La garantie des risques de dommages aux biens de l'entreprise et les pertes d'exploitation consécutives s'élève, pour les risques usuels (incendie, explosion, etc.), à 300 M€ par sinistre et par an ou tous sinistres agrégés par an pour les sites industriels et de stockage, via une police souscrite auprès de FM Insurance.

Ce montant a été calculé en prenant l'hypothèse du risque maximum possible, en concertation avec l'assureur et ses experts. Il existe des seuils inférieurs pour d'autres types de sinistres plus spécifiques ou plus localisés, comme les tremblements de terre dans certaines zones d'implantation de sites étrangers. Cette garantie tient compte des mesures de protection mises en place dans les sites du Groupe qui font l'objet de visites Ingénierie Prévention par les services spécialisés de FM Insurance.

- Responsabilité civile

Toutes les filiales du Groupe sont intégrées dans un programme mondial d'assurance responsabilité civile, couvrant leur responsabilité du fait de leur exploitation et leur responsabilité du fait des produits qu'elles fabriquent, au travers de deux polices, l'une spécifique aux activités aéronautiques, et la seconde spécifique aux autres activités du Groupe.

Les montants de garantie sont fonction de la quantification des risques raisonnablement escomptables par le Groupe compte tenu de son activité. Par ailleurs, le Groupe garantit la responsabilité civile de ses dirigeants dans le cadre d'une police d'assurance spécifique.

- Transports

La police d'assurance de transport du Groupe couvre les dommages aux marchandises transportées quel que soit le mode de transport : maritime, terrestre ou aérien dans le monde entier. Ce programme garantit les risques de transport à hauteur de 3,7 M€ par événement.

- Polices locales

Pour des assurances plus spécifiques, des polices sont souscrites localement par chaque société du Groupe selon ses besoins.

Gestion du risque de contrepartie

Les transactions qui pourraient générer un risque de contrepartie pour le Groupe sont les suivantes :

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les transactions du Groupe sur ces produits ont pour seul objectif de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux résultant de ses opérations courantes.

Ces transactions sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier rang.

PLACEMENTS FINANCIERS TEMPORAIRES

Du fait de sa structure financière, le Groupe n'est excédentaire en Trésorerie que sur des périodes extrêmement courtes (inférieures au mois) ; ces excédents sont placés au travers de titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

COMPTES CLIENTS

Ce risque est limité du fait du nombre important de clients composant le portefeuille et de leur diversité géographique. Au 31 août 2009, le Groupe n'a pas identifié de risque de contrepartie significatif non provisionné dans les états financiers.

Gestion du risque de liquidité

La gestion du financement du Groupe est centralisée, l'ensemble des excédents de trésorerie ou les besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation le permet, est placé auprès de ou financé par la société mère.

L'équipe centrale de trésorerie assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec ses besoins.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

L'action Zodiac Aerospace

L'action Zodiac Aerospace est cotée sur le Marché Euronext Paris :

- Code Euronext / ISIN : FR0000125684
- Code Memo : ZC

L'action Zodiac Aerospace fait partie des valeurs du SRD (Service à Règlement Différé) et entre dans la composition des indices de référence multisectoriels suivants : CAC Aerospace & Defense, CAC Industrials, CAC Mid&Small 190, CAC Mid100, Dow Jones Euro Stoxx, Dow Jones Euro Stoxx Industrial, Dow Jones Global Industrials, Dow Jones Stoxx 600, Euronext Next 150, SBF 250, SBF 120, SBF 80.

En 1983, Zodiac est la première société à être cotée au Second Marché. L'action Zodiac (Zodiac Aerospace depuis le 12 janvier 2009) a été transférée sur le marché à Règlement Mensuel de la Bourse de Paris en mai 1989.

Zodiac Aerospace a adhéré au segment NextPrime de la cote Euronext, témoignant de sa volonté d'offrir un niveau élevé d'information financière.

Des moyens technologiques au service des actionnaires, des informations en temps réel

Zodiac Aerospace a développé un site Internet : <http://www.zodiacaerospace.com> de manière à faciliter l'accès à l'information pour ses actionnaires.

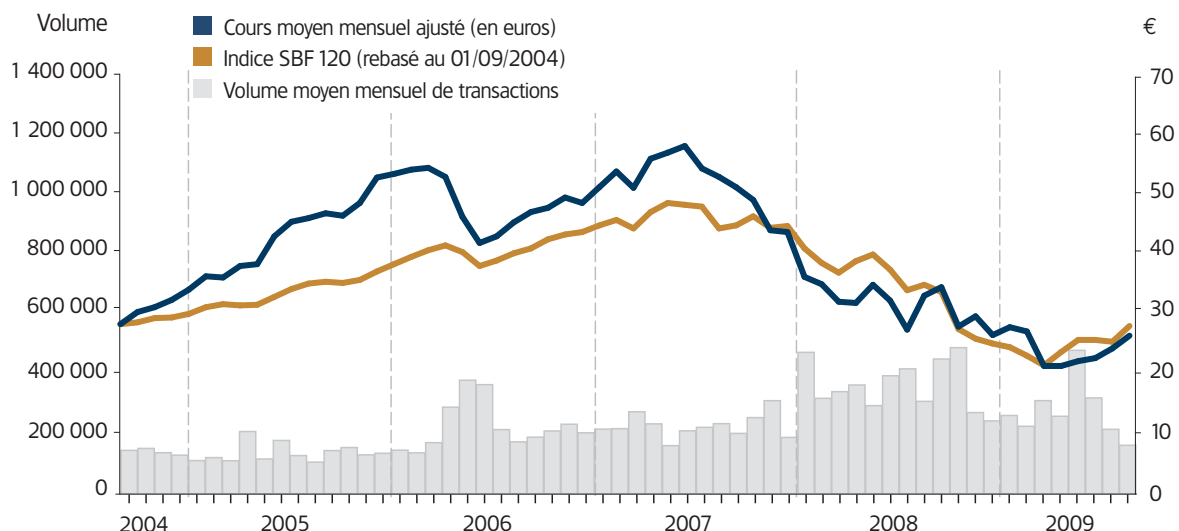
Outre une présentation générale du Groupe et de ses activités, le site apporte une information financière et stratégique complète et détaillée sur le Groupe Zodiac Aerospace ainsi que le cours de Bourse en temps réel. Le portail finances du site Internet présente aussi les principaux événements ayant trait à la vie du Groupe : publications de communiqués de presse, chiffres d'affaires trimestriels, résultats annuels et semestriels. Il offre la possibilité de s'inscrire pour recevoir sur sa boîte e-mail tous ces éléments dès leur mise en ligne.

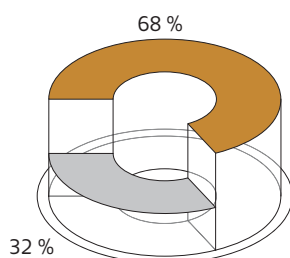
Tous les documents d'information financière sont téléchargeables : rapport annuel, rapport semestriel, notes AMF, supports de présentations des réunions d'information financière.

Capital social

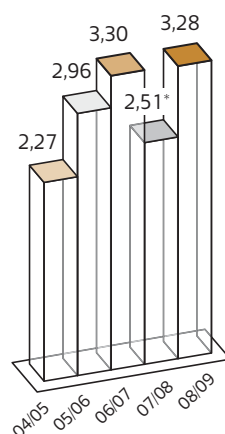
Au 31 août 2009, le capital social de Zodiac Aerospace s'élevait à 11 141 615,60 euros répartis en 55 708 078 actions.

ÉVOLUTION DE L'ACTION ZODIAC AEROSPACE SUR 5 EXERCICES

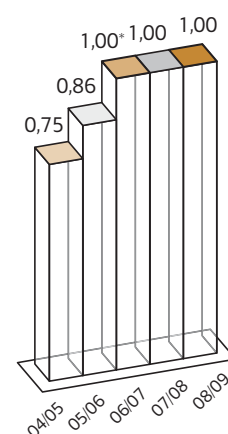


RÉPARTITION DU CAPITAL
 AU 31 AOÛT 2009
 (en pourcentage)


- Flottant
Droits de vote 56 %
- Familles
Droits de vote 44 %

 BÉNÉFICE NET PAR ACTION
 (en euros)


* Hors plus-value de cession des activités Marine

 DIVIDENDE NET PAR ACTION
 (en euros)


* Hors dividende exceptionnel de 2 €

3,28 €
de bénéfice net
par action

1,00 €
de dividende net
par action

26,46 €
cours de l'action
au 31 août 2009

STATISTIQUES BOURSIÈRES

	Exercice 2004/2005	Exercice 2005/2006	Exercice 2006/2007	Exercice 2007/2008	Exercice 2008/2009
Cours extrêmes (cours de clôture) en euros					
- Plus haut	47,41	55,60	60,47	53,47	36,67
- Plus bas	27,22	38,50	45,16	25,15	18,85
Cours au 31 août	45,36	47,43	53,00	34,30	26,46
Nombre d'actions au 31 août	54 726 642	55 260 445	55 583 047	55 667 704	55 708 078
Capitalisation boursière en K€ au 31 août	2 482 400	2 621 003	2 945 901	1 909 402	1 474 036
Volume moyen des transactions par séance					
- Titres	143 332	217 097	225 065	325 065	310 140
- Capitaux en K€	5 224,81	10 395,55	12 101,74	11 694,00	8 118,14

Options de souscription d'actions

Zodiac Aerospace mène depuis de nombreuses années une politique d'attribution d'options de souscription d'actions à ses mandataires et collaborateurs, en France et à l'étranger, afin de récompenser et renforcer leur attachement au Groupe en les associant à la performance du titre Zodiac Aerospace sur le long terme. Le Conseil de Surveillance donne son autorisation préalable pour la mise en place de tout plan d'options de souscription d'actions dans le cadre de l'enveloppe approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les options ont une durée de vie de 8 ans, elles sont attribuées sans rabais par rapport au cours de Bourse et sont exerçables par tranche :

- pour les attributions annuelles, par moitié à chacune des dates anniversaires consécutives à la date d'attribution ;
- pour les attributions aux membres du Comité exécutif (plans pluriannuels) qui ont lieu une fois tous les quatre ans, par quart à chacune des dates anniversaires consécutives à la date d'attribution.

Les attributions annuelles se font au cours du premier trimestre de l'exercice. Durant l'exercice 2008/2009, elles ont eu lieu 15 jours de Bourse après la publication des comptes annuels 2007/2008.

Les attributions individuelles d'options de souscription d'actions sont décidées par le Directoire. Les attributions pour les membres du Directoire sont approuvées par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité de Rémunération. Durant l'exercice 2008/2009, l'attribution annuelle des options de souscription d'actions a eu lieu le 4 décembre 2008 pour une quantité de 144 700 au prix de 29,36 euros (moyenne des 20 derniers cours de Bourse) attribuées à 135 collaborateurs. Il n'y a eu aucune attribution pluriannuelle au cours de cet exercice.

ACTIONS DÉTENUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

	Nombre d'actions nominatives détenues au 31/08/2009
Membres du Directoire	
Jean-Louis Gerondeau	621 375
Maurice Pinault	458 370
Olivier Zarrouati	10
Membres du Conseil de Surveillance	
Didier Domange	221 838
Louis Desanges	1 043 165
Marc Assa	597
Élisabeth Domange	1 664 319
Gilberte Lombard	500
Edmond Marchegay	500
Robert Maréchal	1 597 756
Marc Schelcher	430 480
Société Financière du Cèdre	1 060 000
Société Foncière, Financière et de Participations - FFP	3 004 461

Pacte d'actionnaires

Un pacte signé le 8 décembre 2005 entre certains actionnaires de la Société Zodiac (Zodiac Aerospace depuis le 12 janvier 2009), portant sur 21,75 % du capital et 35,02 % des droits de vote, a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers, en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce. Ce pacte comprend principalement un Engagement Collectif de Conservation d'actions Zodiac d'une durée de 6 ans conclu en application de l'article 885 I bis du Code général des impôts.

Il annule la convention conclue entre certains actionnaires de la Société Zodiac le 15 décembre 2003.

Ce pacte prévoit également un droit de préemption mutuel. Les parties ont précisé que ce pacte a un caractère notamment fiscal, qu'il n'a pas pour objet de mettre en œuvre une politique commune vis-à-vis de la Société et ne constitue pas ainsi une action de concert entre les signataires. Il est rappelé également que certains actionnaires sont liés par un pacte d'actionnaires au terme duquel les parties ont déclaré agir de concert.

Ce pacte leur confère un droit de préemption réciproque sur les titres pactés et a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers qui en a assuré la publicité par l'Avis n° 206C2341 en date du 22 décembre 2006. Ce pacte d'actionnaire a fait l'objet d'un avenant (avis AMF n° 209C1252 du 25 septembre 2009). Cet avenant précité a notamment pour objet de formaliser l'adhésion de la société Fidoma au pacte initial et de modifier les articles

relatifs au plafonnement de la participation de FFP au capital de la Société et relatif à la concertation prévue entre les parties liées au pacte afin de suivre l'évolution de leurs participations.

Les contenus détaillés de ces pactes et Engagements Collectifs de Conservation sont disponibles sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org

Capital potentiel au 31 août 2009

Le tableau ci-après permet d'apprécier ce que serait l'évolution théorique du capital social de la Société, compte tenu de la création potentielle d'actions résultant de l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

ÉVOLUTION THÉORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

	Actions en circulation	Nombre maximum d'actions possible
Actions ordinaires émises au 31 août 2009	52 928 078	55 708 078
Options de souscription d'actions	2 051 305	2 051 305
Nombre maximum d'actions au total	54 979 383	57 759 383

Programme de rachat d'actions propres

L'Assemblée Générale des actionnaires du 12 janvier 2009 a renouvelé l'autorisation donnée au Directoire de procéder, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à l'achat de ses propres actions ordinaires représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date d'achat, et ce, pour une durée de 18 mois expirant le 12 juillet 2010.

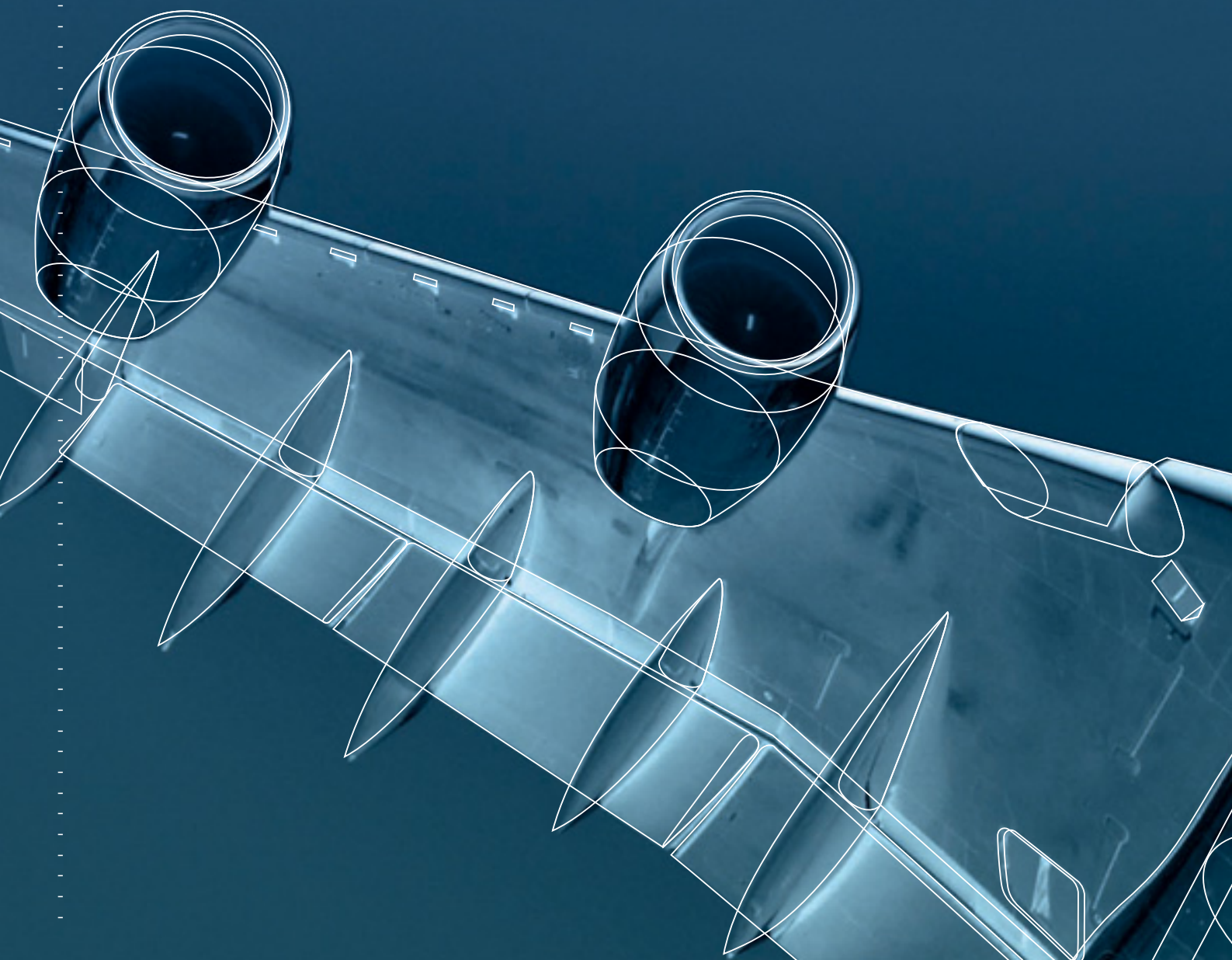
En application des dispositions des articles L. 225-209 alinéa 2 du Code de commerce, le Directoire indique qu'au cours de

l'exercice 2008/2009, votre Société n'a pas fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 12 janvier 2009.

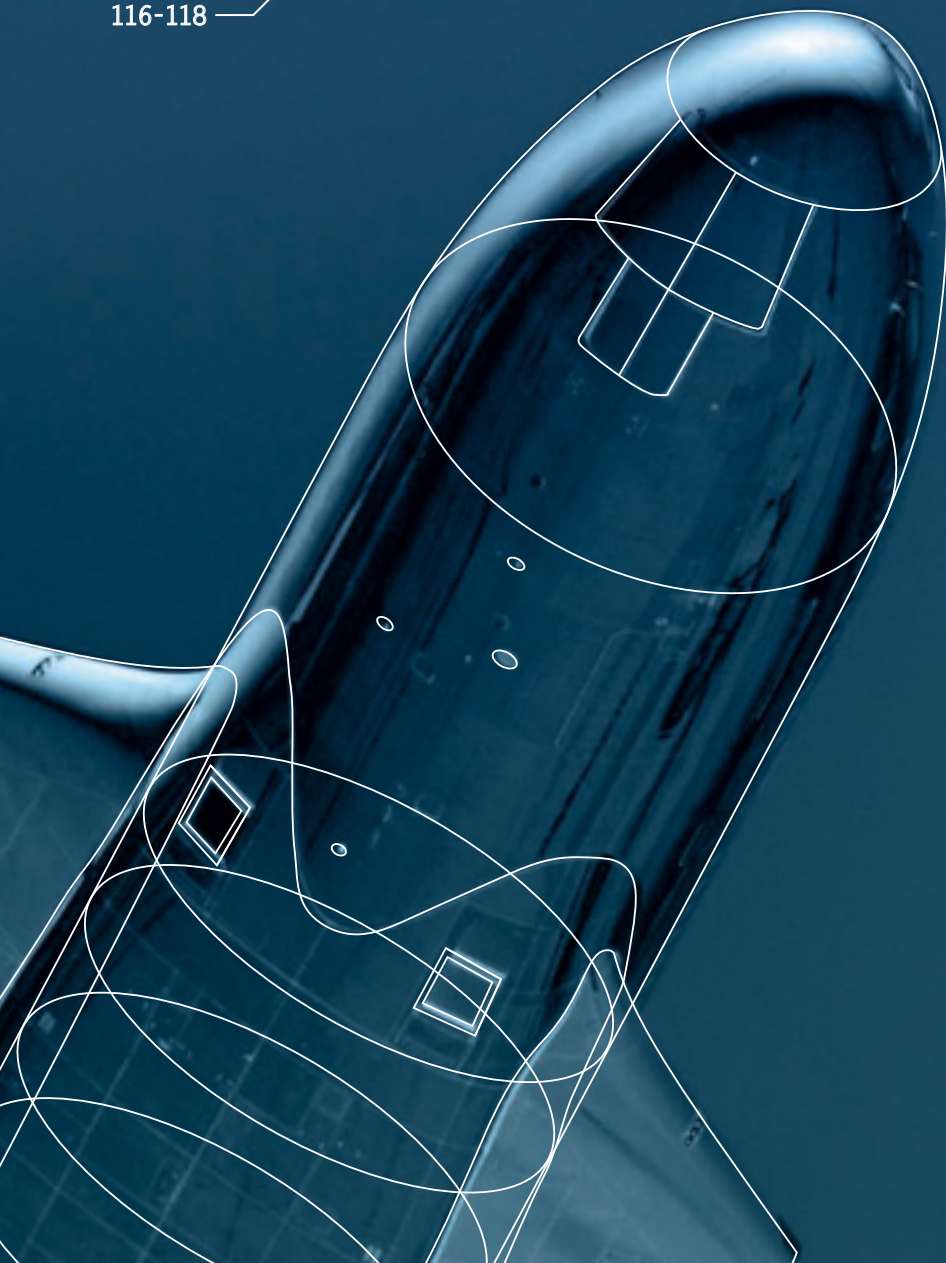
En revanche, votre Société avait fait usage de l'autorisation donnée par la précédente Assemblée Générale des actionnaires du 8 janvier 2008 et a procédé, entre février et septembre 2008, à l'acquisition d'actions en vue de la remise ultérieure à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe. Le total des titres détenus dans ce cadre s'élève à 2 780 000 titres, correspondant à 4,99 % du capital au 31 août 2009 (2 467 276 actions, représentant 4,43 % du capital au 31 août 2008).

Rapport financier

2008/2009



	Déclaration des dirigeants
	Chiffres clés consolidés – Autres indicateurs financiers
	COMPTES CONSOLIDÉS
56	Bilan consolidé
57	Compte de résultat consolidé
58	Tableau de flux de trésorerie consolidé
58-59	Tableau de variation des capitaux propres consolidés
60	Notes annexes aux comptes consolidés
61	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
62	Honoraires des Commissaires aux comptes
	COMPTES DE LA SOCIÉTÉ ZODIAC AEROSPACE
63-92	Rapport du Conseil de Surveillance
93	Rapport du Président du Conseil de Surveillance
94	Rapport du Directoire
95	Bilan résumé
96	Compte de résultat
97-100	Notes annexes
101-103	Rapports des Commissaires aux comptes
104	Résolutions
105	
106-113	
114-115	
116-118	



Déclaration des dirigeants

Issy, le 18 novembre 2009

À notre connaissance, les comptes arrêtés au 31 août 2009 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation du Groupe Zodiac Aerospace, et le rapport annuel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-3 Al. 4 du Règlement Général de l'AMF.

Olivier Zarrouati
Président du Directoire



Jean-Jacques Jégou
Directeur Administratif
et Financier



Chiffres clés consolidés

	2008/2009	2007/2008	Variation 08/09-07/08
Chiffre d'affaires	2 205,7 M€	2 014,5 M€	+ 9,5 %
Effectifs du Groupe ⁽¹⁾	17 477	15 663	+ 11,6 %
Résultat opérationnel courant	249,4 M€	235,6 M€	+ 5,9 %
Résultat net (part du Groupe)	173,2 M€	511,3 M€	NS
Résultat net des activités poursuivies (part du Groupe)	173,2 M€	137,8 M€	+ 25,7 %
Résultat net par action des activités poursuivies (part du Groupe)	3,28 €	2,51 €	+ 30,7 %
Dividendes proposés ⁽²⁾	55,7 M€	55,7 M€	-
Dettes financières/Capitaux propres	0,52	0,67	- 22,4 %

(1) Effectifs moyens permanents rémunérés sur l'exercice.

(2) Hors neutralisation des titres auto-détenus.

Autres indicateurs financiers

	2008/2009	2007/2008	Variation 08/09-07/08
Rentabilité			
Résultat opérationnel courant/chiffres d'affaires	11,3 %	11,7 %	- 3,4 %
Résultat net (part du Groupe)/Situation nette d'ouverture ⁽³⁾⁽⁴⁾	15,3 %	20,8 %	- 26,4 %
Structure financière			
Capacité d'autofinancement	242,0 M€	207,4 M€	+16,7 %
Acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	95,6 M€	91,4 M€	+ 4,6 %
Situation nette après affectation	1 255,2 M€	1 120,6 M€	+ 12,0 %
Coût de l'endettement financier net	33,1 M€	29,8 M€	+ 11,1 %

(3) Sur 2007/2008 : calculé sur le résultat hors plus-value de cession de la branche Marine.

(4) Situation nette d'ouverture après prise en compte de la variation de change et des augmentations de capital et prime de l'exercice.

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé

ACTIF

(en milliers d'euros)		Montant au 31/08/2009	Montant au 31/08/2008
Écarts d'acquisition	(notes 3.8 - 13.1 - 13.2)	995 910	979 817
Immobilisations incorporelles	(notes 3.8 - 13.3 - 13.4)	201 428	184 056
Immobilisations corporelles	(notes 3.9 et 14)	242 223	223 099
Titres de participation et autres titres immobilisés	(note 15)	526	11 716
Prêts		549	636
Autres actifs financiers non courants	(note 16)	9 109	7 184
Actifs d'impôt différé	(note 11)	3 161	3 138
Total actifs non courants		1 452 906	1 409 646
Stocks	(notes 3.11 et 17)	489 632	526 286
Actifs d'impôt exigibles		68 340	27 365
Clients	(note 3.12)	430 955	498 151
Fournisseurs et personnel débiteurs		5 697	8 150
Débiteurs divers		2 033	1 388
Charges payées d'avance		9 521	9 118
Autres actifs financiers :			
- valeurs mobilières		123	321
- prêts et autres actifs financiers courants		243	342
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(note 18)	101 873	99 015
Total actifs courants		1 108 417	1 170 136
TOTAL ACTIF		2 561 323	2 579 782

Bilan consolidé

PASSIF

(en milliers d'euros)		Montant au 31/08/2009	Montant au 31/08/2008
Capital	(note 19)	11 142	11 134
Prime d'émission	(note 19)	73 342	72 601
Réserves consolidées et résultat		1 257 241	795 381
Écarts de conversion des activités poursuivies		(121 029)	(142 803)
Écarts de réévaluation		-	-
Réévaluation des instruments financiers et autres instruments de juste valeur		(468)	6 265
Résultat		173 153	511 346
Actions propres		(86 387)	(81 488)
Capitaux propres - Part du Groupe		1 306 994	1 172 436
Intérêts minoritaires :			
- dans les capitaux propres		1 451	1 817
- écarts de conversion		(169)	(605)
- dans le résultat consolidé		(233)	28
Intérêts minoritaires		1 049	1 240
Capitaux propres		1 308 043	1 173 676
Provisions non courantes	(notes 21 et 313)	30 335	29 354
Dettes financières non courantes	(note 20)	512 892	456 159
Impôts différés	(note 11)	48 059	42 817
Autres passifs non courants		-	-
Total passifs non courants		591 286	528 330
Provisions courantes	(notes 21 et 313)	51 242	62 544
Dettes financières courantes	(notes 18 et 20)	243 485	394 320
Fournisseurs	(note 314)	173 585	234 790
Clients créditeurs		28 836	21 438
Personnel et organismes sociaux	(note 315)	113 468	105 620
Dettes d'impôt exigible		27 213	31 564
Créditeurs divers		21 306	21 324
Produits constatés d'avance		2 859	6 176
Total passifs courants		661 994	877 776
TOTAL PASSIF		2 561 323	2 579 782

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)		Montant au 31/08/2009	Montant au 31/08/2008
Chiffre d'affaires	(notes 3.1 - 3.2 - 3.3)	2 205 696	2 014 486
Autres produits de l'activité		6 169	8 534
Achats consommés		868 084	822 578
Charges de personnel	(note 5)	707 305	620 820
Charges externes		288 721	286 210
Impôts et taxes		18 598	22 168
Dotations aux amortissements	(note 3.6)	58 569	50 559
Dotations aux provisions		6 995	8 054
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		(13 675)	22 172
Autres produits et charges courants	(note 7)	(509)	784
Résultat opérationnel courant	(note 3.4)	249 409	235 587
Éléments opérationnels non courants	(note 8)	(21 555)	(2 017)
Résultat opérationnel		227 854	233 570
Produits / (charges) de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3 196	2 014
Coût de l'endettement financier brut		36 338	31 788
Coût de l'endettement financier net	(note 9)	(33 142)	(29 774)
Autres produits et charges financiers	(note 10)	(1 160)	(835)
Charge d'impôt	(note 11)	20 632	65 193
Résultat net des activités poursuivies	(note 3.5)	172 920	137 768
Résultat net d'impôt des activités cédées		-	373 606
RÉSULTAT NET	(note 3.5)	172 920	511 374
Part des minoritaires		(233)	28
Part du Groupe		173 153	511 346
RÉSULTAT NET PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (PART DU GROUPE)	(note 12)	3,28 €	2,51 €
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (PART DU GROUPE)	(note 12)	3,27 €	2,49 €
RÉSULTAT NET PAR ACTION (PART DU GROUPE)		3,28 €	9,30 €
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION (PART DU GROUPE)		3,27 €	9,24 €

Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Montant au 31/08/2009	Montant au 31/08/2008
Opérations d'exploitation :		
Résultat net	172 920	137 768
Amortissements et provisions	67 278	50 150
Plus-values de cession	3 984	(170)
Subventions et impôts différés	(4 981)	14 573
Stock-options	2 848	5 061
Capacité d'autofinancement	242 049	207 382
Variation des stocks, net	39 997	(51 758)
Variation des créances, net	39 280	(62 042)
Variation des dettes, net	(42 399)	31 184
FLUX DE TRÉSORERIE liés à l'exploitation des activités poursuivies	278 927	124 766
FLUX DE TRÉSORERIE liés à l'exploitation des activités en cours de cession et abandonnées	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE liés à l'exploitation des activités poursuivies et en cours de cession et abandonnées	278 927	124 766
Opérations d'investissements :		
Acquisition d'immobilisations :		
- immobilisations incorporelles	(30 788)	(33 959)
- immobilisations corporelles	(64 791)	(57 419)
- autres	(2 011)	(1 387)
Produits de cession des actifs immobilisés	1 903	3 766
Variation des créances et dettes sur immobilisations	(441)	2 596
Acquisition/cession d'entités nette de la trésorerie acquise	(18 755)	(206 713)
FLUX DE TRÉSORERIE liés aux investissements des activités poursuivies	(114 883)	(293 116)
FLUX DE TRÉSORERIE liés aux investissements des activités en cours de cession et abandonnées	-	896 811
FLUX DE TRÉSORERIE liés aux investissements des activités poursuivies et en cours de cession et abandonnées	(114 883)	603 695
Opérations de financement :		
Variation des dettes financières	(42 194)	(487 680)
Variation des instruments financiers	(713)	-
Augmentation des capitaux propres	750	1 903
Actions propres	(4 899)	(80 788)
Dividendes ordinaires versés société Mère	(52 738)	(55 544)
Dividendes exceptionnels versés société Mère	-	(111 087)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE liés au financement des activités poursuivies	(99 794)	(733 196)
FLUX DE TRÉSORERIE liés au financement des activités en cours de cession et abandonnées	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE liés au financement des activités poursuivies et en cours de cession et abandonnées	(99 794)	(733 196)
Écarts de conversion sur la trésorerie à l'ouverture	(1 890)	(1 027)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	62 360	(5 762)
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	26 428	32 190
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE (note 18)	88 788	26 428

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves et résultat	Variation écarts de conversion activités poursuivies	Écarts de conversion activités en cours de cession	Actions propres	Réévaluation des instruments financiers	Total des capitaux propres part du Groupe	Variation des minoritaires	Variation des capitaux propres
(en milliers d'euros)										
SITUATION										
AU 31 AOÛT 2007	11 117	181 816	854 909	(82 588)	(10 153)	(700)	13 022	967 423	4 337	971 760
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle ⁽¹⁾						(80 788)		(80 788)		(80 788)
Écarts de conversion				(60 215)				(60 215)	(261)	(60 476)
Réévaluation des instruments financiers et autres instruments de juste valeur							(6 757)	(6 757)		(6 757)
Valorisation des options sur stock-options			5 359					5 359		5 359
Résultats comptabilisés directement en capitaux propres (a)			5 359	(60 215)		(80 788)	(6 757)	(142 401)	(261)	(142 662)
Résultat de l'exercice (b)			511 346					511 346	28	511 374
Résultats comptabilisés au titre de l'exercice (a) + (b)			516 705	(60 215)		(80 788)	(6 757)	368 945	(233)	368 712
Augmentation de capital	17	1 887						1 904		1 904
Dividendes		(111 102)	(55 529)					(166 631)		(166 631)
Autres			(7)					(7)		(7)
Variation de périmètre et augmentation de capital sur intérêts minoritaires			(9 351)		10 153			802	(2 864)	(2 062)
SITUATION										
AU 31 AOÛT 2008	11 134	72 601	1 306 727	(142 803)	-	(81 488)	6 265	1 172 436	1 240	1 173 676
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle ⁽¹⁾						(4 899)		(4 899)		(4 899)
Écarts de conversion			386	21 774				22 160	50	22 210
Réévaluation des instruments financiers et autres instruments de juste valeur ⁽²⁾							(6 733)	(6 733)		(6 733)
Valorisation des options sur stock-options			2 848					2 848		2 848
Résultats comptabilisés directement en capitaux propres (a)			3 234	21 774		(4 899)	(6 733)	13 376	50	13 426
Résultat de l'exercice (b)			173 153					173 153	(233)	172 920
Résultats comptabilisés au titre de l'exercice (a) + (b)			176 387	21 774		(4 899)	(6 733)	186 529	(183)	186 346
Augmentation de capital	8	741						749		749
Dividendes			(52 738)					(52 738)		(52 738)
Autres			18					18	(8)	10
Variation de périmètre et augmentation de capital sur intérêts minoritaires										
SITUATION										
AU 31 AOÛT 2009	11 142	73 342	1 430 394	(121 029)	-	(86 387)	(468)	1 306 994	1 049	1 308 043

(1) Actions acquises dans le cadre d'un "contrat de liquidité" et d'un programme de rachat d'actions.

(2) La colonne "Réévaluation instruments financiers" inclut :

d'une part, - 6 265 K€ correspondant à la reprise de la juste valeur des titres "Coast Investment" (Waterpik) et Zodiac Marine Holding, ces titres ayant été cédés durant l'exercice 2008/2009, d'autre part, - 468 K€ correspondant à la juste valeur de couverture de taux (voir note 2 - Gestion du risque de taux).

Notes annexes aux comptes consolidés

Note 0 - Modifications de périmètre

Conformément aux textes en vigueur, cette note intègre les informations permettant de comprendre les impacts des variations de périmètre.

A) Acquisitions et cessions avant le 31 août 2009

Il n'y a pas eu de modifications de périmètre sur l'exercice.

B) Acquisitions et cessions postérieures à la clôture

Le Groupe n'a procédé, à ce jour, à aucune opération postérieurement à la clôture.

C) Autres informations

Sur l'exercice 2007/2008, le Groupe avait procédé à la cession de la branche Marine, ce qui l'avait conduit à reconnaître dans le compte de résultat une plus-value de cession nette des frais et impôts pour un montant de 373,6 M€.

PRINCIPAUX TAUX DE CONVERSION RETENUS POUR LA CONSOLIDATION

	Bilan	Résultat
Dollar US	1,4272	1,3513
Dollar canadien	1,5793	1,5884
Rand sud-africain	11,1136	12,2403
Livre sterling	0,8814	0,8673
Baht thaïlandais	48,532	46,9416
Couronne tchèque	25,376	26,244

Note 1 - Principes comptables appliqués

A) Base de préparation des états financiers

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes d'information financière internationales (IFRS), les comptes consolidés du Groupe Zodiac Aerospace au titre de l'exercice clos le 31 août 2009 ont été établis selon les normes d'information financière internationales IAS/IFRS et selon leurs interprétations (SIC et IFRIC) issues du référentiel de l'IASB, applicables au 31 août 2009, telles qu'adoptées par l'Union européenne à cette date, avec un comparatif au titre de l'exercice précédent établi selon le même référentiel.

Les comptes consolidés du Groupe Zodiac Aerospace ont été établis conformément au référentiel IFRS, sous la responsabilité du Directoire du 16 novembre 2009. Les montants exprimés sont en milliers d'euros, sauf mention contraire. Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

B) Application de normes, amendements de normes et interprétations de normes par anticipation de leur date d'application obligatoire

Le Groupe Zodiac Aerospace n'a pas décidé d'anticiper les normes et interprétations, les amendements de normes, les versions révisées de normes et les améliorations de mai 2008 apportées aux IFRS et aux IAS, dont l'application est obligatoire pour les périodes annuelles d'exercice ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 et pour certaines d'entre elles à compter du 30 juin 2009, soit postérieurement à cet exercice du Groupe ouvert le 1^{er} septembre 2008.

Le processus de détermination par le Groupe Zodiac Aerospace des impacts potentiels sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés ; toutefois les trois normes suivantes sont à considérer plus particulièrement :

- IFRS 8, qui annule et remplace IAS 14, ne devrait pas induire de changement de présentation de l'information sectorielle, sauf modification ultérieure à la clôture de l'organisation du Groupe actuellement en place ;
- IFRS 3 révisée, qui devrait modifier de façon prospective les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises ;
- IAS 23 révisée, qui devrait conduire le Groupe prospectivement à capitaliser les frais financiers relatifs aux nouveaux projets de développement. Sur la base des montants comptabilisés sur l'exercice clos, l'impact n'aurait pas été significatif pour le Groupe.

IAS 27 révisée, apporte des précisions sur la comptabilisation des changements de part d'intérêt dans les filiales et la répartition des participations donnant le contrôle et celles ne donnant pas le contrôle. Elle ne peut s'appliquer que conjointement avec IFRS 3 révisée.

L'impact total devrait toutefois rester peu significatif sur les principaux agrégats financiers du Groupe au vue de l'analyse actuellement menée.

C) Options retenues par Zodiac Aerospace pour l'établissement de ses informations IFRS

OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE LORSQUE LES NORMES PRÉVOIENT DES OPTIONS EN MATIÈRE DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION.

Certaines normes du référentiel comptable international prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs.

Dans ce cadre et à ce stade, le Groupe a notamment choisi :

- comme méthode d'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 38) : la méthode d'évaluation au coût historique amorti, et n'a donc pas choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles ou incorporelles à chaque date d'arrêté des comptes (IAS 16) ;
- de ne pas capitaliser les intérêts financiers encourus pendant la période de construction des actifs corporels et incorporels (IAS 23) ;
- de conserver la méthode de comptabilisation des stocks à leur coût initial déterminé selon la méthode "premier entré, premier sorti" (IAS 2).

D) Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé et les montants de charges et de produits du compte de résultat. Les estimations et les hypothèses sont revues de manière constante par la direction en fonction de l'ensemble des facteurs qui constituent le fondement de son appréciation.

Les résultats réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment l'évaluation des impôts différés actifs, des provisions, des avantages au personnel, des rémunérations payées en actions, ainsi que celles utilisées dans la mise en œuvre des tests de dépréciation d'actifs.

Les méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations sont les suivantes :

- Paiements fondés sur le cours de l'action Zodiac Aerospace

Les paiements effectués sur la base du cours de l'action Zodiac Aerospace, comptabilisés en application d'IFRS 2, sont sensibles à la volatilité du cours de cette dernière et aux hypothèses de taux de rendement retenues.

- Retraites et autres avantages au personnel à long terme et postérieurs à l'emploi

L'évaluation des engagements de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi et à long terme, réalisée en application de la norme IAS 19, est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation et de taux d'augmentation des salaires.

- Dépréciation des goodwill

Les tests de dépréciation de goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues dans les prévisions financières à moyen terme, ainsi qu'au coût moyen pondéré du capital du Groupe utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

- Recouvrabilité des actifs d'impôts différés

La valeur des actifs d'impôts différés, notamment ceux issus des reports fiscaux déficitaires, est sensible aux hypothèses retenues dans les prévisions financières à moyen terme, également utilisées pour réaliser les tests de dépréciation des goodwill.

E) Principes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles Zodiac Aerospace exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles Zodiac Aerospace exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles Zodiac Aerospace exerce une influence notable sont comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en note 24.

N.B. : La société IN Services & Al Rumaithy Estab. est consolidée par intégration globale, le Groupe contrôlant cette société. En effet, Intertechnique, sa société mère, a le pouvoir de nommer jusqu'à trois administrateurs sur les cinq.

Les soldes bilantiels et les transactions réciproques sont éliminés en totalité pour les sociétés intégrées.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif.

F) Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers de Zodiac Aerospace, comme suit :

- les actifs et passifs : en euros sur la base du cours de clôture ;
- le compte de résultat : en euros en utilisant pour chaque devise le cours moyen de la période.

Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Les différences de conversion en résultant sont inscrites dans les capitaux propres en écarts de conversion.

Aucune filiale étrangère n'a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyper inflationniste.

G) Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de clôture et les différences de conversion en résultant sont enregistrées en compte de résultat.

H) Immobilisations corporelles et contrats de location financement

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique (y compris les frais accessoires) ou de production (hors frais financiers), diminuée des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif, déterminée en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques futurs attendus.

Ces durées sont généralement les suivantes :

- pour les constructions et les agencements : de 10 à 40 ans selon la nature de la construction ;
- pour les matériels d'exploitation industriels : de 3 à 8 ans selon l'usage de ces matériels ;
- pour les mobiliers et matériels informatiques : de 3 à 10 ans selon l'usage de ces équipements.

Les contrats de location transférant à Zodiac Aerospace les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés dans les immobilisations avec, en contrepartie, l'inscription d'une dette financière.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût amorti est appliqué aux immobilisations corporelles. Des tests de perte de valeur sont conduits dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

I) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises".

La différence entre le coût d'acquisition, majoré des coûts annexes, et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise est comptabilisée en écart d'acquisition si cette différence est positive, en résultat si elle est négative.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

Ces écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT). Le montant des écarts d'acquisition peut être ajusté dans la période d'évaluation d'un an suivant l'acquisition.

Par ailleurs, les écarts d'acquisition constatés dans le cadre d'acquisitions d'intérêts minoritaires sont déterminés sur la base de la quote-part de situation nette acquise, sans procéder à la réévaluation des actifs et passifs acquis.

J) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les frais de développement ainsi que les marques, les brevets et les licences.

1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ACQUISES SÉPARÉMENT OU DANS LE CADRE D'UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées à leur coût d'acquisition et évaluées postérieurement au coût amorti.

Les actifs incorporels (principalement les marques) résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée en général sur la base d'évaluations externes.

Ces immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 20 ans.

Ces immobilisations incorporelles amorties font l'objet d'un test de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les immobilisations incorporelles non amorties, à durée d'utilité indéterminée, qui concernent essentiellement les écarts d'acquisition, font l'objet d'un test de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES GÉNÉRÉES EN INTERNES

Elles concernent essentiellement les frais de développement.

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses du développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Si une société du Groupe Zodiac Aerospace, engagée dans un programme de développement répondant à ces critères, est retenue par un client pour développer et commercialiser le produit, les frais de développement correspondants sont activés dans la limite du montant du devis de développement initial. Tout dépassement de coût par rapport à ce devis est comptabilisé en charge, sauf modifications majeures du produit développé conduisant à une réévaluation du prix de cession du produit concerné.

En l'absence de garantie contractuelle du client sur le financement des dépenses de développement réalisées, les coûts encourus (dans la limite énoncée ci-dessus) sont immobilisés.

Si les coûts de développement sont financés par le client de manière distincte contractuellement, ces coûts sont alors enregistrés en stocks (en travaux en cours) et entrent dans la détermination du prix de revient des ventes.

Les frais de recherche, ainsi que les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus, sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Ces frais sont amortis sur la quantité prévisionnelle d'unités facturables à compter du début de l'exploitation du programme concerné. Cette dotation est complétée, le cas échéant, d'un montant pour obtenir une dotation minimum linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte, le cas échéant, de la durée de leur protection par des dispositions légales et réglementaires.

À la date de clôture, ces immobilisations incorporelles font l'objet de tests de perte de valeur s'il existe un indice que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

K) Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées qui sont classés dans la catégorie des actifs disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements.

À compter du 1^{er} septembre 2005 (date de la première application d'IAS 39), les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être évaluée de manière fiable.

Aucune de ces participations ne porte sur des sociétés cotées.

Lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, la valeur recouvrable est déterminée en fonction de la part du Groupe dans l'actif net, la rentabilité future attendue et les perspectives de développement de l'entité qui représente l'investissement.

Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Lorsque les circonstances permettent de conclure que la perte de valeur est définitive, celle-ci est comptabilisée en résultat.

Les prêts ainsi que les dépôts et cautionnement sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

L) Stocks

Le Groupe valorise ses stocks au prix de revient, en utilisant la méthode du "premier entré, premier sorti", conformément à la norme IAS 2 "Stocks". Ces stocks sont évalués au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les dépréciations de stocks trouvent leur origine dans l'obsolescence ou la mévente des produits qui diminue leur valeur nette de réalisation. Les reprises de dépréciation sont justifiées par la mise au rebut des stocks concernés.

M) Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe Zodiac Aerospace ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

N) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

O) Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés à une augmentation de capital sont comptabilisés nets d'impôts en déduction de la prime d'émission lorsqu'une économie d'impôt est générée.

P) Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt.

Q) Provisions

Conformément à IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers résultant d'un évènement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressource représentative d'avantages économiques et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être évalué avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

L'impact de cette règle dans le Groupe concerne quasi exclusivement les provisions pour avantages au personnel.

Les provisions qui s'inscrivent, par nature, dans le cycle d'exploitation normal des activités concernées sont classées au bilan parmi les provisions courantes. Il en est ainsi des provisions pour garantie ou pour litiges.

R) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les actifs d'impôts différés correspondant à des différences temporelles ou à des déficits reportables sont reconnus dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice fiscal sera disponible sur lequel ces éléments pourront s'imputer, sauf s'ils résultent de différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises, ou qui, à la date de la transaction, n'affecte pas le résultat imposable.

Les passifs d'impôt différés sont reconnus, sauf s'ils résultent de différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises, ou qui, à la date de la transaction, n'affecte pas le résultat imposable, ou sauf s'ils résultent de dépréciation d'écarts d'acquisition non déductibles fiscalement.

L'impôt de distribution sur les dividendes intragroupe des sociétés non intégrées fiscalement est provisionné dès que cette distribution est jugée probable.

Ces impôts différés, en application d'IAS 12, ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés sur chacun des deux groupes fiscaux France et USA.

S) Passifs financiers et instruments financiers dérivés

1 - PASSIFS FINANCIERS

À compter du 1^{er} septembre 2005, les passifs financiers sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit. Ces passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur qui tient compte, le cas échéant, des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, principalement pour gérer et couvrir opérationnellement les variations de taux de change sur son chiffre d'affaires libellé en devises étrangères. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la nature des risques à couvrir, le Groupe met en œuvre des contrats, tels que des contrats de swaps, des contrats d'options ou des opérations à terme.

Une partie des couvertures ont, comme élément sous-jacent, les créances et/ou les dettes commerciales enregistrées au bilan des sociétés du Groupe. À la clôture, les contrats de couverture sont estimés à leur juste valeur (Fair Value Hedge). Les gains et pertes de change représentant la part efficace de ces couvertures sont comptabilisés en résultat opérationnel. Ces gains ou pertes liés aux variations de juste valeur compensent les gains ou pertes de change découlant de la conversion au taux de clôture de l'exercice des créances libellées en devises étrangères, conformément aux dispositions de la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". La part inefficace des couvertures est enregistrée en résultat financier.

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est immédiatement comptabilisée en résultat si les critères suivants ne sont pas respectés :

- dès la mise en place de la couverture, l'élément de couverture et l'élément couvert doivent être identifiés clairement et la relation de couverture doit être formellement documentée et censée être efficace ;
- l'efficacité de la couverture doit être déterminée de manière fiable ;
- l'efficacité de la couverture doit être testée régulièrement tout au long de sa durée.

Le Groupe peut également effectuer des opérations de couverture de flux prévisionnels, qu'il s'agisse de flux d'exploitation récurrents ou d'opérations d'acquisition ou de cession de participations. En application de la norme IAS 39, ces couvertures de flux prévisionnels sont traitées comme des couvertures de flux futurs (Cash Flow Hedge). À la clôture, les instruments financiers correspondant à ces couvertures sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. La variation de juste valeur représentant la part efficace de ces couvertures est enregistrée dans une ligne distincte des capitaux propres jusqu'à la réalisation effective du flux couvert, puis en résultat lorsque le sous-jacent est comptabilisé en résultat. La part inefficace des couvertures est comptabilisée en résultat financier.

Par ailleurs, il n'existe pas de politique de couverture des bilans des sociétés étrangères.

Le Groupe est principalement exposé à des risques de change sur ses transactions générées à partir de ses sociétés françaises à destination de clients qui achètent en dollar.

Par ailleurs, le Groupe est exposé au risque de variation du taux d'intérêt sur les sommes qu'il emprunte majoritairement au travers de son crédit syndiqué essentiellement tiré à taux variable (euro et dollar). Cette exposition a fait l'objet d'une couverture partielle pour l'exercice 2009/2010 au travers d'instruments financiers (voir note 2).

T) Engagements de retraite et avantages similaires

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe supporte différents engagements au titre des retraites et des prestations assimilées en France et à l'étranger :

- En France, les engagements concernent :
 - essentiellement les indemnités de départ en retraite supportées au titre des conventions collectives en vigueur ou d'accords d'entreprise ;
 - accessoirement, les coûts des primes et médailles du travail.
- Hors de France, les engagements concernent essentiellement les plans de pension de deux filiales US (Air Cruisers et Avox Systems).

1 - RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Pour les régimes à prestations définies de retraite, ou d'assurance médicale connexe, le coût des avantages consentis est déterminé en utilisant la Méthode des Unités de Crédit Projetées ; des évaluations actuarielles sont menées à chaque clôture annuelle.

Ces calculs intègrent des hypothèses démographiques (date de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, mortalité) et financières (taux d'actualisation, taux d'évolution des salaires).

Lorsque les régimes sont financés, les actifs sont constitués auprès d'organismes assurant le versement des rentes.

L'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations au titre du régime concerné est provisionnée en tenant compte des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés en résultat.

L'évaluation des plans de pension fait l'objet d'une évaluation annuelle par des actuaires indépendants.

Les pertes et gains actuariels constatés sur ces régimes sont comptabilisés selon la méthode suivante :

- la fraction des pertes et gains actuariels, représentant au maximum 10 % du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'engagement de retraite, d'une part, et la juste valeur des fonds du régime, d'autre part, n'est pas comptabilisée ;
- la fraction des pertes et gains actuariels excédant ce corridor de 10 % est étalée, sur une base linéaire, sur la durée résiduelle de service restant à accomplir par le personnel concerné.

Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les avantages sont déjà définitivement acquis par le personnel. À défaut, il est amorti sur la durée résiduelle de service restant à accomplir par le personnel concerné pour acquérir définitivement les droits correspondants.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi est présenté au compte de résultat de la façon suivante :

- le coût des services courants (i.e. de la période) et le coût des services passés (quote-part amortie au cours de la période) sont présentés en tant que charge de personnel ;
- la différence entre le produit du rendement attendu des actifs du régime et de la charge de désactualisation de l'engagement de retraite est présentée en tant que charge ou produit financier ;
- l'amortissement des écarts actuariels éventuels (application de la règle du corridor ci-dessus) est comptabilisé en "Autres charges et produits opérationnels".

Les provisions relatives aux avantages postérieurs à l'emploi figurent au bilan dans le poste "Provisions non courantes", pour la totalité de leur montant.

2 - RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Les sommes dues au titre de ces régimes sont comptabilisées en charges de l'exercice.

U) Rémunération en actions

En application de la norme IFRS 2, les options de souscription ou d'achat d'actions, accordées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005, doivent être évaluées à leur juste valeur calculée à la date d'attribution de ces options.

Le Groupe est engagé dans des plans d'options sur actions de la société Zodiac Aerospace octroyés à certains salariés et membres du Directoire.

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options constitue une charge dont l'enregistrement est effectué en fonction des services rendus et au moment où ils le sont. Cette charge est évaluée sur le fondement des calculs actuariels reposant sur des hypothèses comportementales basées sur les observations passées. Le coût est réparti sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge à constater est évalué par référence à la juste valeur des options octroyées, en utilisant le modèle binomial.

L'application de cette règle a un impact sur les charges de l'exercice, mais est sans conséquence sur les capitaux propres consolidés ; le montant de cette charge ayant une contrepartie dans une augmentation des capitaux propres pour le même montant.

V) Produits des activités ordinaires

Les ventes de produits et de marchandises sont comptabilisées, conformément à la norme IAS 18, lors du transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété, c'est-à-dire le plus souvent lors de l'expédition.

Les ventes des prestations de services sont enregistrées sur la durée et selon les modalités du contrat. Les revenus liés aux prestations de service sont reconnus lorsque le résultat de la transaction peut être déterminé de façon fiable, et en fonction de l'avancement de la prestation rendue par le Groupe. Le produit résultant de l'exécution des contrats à long terme est comptabilisé en utilisant la méthode du pourcentage d'avancement déterminé, soit en pourcentage des coûts encourus par rapport aux coûts totaux estimés à terminaison, soit selon les étapes techniques définies au contrat, et en particulier, les phases essentielles de performance (preuve de l'installation ou livraison des équipements).

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. De même, le coût des actions commerciales corrélées aux ventes est déduit du chiffre d'affaires.

W) Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur lorsqu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

Les autres actifs immobilisés à durée d'utilité finie (immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles amorties) font l'objet de tests de perte de valeur à chaque fois qu'il existe un indice que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Les tests de dépréciation des frais de développement capitalisés sont effectués, projet par projet, sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie futurs relatifs au projet.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable, cette valeur recouvrable étant la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de ventes et de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un groupe d'actifs. La valeur d'utilité est estimée par une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Les tests de perte de valeur sont réalisés pour chaque actif individuellement, à moins que l'actif pris isolément ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, comme pour les écarts d'acquisitions qui par principe ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée par celle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient et qui est le plus petit groupe homogène d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs ou groupes d'actifs.

Les unités et groupes d'unités génératrices de trésorerie identifiés par le Groupe au sens de la norme IAS 36 "Dépréciations d'actifs" correspondent à l'organisation opérationnelle du Groupe, par branche d'activité, dont pour certaines par lignes de produits.

À chaque date de clôture, les entités du Groupe apprécient s'il existe des événements ou circonstances indiquant qu'un actif a pu perdre de la valeur. De tels événements ou circonstances comprennent, notamment, des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique (débouchés commerciaux, sources d'approvisionnement, évolution d'indices ou de coûts, etc.) ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe (plan à moyen terme, études de rentabilité, part de marché, carnet de commandes, réglementation, litiges, etc.).

S'il existe de tels événements ou circonstances, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement est estimée. Si la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation enregistrée en charges du compte de résultat.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient est déterminée.

Lorsqu'un test sur les actifs d'une filiale fait ressortir une perte de valeur de l'UGT, la perte de valeur est affectée en premier lieu à l'écart d'acquisition attaché, puis aux actifs de cette unité au prorata de leurs valeurs comptables.

En cas de perte de valeur avérée, toute dépréciation comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition est définitive. Pour les autres actifs, les indices de perte de valeur sont analysés à chaque clôture ultérieure et, s'il existe des changements favorables dans les estimations qui avaient conduit précédemment à une dépréciation, une reprise de perte de valeur est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

La valeur recouvrable des UGT qui correspond à leur valeur d'utilité est déterminée en utilisant :

- un taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe. Il ressort à 9 % pour l'ensemble des UGT, à l'exception des "Airbags" pour lesquels a été retenu un taux de 10 %.
- des flux de trésorerie déterminés à partir de plans sur une période de 4 ans. Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuel de 2 %, reflétant le taux de croissance attendu du marché considéré à l'exception des "Airbags" pour lesquels a été retenu un taux nul.
- un taux de change euro/dollar à 1,40 pour la première année, 1,35 pour la seconde et 1,30 au-delà, accompagné de simulation sur l'impact d'une dépréciation du dollar au-delà de la deuxième année (simulation à 1,40/1,50).

Les valeurs recouvrables des UGT sont supérieures à leurs valeurs comptables dans toutes les hypothèses ci-dessus, notamment avec une parité euro/dollar de 1,50, à l'exception de la valeur de Driessen dont la valeur recouvrable serait inférieure d'environ 20 M€ dans l'hypothèse d'une parité euro/dollar à 1,50 à perpétuité.

X) Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente lorsque sa valeur sera principalement recouvrée par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue.

Pour que ce soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. À la clôture, les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur juste valeur.

Y) Principes de présentation des informations financières IFRS

Le Groupe a fait le choix d'isoler les éléments non récurrents significatifs au sein de son résultat opérationnel.

La partie non récurrente est présentée après le sous total "Résultat opérationnel courant" (ROC) sur une ligne "Éléments opérationnels non courants" ; le sous total en résultant étant le "Résultat opérationnel" (RO).

L'agrégat "Endettement financier" utilisé par le Groupe dans sa communication est la somme des postes "Dettes financières courantes et non courantes" diminués du poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie".

La présentation du bilan et du compte de résultat a été revue conformément à IAS 1 "Présentation des États financiers".

Au bilan, les actifs/passifs faisant partie du cycle d'exploitation du Groupe sont classés en courant.

Tous les autres actifs/passifs sont classés en non courant.

Le premier niveau d'information sectorielle retenu est le secteur d'activité, conformément à l'organisation interne du Groupe.

Les secteurs d'activité retenus sont les suivants :

- branche AeroSafety & Technology ;
- branche Aircraft Systems ;
- branche Cabin Interiors.

Le second niveau d'information sectorielle retenu est la zone géographique. Les secteurs géographiques retenus sont les suivants :

- Europe ;
- Amériques ;
- Autres.

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers du Groupe.

Z) Résultat par action

Le résultat par action tel que présenté en regard du résultat net IFRS est calculé en conformité avec l'IAS 33 "Résultat par action".

Le résultat de base par action doit être calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen d'actions en circulation.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

AA) Actifs en cours de cession

Le résultat net d'impôt des activités en cours de cession et des activités abandonnées figurant au compte de résultat de l'exercice 2007/2008 correspond à la cession de la branche Marine.

Ces actifs ont été cédés à effet du 27 septembre 2007.

AB) Informations sectorielles

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des produits et des services rendus. Chaque secteur représente un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés. Ces secteurs correspondent au découpage du reporting interne utilisé par le management du Groupe pour le suivi des activités du Groupe.

À compter de l'exercice 2008/2009, les activités AeroSafety Systems et Technology ont été regroupées au sein d'une même branche, dénommée AeroSafety & Technology. Les trois raisons principales ayant conduit à ce regroupement sont le fait que :

- ces activités ont le même responsable ;
- l'activité Télémessure et télécommunications a de nombreux liens avec l'activité Aerospace ;
- l'activité "Airbags" dispose de certains moyens industriels partagés avec ceux des activités AeroSafety.

• Branche AeroSafety & Technology

Au sein de cette branche, le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise :

- des systèmes d'évacuation pour avions : toboggans pour aviation civile, flottabilités de secours des hélicoptères, etc. ;
- des systèmes de parachutes et de protection pour les marchés militaires et civils (parachutes "sportifs") ;
- des systèmes d'arrêt d'urgence : systèmes de relevages et filets/freins mécaniques ou textiles pour les applications militaires ;
- des systèmes de frein en ciment cellulaire pour les applications civiles ;
- des systèmes et technologies élastomères ;
- des systèmes d'interconnexion électrique ;
- des systèmes de télémessure et télécommunication appliqués à l'aéronautique et l'espace sur des marchés tant militaires que civils ;
- des sacs "Airbags".

• Branche Aircraft Systems

Cette branche conçoit, développe, produit et commercialise :

- des systèmes de gestion de la puissance électrique pour l'aéronautique ;
- des actionneurs, capteurs et moteurs électriques pour l'aéronautique ;
- des calculateurs embarqués pour l'aéronautique ;
- des systèmes de carburant pour l'aéronautique et la Formule 1 ;
- des systèmes oxygène pour l'aéronautique ;
- des systèmes hydrauliques et régulation pour l'aéronautique.

• Branche Cabin Interiors

Cette branche conçoit, développe, produit et commercialise, essentiellement dans le domaine civil :

- des sièges passagers et équipages ;
- des équipements de cabines : systèmes de distribution d'eau, sanitaire, de réfrigération, trolleys, etc. ;
- des systèmes Cabine : intérieurs de cabine, "galley", blocs toilettes, coffres à bagages, séparateurs de classe, etc.

Note 2 - Gestion des risques financiers

A) Risque de taux

Le financement de l'ensemble des filiales du Groupe est centralisé. La dette du Groupe au 31 août 2009 est principalement exposée aux variations de l'Euribor.

Le Groupe a mis en place, le 29 juin 2009, des couvertures de taux sous forme de swap "base Euribor 3 mois" pour un montant de 350 M€, à échéance au 29 juin 2010. Le taux moyen de ces couvertures est de 1,18 %.

La juste valeur des instruments de couverture utilisés par le Groupe au 31 août 2009 est :

Swap	Nominal	Moins d'un an		Plus d'un an	FVH ⁽¹⁾ (en milliers d'euros)
		(en milliers d'euros)			
EUR	350 000	350 000	-		(713)

(1) FVH = Fair Value Hedge : juste valeur ou valeur de marché. Elle correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sur la base de la dette financière nette au 31 août 2009, une variation de 10 points de base des taux d'intérêts aurait généré une variation des charges financières de 0,6 M€ sur une période de 12 mois.

B) Risque de change**1. Couverture**

La quasi totalité de l'exposition du Groupe au risque de transaction sur ses opérations commerciales et industrielles, concerne la parité euro/dollar US. Les instruments de couverture utilisés par le Groupe au 31 août 2009 pour le couvrir, sont :

Ventes à terme	Nominal	Moins d'un an	Plus d'un an	FVH (2)
	(en milliers de dollars US)			(en milliers d'euros)
USD	92 035 ⁽¹⁾	92 035	–	7 834

(1) Soit 72 264 K€.

(2) FVH = Fair Value Hedge : juste valeur ou valeur de marché. Elle correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Valeur au bilan (en milliers d'euros)	Actif		Passif	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couvertures de juste valeur	7 859	–	25	–
Couvertures de flux futurs	–	–	–	–

Le cours moyen du dollar de transaction a été de 1,30 sur l'exercice. L'impact d'une variation de 10 cents (passage de 1,30 à 1,40) aurait été de 29,8 M€ sur le résultat opérationnel courant. L'impact d'une variation de 10 cents sur le dollar de conversion (passage de 1,30 à 1,40) aurait été de 9,6 M€ sur le résultat opérationnel courant.

2. Exposition

L'analyse de l'exposition du Groupe au risque de change bilantiel repose sur les montants notionnels des transactions libellées dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée, à la clôture de l'exercice présenté.

La seule devise significative dans le Groupe est le dollar US et les montants concernés sont :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009
Actifs financiers	259,7
Passifs financiers	135,3
Position nette avant gestion	124,4
Dérivés de couverture	91,0
Couvertures de flux futurs	33,4

L'analyse de sensibilité du résultat net au risque de change du dollar US mesure l'effet d'une variation de cette devise sur la position nette en dollar US. Une appréciation de 10 % de l'euro par rapport à la parité euro/dollar de clôture, au 31 août 2009, aurait eu pour conséquence une diminution du résultat net à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009
Impact sur le résultat net (*)	1,4

(*) Sur la base d'un taux d'impôt moyen de 33 %.

C) Risque de liquidité

(en milliers d'euros)	Valeur comptable à la clôture	Non échus et retards < 30 jours, non dépréciés	Échus de plus de 30 jours et non dépréciés à la clôture				Total	Échus et dépréciés
			(nombre de jours)					
			31-90	91-180	181-360	>361		
Clients au 31/08/2008	498 151	433 995	37 819	16 520	6 570	2 506	63 415	741
Clients au 31/08/2009	430 955	354 053	42 874	15 210	12 836	4 781	75 701	1 201

Les actions menées sur la réduction du besoin de fonds de roulement ont permis, à périmètre et à taux constants, de réduire les encours de créances clients de 14,2 %, alors que le chiffre d'affaires est en réduction de 5,3 %.

Le montant des encours sur l'ensemble des compagnies aériennes affiche une progression de 3 % légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires réalisé avec ces mêmes compagnies aériennes, à taux et périmètre constants.

La part des encours sur les compagnies aériennes représente 23 % du total des encours au 31 août 2009, contre 19 % au 31 août 2008 à périmètre constant.

Le montant des créances échues de plus de 30 jours et non dépréciées à la clôture augmente de 12 M€ ; l'essentiel de cette augmentation est générée par l'activité Services, liée notamment aux retards de livraison qui ont affecté la mise en place de cette nouvelle organisation.

Note 3 - Information sectorielle
A - Éléments du compte de résultat
Note 3.1 - Composition du chiffre d'affaires consolidé par branche et par zone géographique de localisation des clients

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	279 884	167 291	65 623	512 798
Aircraft Systems	321 603	166 035	51 728	539 366
Cabin Interiors	215 924	558 164	188 234	962 322
TOTAL	817 411	891 490	305 585	2 014 486
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	271 173	171 897	63 211	506 281
Aircraft Systems	334 843	167 039	62 155	564 037
Cabin Interiors	292 875	609 912	232 591	1 135 378
TOTAL	898 891	948 848	357 957	2 205 696

Note 3.2 - Composition du chiffre d'affaires consolidé par branche et par zone géographique d'implantation

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	311 618	198 965	2 215	512 798
Aircraft Systems	413 359	100 321	25 686	539 366
Cabin Interiors	232 322	730 000	-	962 322
TOTAL	957 299	1 029 286	27 901	2 014 486
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	287 448	203 136	15 697	506 281
Aircraft Systems	428 569	105 260	30 208	564 037
Cabin Interiors	333 589	791 142	10 647	1 135 378
TOTAL	1 049 606	1 099 538	56 552	2 205 696

Note 3.3 - Composition du chiffre d'affaires consolidé par branche avec ventilation du chiffre d'affaires intersecteurs

(en milliers d'euros)	CA y compris intersecteurs	CA intersecteurs	CA consolidé
Au 31 août 2008			
AeroSafety & Technology	518 615	5 817	512 798
Aircraft Systems	545 518	6 152	539 366
Cabin Interiors	965 326	3 004	962 322
TOTAL	2 029 459	14 973	2 014 486
Au 31 août 2009			
AeroSafety & Technology	511 165	4 884	506 281
Aircraft Systems	572 305	8 268	564 037
Cabin Interiors	1 136 822	1 444	1 135 378
TOTAL	2 220 292	14 596	2 205 696

Note 3.4 - Résultat opérationnel courant par branche et par zone géographique d'implantation

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	35 443	30 628	1 711	67 782
Aircraft Systems	40 663	12 417	2 918	55 998
Cabin Interiors	15 480	101 364	(378)	116 466
Société Zodiac Aerospace	(4 641)	(18)	-	(4 659)
TOTAL	86 945	144 391	4 251	235 587
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	26 586	32 731	418	59 735
Aircraft Systems	67 395	3 641	730	71 766
Cabin Interiors	11 604	104 857	1 099	117 560
Société Zodiac Aerospace	275	73	-	348
TOTAL	105 860	141 302	2 247	249 409

Note 3.5 - Résultat net ventilé par branche

(en milliers d'euros)	AeroSafety & Technology	Aircraft Systems	Cabin Interiors	Société Zodiac Aerospace	Total activités poursuivies	Activités en cours de cession et abandonnées	Total avec activités en cours de cession et abandonnées
Au 31 août 2008							
Résultat net	44 695	37 486	71 663	(16 076)	137 768	373 606	511 374
Au 31 août 2009							
Résultat net	36 106	47 020	74 578	15 216	172 920	-	172 920

Note 3.6 - Dotation aux amortissements ventilée par branche

(en milliers d'euros)	AeroSafety & Technology	Aircraft Systems	Cabin Interiors	Société Zodiac Aerospace	Total
Au 31 août 2008					
Dotation aux amortissements	13 455	17 430	17 784	1 890	50 559
Au 31 août 2009					
Dotation aux amortissements	13 425	18 012	25 338	1 794	58 569

Note 3.7 - Pertes de valeur ventilées par branche

(en milliers d'euros)	AeroSafety & Technology	Aircraft Systems	Cabin Interiors	Société Zodiac Aerospace	Total
Au 31 août 2008					
Pertes de valeur ⁽¹⁾	426	-	-	-	426
Au 31 août 2009					
Pertes de valeur ⁽¹⁾	2 420	-	-	-	2 420

(1) Pertes de valeur sur des lignes de produits de l'UGT AeroSafety & Technology.

B - Éléments du bilan**Note 3.8 - Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition par branche et par zone géographique**

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	55 008	53 431	590	109 029
Aircraft Systems	350 441	39 639	6 156	396 236
Cabin Interiors	171 366	486 583	-	657 949
Société Zodiac Aerospace	659	-	-	659
TOTAL	577 474	579 653	6 746	1 163 873
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	51 004	53 882	593	105 479
Aircraft Systems	362 547	41 632	6 340	410 519
Cabin Interiors	174 787	505 678	12	680 477
Société Zodiac Aerospace	863	-	-	863
TOTAL	589 201	601 192	6 945	1 197 338

Note 3.9 - Immobilisations corporelles par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	26 535	18 676	5 171	50 382
Aircraft Systems	50 983	8 606	4 518	64 107
Cabin Interiors	16 589	57 916	7 770	82 275
Société Zodiac Aerospace	26 335	-	-	26 335
TOTAL	120 442	85 198	17 459	223 099
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	23 937	17 527	6 902	48 366
Aircraft Systems	50 422	7 980	4 952	63 354
Cabin Interiors	17 371	58 767	10 611	86 749
Société Zodiac Aerospace	43 754	-	-	43 754
TOTAL	135 484	84 274	22 465	242 223

Note 3.10 - Investissements corporels et incorporels par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	6 942	2 970	2 224	12 136
Aircraft Systems	25 931	1 808	2 089	29 828
Cabin Interiors	4 720	35 580	515	40 815
Société Zodiac Aerospace	9 330	-	-	9 330
TOTAL	46 923	40 358	4 828	92 109
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	5 570	2 848	2 376	10 794
Aircraft Systems	27 871	2 196	1 987	32 054
Cabin Interiors	4 586	23 391	3 801	31 778
Société Zodiac Aerospace	19 417	-	-	19 417
TOTAL	57 444	28 435	8 164	94 043

Note 3.11 - Stocks par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	63 506	34 450	3 385	101 341
Aircraft Systems	140 200	19 234	4 043	163 477
Cabin Interiors	86 957	159 357	15 154	261 468
Société Zodiac Aerospace	-	-	-	-
TOTAL	290 663	213 041	22 582	526 286
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	61 572	37 788	5 392	104 752
Aircraft Systems	130 809	18 319	2 398	151 526
Cabin Interiors	79 859	144 780	8 715	233 354
Société Zodiac Aerospace	-	-	-	-
TOTAL	272 240	200 887	16 505	489 632

Note 3.12 - Clients par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	83 506	47 333	111	130 950
Aircraft Systems	118 859	13 569	5 505	137 933
Cabin Interiors	71 372	156 762	937	229 071
Société Zodiac Aerospace	197	-	-	197
TOTAL	273 934	217 664	6 553	498 151
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	72 477	42 138	2 634	117 249
Aircraft Systems	90 935	13 289	5 831	110 055
Cabin Interiors	68 388	133 122	1 934	203 444
Société Zodiac Aerospace	179	28	-	207
TOTAL	231 979	188 577	10 399	430 955

Note 3.13 - Provisions pour risques et charges non courantes et courantes par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	13 479	4 517	32	18 028
Aircraft Systems	25 277	1 804	-	27 081
Cabin Interiors	13 977	9 910	114	24 001
Société Zodiac Aerospace	22 788	-	-	22 788
TOTAL	75 521	16 231	146	91 898
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	17 820	4 107	38	21 965
Aircraft Systems	25 227	1 267	-	26 494
Cabin Interiors	13 511	9 692	275	23 478
Société Zodiac Aerospace	9 567	73	-	9 640
TOTAL	66 125	15 139	313	81 577

Note 3.14 - Fournisseurs par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	34 353	8 587	1 091	44 031
Aircraft Systems	69 898	4 589	608	75 095
Cabin Interiors	48 405	52 524	4 561	105 490
Société Zodiac Aerospace	10 073	101	-	10 174
TOTAL	162 729	65 801	6 260	234 790
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	25 596	6 494	1 578	33 668
Aircraft Systems	36 065	4 601	680	41 346
Cabin Interiors	45 400	44 544	1 869	91 813
Société Zodiac Aerospace	6 740	18	-	6 758
TOTAL	113 801	55 657	4 127	173 585

Note 3.15 - Personnel et organismes sociaux par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	Europe	Amériques	Autres	Total
Au 31 août 2008				
AeroSafety & Technology	21 316	5 759	364	27 439
Aircraft Systems	33 464	2 548	369	36 381
Cabin Interiors	9 208	28 780	49	38 037
Société Zodiac Aerospace	3 763	-	-	3 763
TOTAL	67 751	37 087	782	105 620
Au 31 août 2009				
AeroSafety & Technology	22 361	5 238	697	28 296
Aircraft Systems	40 257	2 616	651	43 524
Cabin Interiors	9 215	28 503	524	38 242
Société Zodiac Aerospace	3 406	-	-	3 406
TOTAL	75 239	36 357	1 872	113 468

Note 4 - Produits des activités ordinaires

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Ventes de biens	1 981 181	1 812 123
Prestations de services	224 515	202 363
Intérêts	2 757	3 158
Redevances	1 113	552
TOTAL	2 209 566	2 018 196

Note 5 - Charges de personnel

Note 5.1 - Information sur la composition des charges

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Salaires et charges ⁽¹⁾	693 537	610 935
Participation	10 920	4 824
Options sur actions octroyées	2 848	5 061
TOTAL	707 305	620 820

(1) Dont 172 K€ de charges sociales liées aux stock-options.

Note 5.2 - Paiements en actions

1) Options de souscription d'actions

Les Assemblées Générales Mixtes du 9 décembre 1997, du 16 décembre 2002, du 16 décembre 2004 et du 8 janvier 2008 ont autorisé le Directoire à attribuer en une ou plusieurs fois, des options de souscription d'actions à des membres du personnel des sociétés du Groupe. Les principales caractéristiques des plans mis en place sont les suivantes :

Année de mise en place des plans	Prix de souscription en euros	Date limite de levée des options	Nombre d'options non exercées au 31/08/2009
23/11/2001	18,01	23/11/2009	51 656
22/11/2002	19,97	22/11/2010	98 451
21/11/2003	23,83	21/11/2011	150 406
12/02/2004	23,83	12/02/2012	566 030
24/11/2004	29,24	24/11/2012	200 515
25/11/2005	44,66	25/11/2013	168 904
30/11/2006	46,64	30/11/2014	173 301
13/02/2007	49,29	13/02/2015	79 350
03/12/2007	41,11	03/12/2015	145 562
03/12/2007	41,11	03/12/2015	275 080
04/12/2008	29,36	04/12/2016	142 050
TOTAL			2 051 305

Le nombre d'options émises au cours de l'exercice et leur prix moyen d'exercice pondéré ont évolué de la façon suivante :

Nombre d'options	31/08/2009	31/08/2008
Au 1 ^{er} septembre	2 062 310	1 639 495
Émises	144 700	409 950
Ajustement suite au dividende exceptionnel	-	116 772
Annulées	(78 829)	-
Expirées	(36 502)	(19 250)
Exercées	(40 374)	(84 657)
Au 31 août	2 051 305	2 062 310

Les options attribuées sur cet exercice, en décembre 2008, ne peuvent être exercées avant le 3 décembre 2009 pour moitié.

Les 40 374 options exercées en 2008/2009 ont donné lieu à l'émission de 40 374 actions levées entre le 1^{er} septembre 2008 et le 31 août 2009, à un prix moyen d'attribution de 18,55 €.

La juste valeur moyenne pondérée des options émises en décembre 2008 et ayant une durée de vie moyenne de 6 ans est de 8,26 €.

Le modèle d'évaluation utilisé, le modèle binomial, comprenait les principaux facteurs suivants :

- prix de l'action à la date d'octroi	27,17 €
- prix d'exercice de l'option	29,36 €
- volatilité estimée	44,75 %
- taux d'intérêt sans risque	3,43 %
- taux de dividende espéré de l'action	2,00 %

La charge comptabilisée sur l'exercice, au titre des options de souscription d'actions qui ont été consenties avant le 7 novembre 2002 et non définitivement acquises au 1^{er} janvier 2005, ainsi que celles consenties après le 1^{er} septembre 2005, s'élève à 2 848 K€, contre 5 061 K€ sur l'exercice 2007/2008.

Au montant 2008/2009 de 2 848 K€ vient s'ajouter un montant de 172 K€ de charges sociales.

2) Share appreciation rights

Certains salariés bénéficient de contrats d'intéressement qui sont fondés sur l'appréciation de la valeur de l'action d'une entité du Groupe. Ces contrats d'intéressement, communément appelés "share appreciation rights" (SARs) sont réglés en numéraire aux bénéficiaires à l'échéance de la période d'acquisition des droits correspondants. Les principales dispositions des plans concernés sont les suivantes :

- durée et échéance : 2005-2010 ;
- base de valorisation : multiples de l'EBITA de l'entité concernée.

Les données chiffrées relatives à ces plans sont les suivantes, au 31 août 2009 (en milliers d'euros) :

- valeur comptable totale du passif des SARs au bilan :	2 890 K€
- charge de l'exercice constatée au titre des SARs :	1 180 K€

3) Rapport spécial du Directoire au titre des stock-options

Le rapport détaillé est à la disposition des actionnaires en Assemblée Générale.

Concernant les stock-options des mandataires sociaux :

- il n'y a pas eu de levées d'options en 2008/2009 ;
- il n'y a pas eu d'attributions d'options en 2008/2009.

Concernant les salariés du Groupe bénéficiant de stock-options :

- le total des 10 plus fortes levées de stock-options en 2008/2009 a été de 30 223 ;
- le total des 10 plus fortes attributions de stock-options en 2008/2009 a été de 45 050.

Note 6 - Variation de stocks⁽¹⁾

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Variation des stocks comptabilisée au cours de l'exercice	(28 495)	53 550
Dépréciations des stocks dotées au cours de l'exercice	(19 846)	(5 369)
Reprises de dépréciations de stocks au cours de l'exercice	9 451	3 856
TOTAL	(38 890)	52 037

(1) Stocks matières premières, encours, marchandises et produits finis.

Note 7 - Autres produits et charges courants

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Résultat sur cession d'immobilisations	(407)	235
Coût de restructuration	-	-
Pertes de valeur d'immobilisations	-	-
Autres	(102)	549
TOTAL	(509)	784

Note 8 - Éléments opérationnels non courants

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Résultat sur cession d'immobilisations	-	-
Coûts de restructuration ⁽¹⁾	(10 519)	(760)
Coûts liés au transfert du site d'Issy-les Moulineaux à Plaisir	(2 100)	-
Pertes de valeur ⁽²⁾	(2 420)	(426)
Litiges	(100)	-
Gel du plan de pension Avox Systems (US) ⁽³⁾	(1 472)	-
Amortissements d'immobilisations incorporelles ⁽⁴⁾	(1 274)	-
Résultat de cession des titres Zodiac Marine Holding et Coast Investment	(5 138)	-
Autres	1 468	(831)
TOTAL	(21 555)	(2 017)

(1) Constitués de la fermeture du site de Rockford (USA/Cabin) pour un montant de 989 K€ et du site de Valence (Espagne/"Airbags") pour un montant de 3 458 K€, des restructurations des sites de l'activité Actionneurs pour un montant de 2 101 K€, de la fermeture du site de Rungis (ECE/Aircraft) pour un montant de 1 684 K€, de la fermeture du site d'Ashington (UK/"Airbags") pour un montant de 1 567 K€, et d'autres restructurations pour 720 K€.

(2) Pertes de valeur sur des lignes de produits de l'UGT AeroSafety & Technology.

(3) Voir note 21, point 2.2. USA

(4) Amortissement des carnets de commandes valorisés lors des acquisitions.

Note 9 - Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Produits financiers	2 757	2 130
Différences de change	(192)	(559)
Différence entre cours spot et cours à terme sur devise	631	443
Produits(charges) de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3 196	2 014
Coût de l'endettement financier brut	(36 338)	(31 788)
TOTAL	(33 142)	(29 774)

Note 10 - Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Dividendes	-	-
Dotation et reprise provisions	14	2
Résultat de cession sur titres non consolidés	-	-
Pertes de valeur	-	-
Charges de désactualisation des indemnités de retraite nettes des rendements	(1 174)	(837)
TOTAL	(1 160)	(835)

Le coût de l'endettement financier brut augmente de 4,5 M€ du fait de l'augmentation de l'encours moyen d'utilisation de nos lignes de crédit. Le coût moyen de nos crédits s'établit à 3,60 % sur la période, contre 5,36 % sur l'exercice précédent ; le coût complet de nos ressources financières (y compris les coûts liés aux prestations bancaires diverses) s'établissant à 3,97 %, contre 5,80 % sur l'exercice précédent.

Note 11 - Impôts

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
1) Bilan		
Impôts différés :		
Impôts différés débiteurs	3 161	3 138
Impôts différés créditeurs	48 059	42 817
Impôts différés nets	(44 898)	(39 679)
Ventilation du montant net par nature :		
Avantages sociaux	20 054	16 671
Dépréciation de stocks et frais généraux stockés	17 053	14 446
Profits sur stock final	14 446	6 488
Frais de développement	(57 954)	(50 646)
Écarts d'acquisition	(50 247)	(39 918)
Retraitement provisions règlementées	(3 889)	(3 840)
Autres	15 639	17 120
Impôts différés nets	(44 898)	(39 679)
2) Compte de résultat		
Impôts différés / impôts exigibles :		
- impôts différés	(4 981)	14 573
- impôts exigibles	25 613	50 620
Impôts ⁽¹⁾	20 632	65 193
3) Crédits d'impôt ou pertes fiscales non reconnus ⁽²⁾	7 115	9 858

(1) Au 31 août 2009, ce montant inclut 1 339 K€ comptabilisés au titre d'un contrôle fiscal de la société IN-LHC.

(2) Ce montant inclut 487 K€ à échéance au 31 août 2010.

(en milliers d'euros)	31/08/2009
Taux effectif d'impôt	
Résultat avant impôt	193 552
Taux d'impôt	34,43 %
Impôt théorique	66 640
Incidence des impôts à taux réduit	(145)
Impact des taux d'impôts des autres pays ⁽¹⁾	1 422
Cession de participations ⁽²⁾	(34 908)
Crédit d'impôt à la recherche et à la formation	(13 756)
Divers (y compris contrôles fiscaux)	1 379
Impôt consolidé	20 632
Taux effectif d'impôt	10,66 %

(1) Y compris crédit impôt production.

(2) Ce montant comprend l'ajustement de l'impôt final sur la cession des titres Marine Holding US pour 14 421 K€ et de l'impôt sur la moins-value générée par la cession des titres Zodiac Marine Holding pour un montant de 20 487 K€.

Note 12 - Résultat par action

	31/08/2009	31/08/2008
Nombre d'actions retenu pour le calcul ⁽¹⁾	52 788 301	54 962 150
Bénéfice net par action des activités poursuivies (en euro) ⁽²⁾	3,28	2,51
Résultat dilué par action :		
Nombre d'actions retenu pour le calcul ⁽³⁾	52 891 780	55 348 890
Bénéfice net par action des activités poursuivies (en euro) ⁽⁴⁾	3,27	2,49

(1) Nombre moyen pondéré d'actions représentant le capital sur l'exercice.

(2) Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, divisé par le nombre moyen d'actions.

(3) Nombre moyen pondéré d'actions représentant le capital sur l'exercice, complété par la quotité des options de souscription d'actions considérées comme dilutives, attribuées préalablement à la clôture de l'exercice et non encore exercées.

(4) Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, divisé par le nombre moyen d'actions calculé selon renvoi (3).

Note 13 - Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Note 13.1 - Écarts d'acquisition : brut

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2008	Écart de conversion	Variation de périmètre	Modification (1)	Autres	Solde au 31/08/2009
Écarts d'acquisition	1 084 580	16 268	-	2 353	-	1 103 201

(1) Dans la période d'un an suivant l'acquisition ou après cette période pour les impôts différés non reconnus à l'acquisition.

Note 13.2 - Écarts d'acquisition : amortissement

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2008	Écart de conversion	Variation de périmètre	Modification	Dépréciation	Autres	Solde au 31/08/2009
Écarts d'acquisition	104 763	1 033	-	-	1 495	-	107 291
Valeur nette des écarts d'acquisition	979 817	-	-	-	-	-	995 910

Les écarts d'acquisition nets se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
UGT :		
- AeroSafety & Technology		
AeroSafety	59,2	59,7
Technology	36,4	39,2
- Aircraft Systems ⁽¹⁾	311,0	309,8
- Cabin Interiors :		
Cabin ⁽²⁾	534,9	517,3
Seats	54,4	53,8
TOTAL	995,9	979,8

(1) Dont Intertechnique : 255,4 M€ au 31 août 2009.

(2) Dont C&D : 306,3 M€ et Monogram : 112,9 M€ au 31 août 2009.

Les tests de dépréciation ont été conduits comme indiqués au paragraphe W de la note 1 "Principes comptables".

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- variation de la parité euro/dollar de 0,10 ;
- variation du taux d'actualisation retenu de 0,5 %.

Ces variations d'hypothèses, prises individuellement ou cumulativement, ne conduisent pas à des valeurs d'utilités inférieures aux valeurs comptables, sauf sur des lignes de produits de l'UGT AeroSafety & Technology dont les écarts d'acquisition ont été dépréciés pour 1,6 M€.

Note 13.3 - Immobilisations incorporelles : brut

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2008	Écart de conversion	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	Solde au 31/08/2009
Frais d'établissement	30	-	-	18	(3)	-	45
Frais de développement ⁽¹⁾	159 654	2 200	-	26 004	(140)	-	187 718
Brevets et marques	37 222	114	-	39	(47)	(396)	36 932
Fonds de commerce	2 173	1	-	-	-	(36)	2 138
Certifications et autres	42 040	168	-	4 146	(984)	206	45 576
TOTAL	241 119	2 483	-	30 207	(1 174)	(226)	272 409

(1) Frais engagés essentiellement pour les programmes A380, B787, A400M, A350, G250 et G650. Ces dépenses peuvent faire l'objet d'avances remboursables qui dans ce cas ne donnent pas lieu à capitalisation complémentaire. Les coûts de développement maintenus en résultat d'exploitation après capitalisation et facturation aux clients et hors amortissement des coûts de développement capitalisés sont de 111 228 K€ en 2008/2009, contre 91 008 K€ en 2007/2008, soit une augmentation de 22 % et de 17 % à périmètre constant.

Note 13.4 - Immobilisations incorporelles : amortissement

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2008	Écart de conversion	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	Solde au 31/08/2009
Frais d'établissement	8	-	-	9	(3)	-	14
Frais de développement ⁽¹⁾	16 550	325	-	7 469	-	-	24 344
Brevets et marques	9 281	77	-	2 152	(31)	(395)	11 084
Fonds de commerce	2 124	-	-	-	-	-	2 124
Certifications et autres	29 100	132	-	4 846	(899)	236	33 415
TOTAL	57 063	534	-	14 476	(933)	(159)	70 981
Valeur nette des immobilisations incorporelles	184 056	1 949	-	15 731	(241)	(67)	201 428

(1) Frais engagés essentiellement pour les programmes A380, B787, A400M, A350, G250 et G650. Ces dépenses peuvent faire l'objet d'avances remboursables qui dans ce cas ne donnent pas lieu à capitalisation complémentaire. Les coûts de développement maintenus en résultat d'exploitation après capitalisation et facturation aux clients et hors amortissement des coûts de développement capitalisés sont de 111 228 K€ en 2008/2009, contre 91 008 K€ en 2007/2008, soit une augmentation de 22 % et de 17 % à périmètre constant.

Note 14 - Immobilisations corporelles

Note 14.1 - Immobilisations corporelles : brut

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2008	Écart de conversion	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	Solde au 31/08/2009
Terrains et agencement terrains	19 505	137	-	231	-	-	19 873
Constructions et aménagements	166 096	1 475	-	4 259	(461)	1 623	172 992
Matériel, mobilier, agencement et autres	418 277	3 132	-	33 107	(19 352)	2 240	437 404
Immobilisations en cours	17 981	56	-	27 165	-	(6 359)	38 843
TOTAL	621 859	4 800	-	64 762	(19 813)	(2 496)	669 112

Note 14.2 - Immobilisations corporelles : amortissement

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2008	Écart de conversion	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	Solde au 31/08/2009
Terrains et agencement terrains	1 310	12	-	54	-	-	1 376
Constructions et aménagements	93 006	650	-	8 735	(322)	531	102 600
Matériel, mobilier, agencement et autres	304 444	1 939	-	36 279	(17 399)	(2 350)	322 913
TOTAL	398 760	2 601	-	45 068	(17 721)	(1 819)	426 889
Valeur nette des immobilisations corporelles	223 099	2 199	-	19 694	(2 092)	(677)	242 223

Contrats de locations financement

Les immobilisations corporelles incluent les éléments suivants pris en location financement :

(en milliers d'euros)	31/08/2009
Matériel, mobilier, agencement et autres	
Valeur brute	1 716
Amortissements cumulés	372
Valeur nette comptable	1 344
Moins d'1 an	614
De 1 à 5 ans	613
Plus de 5 ans	-
Paievements minimaux futurs	1 227

Note 15 - Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation incluaient à l'ouverture de l'exercice :

a) la souscription au capital de Coast Investment pour une valeur nette comptable de 1,6 M€, et le financement mis en place au moment de l'acquisition, pour une valeur de 0,5 M€.

b) la participation au capital de Zodiac Marine Holding pour une valeur nette comptable de 9,3 M€.

En fin d'exercice, Zodiac Aerospace a pris la décision de céder au Groupe Carlyle les titres désignés ci-dessus ; Zodiac Aerospace ayant pris acte de conditions de marché difficiles pour ces activités, qui l'avaient déjà conduit à ajuster très significativement la juste valeur de cette participation dans les comptes 2007/2008. Cette cession qui s'est faite à un prix symbolique est effective au 31 août 2009.

La cession de cette participation s'est traduite sur l'exercice 2008/2009 par une moins-value avant impôt de 5,1 M€ et une reprise sur capitaux propres de 6,3 M€.

Note 16 - Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement de dépôts.

Note 17 - Stocks

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Matières premières	250 754	273 700
Encours	107 844	129 373
Produits finis et marchandises	131 034	123 213
TOTAL	489 632	526 286

Aucun stock n'a été donné en nantissement de passif.

Note 18 - Trésorerie

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	101 873	99 015
Valeurs mobilières	123	321
Dettes financières courantes	243 485	394 320
Billets de trésorerie	-	(35 000)
Part courante des emprunts long terme et avances remboursables	(230 279)	(286 412)
Banques	13 208	72 908
Trésorerie nette	88 778	26 428

Note 19 - Capital

	Nombre d'actions (en milliers)	Actions ordinaires (en milliers d'euros)	Prime d'émission (en milliers d'euros)	Total (en milliers d'euros)
Au 31 août 2007	55 583	11 117	181 816	192 933
Frais sur prime	-	-	-	-
Options exercées	85	17	1 887	1 904
Dividendes	-	-	(111 102)	(111 102)
Au 31 août 2008	55 668	11 134	72 601	83 735
Frais sur prime	-	-	-	-
Options exercées	40	8	741	749
Dividendes	-	-	-	-
Au 31 août 2009	55 708	11 142	73 342	84 484

Note 20 - Dettes financières

Note 20.1 - Ventilation des dettes financières

(en milliers d'euros)	Taux d'intérêts ⁽¹⁾	Maturité	31/08/2009	31/08/2008
A. Dettes financières non courantes				
Crédit syndiqué confirmé (euro)	3,635	(3)	486 000	355 000
Crédit syndiqué confirmé (dollar US)	2,262	(3)	7 025	77 941
Frais de crédits syndiqués			(2 814)	(1 431)
Autres emprunts et crédits non confirmés part non courante	NS	(4)	22 681	24 649
Total ⁽²⁾			512 892	456 159
B. Dettes financières courantes				
Billets de trésorerie (euro)	-		-	35 000
Crédit syndiqué confirmé (euro)	3,635	(3)	228 875	285 000
Découverts bancaires, lignes de spots, autres emprunts et crédits non confirmés part courante	NS	(5)	14 610	74 320
Total			243 485	394 320
TOTAL			756 377	850 479

(1) Taux d'intérêts moyens sur l'exercice hors amortissement des frais de mise en place du crédit syndiqué.

(2) Échéances et répartition par devises des emprunts et crédits confirmés (équivalent en milliers d'euros au 31 août 2009) :

Année	Montant (en milliers d'euros)	Devises	Montant (en milliers d'euros)
2010/2011	491 642	Euro	505 387
2011/2012	751	Dollar US	7 264
2012/2013	652	Autres	241
Après 2013	19 847		

(3) Le crédit syndiqué de 1 500 M€ mis en place le 14 juin 2005 a fait l'objet d'un avenant en date du 10 mars 2009.

Le nouvel échéancier est le suivant :

- la tranche A a été prorogée à hauteur de 228,9 M€ pour une durée supplémentaire de 1 an, à échéance au 11 juin 2010 ;
- la tranche B : sans changement, 691 M€ à échéance au 14 juin 2011 et 9 M€ à échéance au 14 juin 2010 ;
- la tranche C : ramenée à 162 M€, a été remboursée au 31 mai 2009.

(4) Principalement après 2013.

(5) Un à trois mois renouvelables.

Note 20.2 - Covenants

Le Groupe est soumis à un seul covenant bancaire qui est le ratio "Dettes financières/EBITDA", dans la définition figurant au contrat de crédit.

Ce covenant, lié au crédit syndiqué doit être égal ou inférieur à 3 à la clôture des exercices 2008/2009 - 2009/2010. Il a été respecté au 31 août 2009, son non respect pouvant entraîner le remboursement intégral, par anticipation du crédit.

Note 21 - Provisions

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2008	Écart de conversion	Variation de périmètre	Variations de l'exercice			Autres	Solde au 31/08/2009
				Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)		
Couverture médicale retraites USA	3 344	109	-	236	(149)	(69)	-	3 471
Indemnités départ retraite	24 547	-	-	2 990	(2 185)	-	-	25 352
Divers	1 463	-	-	134	(55)	-	(30)	1 512
Total non courant	29 354	109	-	3 360	(2 389)	(69)	(30)	30 335
Garantie	26 653	223	-	5 107	(4 482)	(1 213)	99	26 387
Litiges/franchises assurances	3 973	46	-	1 265	(1 236)	(519)	58	3 587
Restructurations, diversification	1 686	1	-	6 623	(952)	(632)	237	6 963
Impôts et taxes	23 524	(7)	-	709	(52)	(14 886)	-	9 288
Divers ⁽¹⁾	6 708	115	-	2 023	(1 788)	(715)	(1 326)	5 017
Total courant	62 544	378	-	15 727	(8 510)	(17 965)	(932)	51 242
TOTAL	91 898	487	-	19 087	(10 899)	(18 034)	(962)	81 577

(1) Les provisions diverses sont principalement constituées de provisions pour pertes à terminaison ainsi que de pénalités sur divers contrats commerciaux.

Provisions pour garantie :

Une provision est comptabilisée pour couvrir les appels en garantie attendus des produits vendus au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs (fonction de la durée de la garantie variable par ligne de produits) estimés sur la base de l'historique des coûts de garantie attachés à ces mêmes jeux de garantie. Les hypothèses utilisées pour évaluer ces provisions sont fondées sur les niveaux de ventes actuels et sur l'information actuellement disponible concernant les cas de garantie observés sur les produits vendus antérieurement à la date de clôture.

Provisions pour avantages du personnel - avantages postérieurs à l'emploi :

1. Régimes de retraite et d'assurance médicale à contributions définies

Le Groupe dispose de régimes à contributions définies pour tous ses salariés français. Ces régimes sont gérés par l'État. La seule obligation à la charge du Groupe est de payer les cotisations requises pour financer ces avantages, sur la base d'un pourcentage des salaires versés.

2. Régimes de retraite et d'assurance médicale à prestations définies

2.1 France

Conformément à la loi et aux conventions collectives applicables, le Groupe doit verser une indemnité de fin de carrière à ses salariés français, sous la forme d'un capital versé en une fois au moment du départ à la retraite du salarié. Dans le cadre de ces régimes, les salariés bénéficient de droits à retraite lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans. Le Groupe ne finance pas, par anticipation, ces engagements.

La valeur actuelle de l'engagement de retraite, le coût des services de la période et le coût des services passés ont été déterminés en suivant la Méthode des Unités de Crédit Projetées (cf. paragraphe T de la note 1 "Principes comptables"). Les principales hypothèses actuarielles utilisées par le Groupe sont les suivantes :

Fourchettes d'hypothèses	2008/2009	2007/2008
Taux d'actualisation	4,41 %	4,44 %
Taux de rendement des actifs attendu	Néant	Néant
Taux d'augmentation des salaires	2,5 % - 3 %	2,5 % - 3 %
Taux de rotation du personnel	30-52 ans = 3 % l'an >52 ans = 0 % l'an	30-52 ans = 3 % l'an >52 ans = 0 % l'an

La table de mortalité utilisée est la table INSEE TV-TD 04-06.

Le taux d'actualisation utilisé est basé sur la moyenne du TMO des quatre derniers semestres.

2.2 USA

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies dont bénéficient les salariés éligibles de certaines filiales nord-américaines (Air Cruisers et Avox Systems).

Dans le cadre de ces régimes, les salariés bénéficient de droits à retraite lorsqu'ils atteignent un âge compris entre 60 et 65 ans. Ces régimes sont assortis d'obligations de financement de la part du Groupe.

Afin de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des plans de pension US à prestations définies, il a été procédé au "gel" du plan d'Avox Systems ; le Groupe n'a donc plus que deux plans à prestations définies en cours : celui d'Air Cruisers qui a été "gelé" en 2003 et celui d'Avox Systems "gelé" sur cet exercice.

La valeur actuelle de l'engagement de retraite, le coût des services de la période et le coût des services passés ont été déterminés en suivant la Méthode des Unités de Crédit Projetées (cf. paragraphe T de la note 1 "Principes comptables").

Les plus récentes évaluations actuarielles des actifs du régime et de la valeur actuelle de l'engagement de retraite ont été effectuées aux dates et par les cabinets d'actuares suivants :

Filiale	Date de la dernière évaluation	Cabinet d'actuares
Air Cruisers Systems	01/10/2009	New York Life Retirement Plan Services
Avox Systems	10/09/2009	First Niagara Benefits Consulting

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour les plans sont :

Fourchettes d'hypothèses	2008/2009	2007/2008
Taux d'actualisation	6,30 %	5,85 %
Taux de rendement attendu des actifs	8,00 %	8,00 %

3. Évolution de la situation financière des régimes à prestations définies

3.1 Charge enregistrée au compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Coût des services rendus	1 875	1 783
Charge d'intérêt (désactualisation)	2 605	2 180
Rendement attendu des placements	(1 430)	(1 344)
Amortissement des écarts actuariels	61	118
Amortissement du coût des services passés	-	1 982
Réductions de droits aux régimes	-	-
Liquidations de régimes	-	-
Charge de l'exercice	3 111	4 719

3.2 Réconciliation du montant reconnu au bilan

Le rapprochement entre la dette actuarielle nette de la juste valeur des fonds des régimes, d'une part, et la provision figurant au bilan consolidé, d'autre part, s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Dette actuarielle des régimes financés	20 450	19 060
Juste valeur des fonds des régimes financés	(14 485)	(16 459)
Déficit (surplus) des régimes financés	5 965	2 601
Dette actuarielle des régimes non financés	25 777	27 967
Écarts actuariels non comptabilisés	(4 943)	(2 671)
Coût des services passés à comptabiliser	2 024	(6)
Plafonnement de l'actif éventuel	-	-
Provision au bilan	28 823	27 891

3.3 Évolution de la dette actuarielle des régimes financés et non financés

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Dette actuarielle à l'ouverture	47 027	48 289
Coût des services rendus au cours de la période	1 875	1 783
Charges d'intérêts	2 605	2 180
Écarts actuariels	41	(2 326)
Écarts de conversion	589	(1 483)
Prestations versées	(3 255)	(3 938)
Coût des services passés	(2 029)	1 981
Réduction de plans	(626)	-
Variation de périmètre et autres	-	541
Dette actuarielle à la clôture	46 227	47 027

3.4 Évolution de la juste valeur des fonds des régimes financés

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
Juste valeur à l'ouverture	(16 459)	(19 565)
Rendement attendu des actifs	(1 430)	(1 344)
Écarts actuariels	3 113	2 249
Cotisations de l'employeur et prestations versées	967	862
Écarts de conversion	(676)	1 339
Juste valeur à la clôture	(14 485)	(16 459)

Note 22 - Engagements hors bilan et passifs éventuels

Note 22.1 - Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	2009	2008
Engagements donnés		
Locations longue durée ⁽¹⁾	76 337	84 539
Écarts actuariels sur engagements de retraites ⁽²⁾	1 840	1 771
Cautions et autres garanties ⁽³⁾	5 174	3 999
Nantissement ⁽⁴⁾	535 673	535 673
Engagements reçus sur contrats	562	612

(1) Ce montant inclut les engagements sur les contrats résiliables et non résiliables.

(2) Net des impôts différés.

(3) Dont 1 607 K€ de garantie émise par Zodiac Aerospace au bénéfice de Federal Insurance Company (CHUBB) pour contregarantir les "performances bonds" émises par cette assurance au bénéfice de certains clients de notre filiale ESCO au titre de l'exécution de ses contrats commerciaux (installation de barrières et systèmes d'arrêt pour avions civils et militaires). La garantie totale utilisable dans ce cadre, émise par Zodiac Aerospace, est de 10 M\$.

(4) Les titres de la filiale Inter technique détenus à 100 % par Zodiac Aerospace ont été nantis au profit des banques participantes au Crédit Syndiqué du 14 juin 2005.

N.B. : En outre, dans le cadre de l'acquisition de C&D, Zodiac Aerospace a délivré des garanties au profit de tiers, d'une durée maximum de 5 ans à compter du 15 juillet 2005, couvrant la bonne exécution des contrats existant entre ces tiers et C&D.

Engagements relatifs aux contrats de location simple

(en milliers d'euros)	31/08/2009	31/08/2008
- Moins d'un an	20 355	20 151
- De 1 à 5 ans	45 636	49 101
- Plus de 5 ans	10 346	15 287
Paiements minimaux	76 337	84 539
Revenus minimaux futurs de sous-location à recevoir à la clôture (contrats non résiliables)	-	-

Note 22.2 - Actifs et passifs éventuels

Il n'a pas été identifié d'actifs éventuels au 31 août 2009.

Il a été identifié à la même date un seul passif éventuel.

Celui-ci concerne un litige relatif à une pollution chimique, identifié postérieurement à l'acquisition d'une société par le Groupe, aux USA, mais dont le fait générateur est antérieur à la date d'acquisition. Les conséquences financières de cette pollution entraînent dans le cadre d'une garantie contractuelle de la part du vendeur au bénéfice du Groupe Zodiac Aerospace ; cette garantie a été reprise par le successeur du vendeur.

En mars 2009, le Groupe a été informé de la faillite du successeur et notifié par ses avocats de ce fait, d'un risque éventuel de transfert de la responsabilité au Groupe Zodiac Aerospace.

Au cas où cette responsabilité serait transférée à notre Groupe, la part estimée de notre filiale US dans l'évaluation des coûts de remise en état serait de l'ordre de 0,10 % du coût total. L'incertitude quant au transfert de la responsabilité au Groupe Zodiac Aerospace et quant à l'estimation des coûts globaux de remise en état du site pollué ne permet pas de déterminer raisonnablement s'il y aura sortie de trésorerie et pour quel montant.

Note 23 - Informations relatives aux parties liées

1.1 Relation avec les filiales et participations

Le Groupe a facturé en 2008/2009 à la société Zodiac Marine Holding et à ses filiales : 1 353 K€ de prestations de services.

1.2 Transactions avec les principaux dirigeants

a) Salaires et avantages

(en euros)	Fixe	Variable	Avantage en nature véhicule	Total
Jean-Louis Gerondeau	120 000	–	4 620	124 620
Maurice Pinault	255 000	240 000	4 980	499 980
Olivier Zarrouati	365 000	175 756	6 748	547 504
TOTAL	740 000	415 756	16 348	1 172 104

b) Stock-options

	Jean-Louis Gerondeau	Maurice Pinault		Olivier Zarrouati		
	Plan 04	Plan 04	Plan 07b	Plan 04	Plan 07a ⁽²⁾	Plan 07b
Options non exercées au 31/08/2008 ⁽¹⁾	169 280	79 350	84 640	63 480	79 350	63 480
Options exercées en 2008/2009	–	–	–	–	–	–
Options non exercées au 31/08/2009	169 280	79 350	84 640	63 480	79 350	63 480
Prix de l'exercice (en euros) ⁽¹⁾	23,83	23,83	41,11	23,83	49,29	41,11
Date d'expiration	12/02/12	12/02/12	03/12/15	12/02/12	13/02/15	03/12/15

(1) Ajusté de l'impact du paiement du dividende exceptionnel en janvier 2008.

(2) Plan attribué sur l'exercice 2006/2007.

1.3 Rémunération des membres du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif sont au nombre de 7 sur l'exercice 2008/2009.

Le montant de leur rémunération est de 1 652 K€ de fixe et 1 092 K€ de variable, soit un total de 2 744 K€, y compris les rémunérations des membres du Directoire (dont le détail figure dans l'annexe spécifique sur la rémunération des dirigeants). Sur l'exercice précédent, ces rémunérations s'étaient élevées respectivement à 1 541 K€ et 1 372 K€, soit un total de 2 913 K€.

La partie variable est de 0 à 100 % du salaire fixe, et est fonction d'objectifs de résultat opérationnel de la branche dirigée ou de résultat net du Groupe comparés à la réalisation de ceux-ci.

Il a été attribué sur l'exercice, aux membres du Comité exécutif, une quantité totale de 25 000 stock-options (décembre).

Note 24 - Liste des sociétés consolidées au 31 août 2009

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	% intérêts du Groupe	Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	% intérêts du Groupe
Zodiac Aerospace	France	Société mère	Gat-In-Es	France	100,00
Adder SAS	France	100,00	Icore International Inc.	USA	100,00
Aérazur	France	100,00	Icore International Ltd	Grande-Bretagne	100,00
Aerodesign de Mexico SA	Mexique	100,00	IDD Aerospace Corp.	USA	100,00
Air Actuators Singapore	Singapour	100,00	Immobilière Galli	France	100,00
Air Cruisers	USA	100,00	IN Services & Al Rumaithy Estab.	Émirats Arabes	49,00
Amfuel	USA	100,00	IN Snec Holding	France	100,00
Avox Systems	USA	100,00	IN-Flex	France	100,00
C&D Aerospace Canada Co	Canada	100,00	IN-LHC	France	100,00
C&D Brasil Limitada	Brésil	100,00	INS Asia	Hong Kong	100,00
C&D Zodiac Inc.	USA	100,00	Intertechnique	France	100,00
C&D Europe	France	100,00	Monogram Aerospace Industries	USA	100,00
Driessen Aerospace CZ SRO	République Tchèque	100,00	Monogram Systems GmbH	Allemagne	100,00
Driessen Aerospace Group NV	Pays-Bas	100,00	Parachutes Industries Southern Africa	Afrique du Sud	100,00
Driessen Aerospace Netherlands BV	Pays-Bas	100,00	Pioneer	USA	100,00
Driessen Aerospace Systems	Pays-Bas	100,00	Précilec	France	100,00
Driessen Aerospace US Holding BV	Pays-Bas	100,00	Sicma Aero Seat	France	100,00
Driessen Aerospace USA Inc.	USA	100,00	Sicma Aero Seat España	Espagne	100,00
Driessen Aircargo Equipment BV	Pays-Bas	100,00	Sicma Aero Seat Services	USA	100,00
Driessen Aircargo Equipment Ltd	Thaïlande	100,00	Société Aéronautique Marocaine de Décolletage Industriel	Maroc	100,00
Driessen Aircargo Equipment USA Inc.	USA	100,00	Someco	France	100,00
Driessen Aircraft Holding BV	Pays-Bas	100,00	The Richards Corp.	USA	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems (America) NV	Antilles Néerlandaises	100,00	Weber Aircraft	USA	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems (Thailand) Ltd	Thaïlande	100,00	Zodiac Aerospace Maroc	Maroc	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems Europe BV	Pays-Bas	100,00	Zodiac Aerospace Tianjin Pte Ltd	Chine	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems Inc.	USA	100,00	Zodiac Aerospace UK Ltd	Grande-Bretagne	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems USA Inc.	USA	100,00	Zodiac Automotive Tunisie	Tunisie	100,00
Driessen Global Services BV	Pays-Bas	100,00	Zodiac Automotive Division	France	100,00
Driessen Interior Systems BV	Pays-Bas	100,00	Zodiac Automotive España SL	Espagne	100,00
Driessen Services Bahrein	Bahrein	51,00	Zodiac Automotive UK	Grande-Bretagne	100,00
Driessen Services Brussels BV	Belgique	100,00	Zodiac Automotive US	USA	100,00
Driessen Services Inc.	USA	100,00	Zodiac Data Systems GmbH	Allemagne	100,00
Driessen Services Singapore Ltd	Singapour	100,00	Zodiac Data Systems Inc.	USA	100,00
DSF Wartung und reparatur von Flugzeuginrichtungen GmbH	Allemagne	100,00	Zodiac Data Systems Ltd	Grande-Bretagne	100,00
E Dyer Engineering Ltd	Grande-Bretagne	100,00	Zodiac Data Systems SAS	France	100,00
ECE	France	100,00	Zodiac Equipments Tunisie SARL	Tunisie	100,00
Enertec Holding S.A.	France	100,00	Zodiac Holding Airbag España SL	Espagne	100,00
Engineered Arresting Systems Corp.	USA	100,00	Zodiac Holding Sicma Aeroseat SL	Espagne	100,00
Evac AB	Suède	100,00	Zodiac Seats Services Middle East	Émirats Arabes	100,00
Evac GmbH	Allemagne	100,00	Zodiac Seats Tunisie SARL	Tunisie	100,00
Evac LTDA	Brésil	100,00	Zodiac Services America LLC	USA	100,00
			Zodiac Services Asia	Singapour	100,00
			Zodiac Services Europe	France	100,00
			Zodiac US Corporation	USA	100,00

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Zodiac Aerospace, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1-J de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'inscription à l'actif des frais de développement engagés pour les programmes pluriannuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les notes 1-I, 1-J et 1-W de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites en annexe aux états financiers, et nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des éléments retenus pour la détermination des valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 11 décembre 2009

Les Commissaires aux comptes

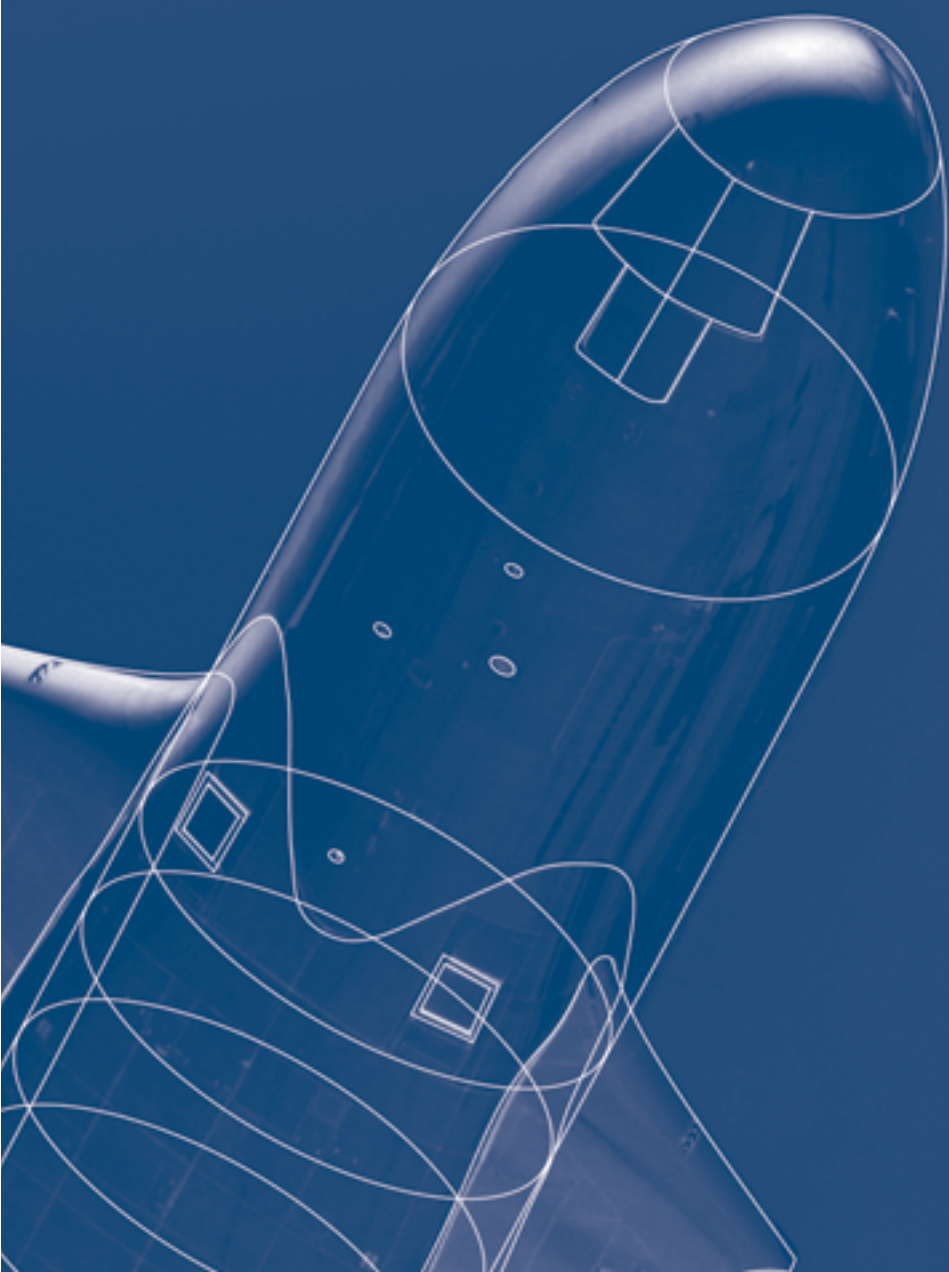
Fideuraf
membre du réseau Fiducial
Jean-Pierre Boutard

Ernst & Young Audit
Valérie Quint

Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

(en milliers d'euros)	1 ^{er} Commissaire aux comptes				2 ^{ème} Commissaire aux comptes			
	Montant		%		Montant		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit								
Audit légal	2 129	2 153	92,8 %	86,1 %	106	138	100 %	100 %
Missions accessoires	119	245	5,2 %	9,8 %	-	-	-	-
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social...	46	103	2,0 %	4,1 %	-	-	-	-
TOTAL	2 294	2 501	100 %	100 %	106	138	100 %	100 %

Comptes de la Société Zodiac Aerospace



Rapport du Conseil de Surveillance

à l'Assemblée Générale Mixte du 11 janvier 2010

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Avant toute chose, votre Conseil de Surveillance tient à rendre un hommage appuyé à Jean-Louis Gerondeau qui s'est passionnément investi dans votre Société pendant 35 ans. Il nous a quitté en novembre 2009 et nous laisse l'image d'un homme au fort charisme, doué d'une rare intelligence, d'un esprit de synthèse remarquable, d'une volonté à comprendre par le travail ce qu'il ne connaissait pas. Il a fait preuve d'un courage extraordinaire en se battant jusqu'au bout contre la maladie sans jamais se plaindre.

Il reste au sein de votre Société un exemple pour tous.

Conformément aux statuts, vous êtes réunis en Assemblée Générale pour délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009 et statuer sur les résolutions qui vont vous être proposées par le Directoire.

Conformément à la loi dite de "sécurité financière", vous trouverez le détail des réunions du Conseil et des Comités dans le chapitre intitulé "préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance".

Durant cet exercice, votre Conseil de Surveillance a donné au Directoire les autorisations nécessaires pour :

a) souscrire directement par Zodiac Aerospace, ou indirectement par vos filiales, aux augmentations de capital suivantes :

- Zodiac Seat Tunisie, à hauteur de 1 200 K€ pour création et fonctionnement dont 500 K€ ont été utilisés sur cet exercice ;

- C&D USA maison mère, à hauteur de 13 000 KCAD, au profit de sa filiale C&D Canada ;

- C&D USA maison mère, à hauteur de 4 M\$ (abandon de créances), pour recapitaliser C&D Brésil ;

- Zodiac Aerospace Maroc, à hauteur de 2 800 K€ en trois phases : 800 K€ avant le 31 juillet 2009, 1 000 K€ en février 2010 et 1 000 K€ en 2011 si nécessaire.

b) créer votre filiale Zodiac Services Europe par apports de fonds de commerce "réparations et distributions" de diverses sociétés de votre Groupe ;

fonder une filiale en Chine : Evac China au capital de 160 K€, filiale de Evac GmbH (Allemagne).

c) déposer auprès du tribunal de commerce d'Amsterdam une garantie couvrant les dettes consolidées de la société holding du Groupe Driessen, afin de lui éviter d'établir et déposer localement des comptes consolidés du sous-groupe Driessen, cette garantie ne devant pas dépasser 10 M€.

d) vendre les actifs suivants :

- une surface de terrain sur la commune de Plaisir de 20 594 m² inutilisée et inutilisable par votre Groupe ;

- les actions Intertechnique Asian Services détenues par votre filiale Intertechnique Hong Kong à Zodiac Aerospace et ensuite procéder à la liquidation de Intertechnique Hong Kong ;

- la participation de votre Groupe dans le capital de Zodiac Marine Holding en raison du manque de perspectives d'avenir autorisant la récupération du montant de cet investissement qui avait été effectué en septembre 2007, dans le cadre des opérations liées à la cession de la branche Marine.

En conséquence, par la cession de cette participation, votre Groupe est sorti définitivement des activités "Marine Loisirs".

Au cours de cet exercice, en raison des levées d'options exercées par un certain nombre de membres du personnel, le capital de votre Société s'est trouvé porté à 11 141 615,60 €, représenté

par 55 708 078 actions négociables à la cote du compartiment A de l'Eurolist du marché de la Bourse de Paris.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2009, le cours moyen comparable s'est établi à 24,49 €, contre 32,28 € pour le cours moyen de l'exercice précédent sur la même période. Les variations plus haut/plus bas à la clôture de la séance de Bourse pour cette même période ont été de 29,73 / 18,85 €, contre 40,55 / 23,73 € pour l'année 2008. Les transactions journalières sur votre titre restent actives avec environ 260 000 échanges, bien qu'inférieures à l'année passée.

Votre Directoire va vous demander de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 12 janvier 2009, dans le cadre des résolutions proposées à titre ordinaire, aux fins de pouvoir racheter en Bourse les propres actions de votre Société jusqu'à 5 % du capital, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et dans le respect des conditions définies dans les articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003.

Vous constaterez à propos de ce renouvellement que votre Conseil de Surveillance a supprimé dans la 5^{ème} résolution qui vous est présentée la possibilité d'exécution de son programme de rachat d'actions en cas d'offre publique sur les titres de votre Société.

Votre Société a utilisé l'autorisation en vigueur au travers d'un contrat de liquidité mis en place le 18 janvier 2007 et, à ce titre, détient au 31 août 2009, 67 500 de ses propres actions acquises au prix unitaire moyen de 24,80 € ; au titre des rachats d'actions autorisés, votre Société a acquis 312 724 titres avec un objectif d'utilisation dans le cadre d'opérations de croissance externe. Au 31 août, les quantités totales auto-détenues sont donc de 2 847 500 actions au prix unitaire moyen de 32,15 € représentant 5,11 % du capital.

Les mandats de Messieurs Marc Assa et Edmond Marchegay prennent fin au cours de la présente Assemblée Générale. Ces mandats sont renouvelables respectivement pour 2 ans.

Les mandats de nos commissariats aux comptes Ernst & Young Audit et Auditex prennent également fin au cours de la présente Assemblée Générale. Il vous sera proposé dans les 8^{ème} et 9^{ème} résolutions de désigner à nouveau, Ernst & Young et Auditex comme Commissaires aux comptes.

Votre Conseil de Surveillance, lors de chacune de ses réunions, a été régulièrement informé de la marche de votre Société et de ses filiales et a pu exercer son contrôle dans les meilleures conditions.

Dans sa réunion du 19 novembre dernier, les comptes annuels ainsi que le rapport du Directoire ont été soumis à l'approbation de votre Conseil de Surveillance ; celui-ci approuve les résolutions ordinaires et extraordinaires qui vont vous être proposées et notamment la répartition des bénéfices.

N'ayant à formuler ni critique, ni observation sur le rapport et les comptes présentés par le Directoire, votre Conseil de Surveillance vous invite donc à les approuver et à voter les résolutions qui vont vous être soumises.

Le Conseil de Surveillance

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Ce rapport a été rédigé et vous est présenté conformément à l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, intégré à l'article 225-68 du Code de commerce.

Le présent rapport rend compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 août 2009 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par Zodiac Aerospace.

Le Groupe a choisi d'adhérer aux principes présentés dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF d'octobre 2003, qu'il applique dans leur ensemble, à l'exception des recommandations sur la durée du mandat des administrateurs et sur le nombre d'administrateurs indépendants dans la composition des comités. Le Groupe a entamé une réflexion afin de faire converger ces points d'exception avec les recommandations AFEP/MEDEF, tout en prenant en compte les spécificités liées à son historique de contrôle par les familles fondatrices.

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires. Le Conseil de Surveillance nomme le Président et les membres du Directoire. Il exerce le contrôle de la gestion et de la direction du Groupe.

a) Composition du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont tous signataires de "La charte du membre du Conseil de Surveillance" établie en février 1997 et actualisée en 2006 qui définit leurs droits et obligations (règles générales et règles particulières).

Le Conseil de Surveillance comprend aujourd'hui dix membres : Monsieur Didier Domange en tant que Président, Monsieur Louis Desanges, en tant que Vice-Président, Monsieur Marc Assa, Madame Elisabeth Domange, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Edmond Marchegay, Monsieur Robert Maréchal, Monsieur Marc Schelcher, les représentants de la société "Financière du Cèdre" et de la société "Foncière, Financière et de Participations - FFP" ; trois d'entre eux sont "indépendants" (Monsieur Marc Assa, Monsieur Edmond Marchegay et le représentant de la Financière du Cèdre) au sens défini par les critères du Code AFEP/MEDEF ; ils apportent au Conseil leurs expériences multiples, tant au niveau de leurs propres pratiques industrielles qu'au niveau international.

Trois membres ou leurs représentants sont des femmes.

Aucun membre du Conseil n'exerce de fonction de direction générale, tant au niveau de la maison mère du Groupe que de ses filiales.

b) Fréquence

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil s'est réuni sept fois aux dates fixées, à savoir : les 15 septembre, 13 novembre et 2 décembre 2008, et les 12 janvier, 12 février, 15 avril et 9 juillet 2009. Les membres du Conseil se sont montrés très assidus aux réunions avec un taux de présence moyen de plus de 87 %.

c) Fonctionnement du Conseil de Surveillance

À toutes les réunions du Conseil, ses membres examinent le tableau de bord de l'activité en comparaison avec les budgets, les résultats du Groupe, les développements externes par acquisitions, les ventes de sociétés qui ne représentent pas ou plus le cœur d'activité de votre Société ; des réunions stratégiques majeures ont lieu en cas de besoin ; deux réunions sont plus particulièrement dédiées à l'examen semestriel et annuel des comptes. Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont adressés sous forme de projet à ses membres le plus rapidement possible après la réunion et approuvés définitivement lors de la séance suivante avant d'être retranscrits dans le registre des procès-verbaux, où ils sont signés par le Président et un membre du Conseil.

d) Les Comités

Afin de suivre les recommandations dévolues au gouvernement d'entreprise, votre Conseil, sur proposition de son Président, a créé dès 1995 trois comités : le Comité des Comptes, le Comité de Rémunération et le Comité de Sélection. Les Comités des Comptes et de Rémunération sont formalisés chacun par une charte qui définit leur rôle, leur composition, le nombre de leurs réunions, leurs moyens, la rémunération de leurs membres ainsi que l'établissement d'un procès-verbal après chaque réunion.

- Le Comité des Comptes s'est réuni trois fois au cours de l'exercice écoulé pour se prononcer sur le déroulement et la méthodologie des audits concernant exclusivement l'exercice en cours ; il s'est réuni deux fois pour examiner les comptes semestriels et les comptes consolidés annuels du Groupe et une fois pour se prononcer sur le déroulement et la méthodologie des audits. Le Comité est composé de quatre membres du Conseil (Monsieur Didier Domange, en tant que Président, Monsieur Louis Desanges, Madame Gilberte Lombard, le représentant de la société Foncière, Financière et de Participations - FFP) ; les Commissaires aux comptes ainsi que le Directeur Administratif et Financier assistent également aux réunions.

- Le Comité de Rémunération se réunit généralement une à deux fois durant l'exercice ; il s'est réuni deux fois cette année. Ses membres au nombre de quatre (Monsieur Didier Domange, en tant que Président, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Robert Maréchal, le représentant de la société Financière du Cèdre) sont chargés par le Conseil de Surveillance de se prononcer sur la

rémunération des principaux dirigeants (membres du Directoire et du Comité exécutif), l'attribution d'options de souscription à ces dirigeants dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales, la rémunération du Président du Conseil de Surveillance et la répartition des jetons de présence au sein du Conseil.

- Le Comité de Sélection n'est pas formalisé par une charte ; il se réunit dès que cela est nécessaire ; il ne s'est pas réuni cette année. Ses membres sont au nombre de quatre : Monsieur Didier Domange, en tant que Président, Monsieur Louis Desanges, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Edmond Marchegay. Cette structure permet la sélection des membres du Conseil de Surveillance et des dirigeants du Groupe ; le Comité est également chargé de réfléchir à la composition du Conseil.

Après chaque Comité, le Conseil de Surveillance est informé de toutes les décisions et observations émises par ceux-ci.

LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

I) Objectifs et définition du contrôle interne

Le Groupe Zodiac Aerospace définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par son Directoire, ses dirigeants et son personnel, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant aux risques de l'entreprise sur les points suivants :

- fiabilité des informations financières ;
- actes de gestion et réalisation des opérations en conformité avec les lois et réglementations en vigueur ;
- éthique du Groupe ;
- identification, prévention et gestion des principaux risques du Groupe ;
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

Le Groupe poursuit la mise en place de son ERP (MOVEX) destiné à être l'ERP commun à l'ensemble des sociétés du Groupe. Cette uniformisation de l'environnement informatique facilite la définition de procédures homogènes et donc la mise œuvre d'un contrôle interne plus efficace. Sur cet exercice, MOVEX a été implanté sur trois nouvelles sociétés.

Comme tout système de contrôle, celui mis en place par le Groupe ne peut garantir totalement que les risques qu'il vise, soient totalement éliminés.

Par ailleurs, dans la plupart de ses activités, le Groupe est soumis à un environnement de contrôle imposé par ses principaux clients et autorités de régulation qui requièrent des certifications et des contrôles spécifiques qui s'ajoutent aux obligations légales et participent donc à l'environnement de contrôle du Groupe.

Le Conseil de Surveillance, via son Comité des Comptes, est tenu informé des évolutions majeures du dispositif de contrôle interne et peut procéder à tout contrôle qui lui semble opportun.

II) Environnement du contrôle interne du Groupe Zodiac Aerospace

Zodiac Aerospace est un Groupe industriel décentralisé, au sens où chaque filiale gère directement les aspects opérationnels liés à son activité et assume la responsabilité du dispositif de contrôle interne qu'il lui appartient de mettre en œuvre conformément aux procédures du Groupe.

1) Organisation du Groupe :

- une société de tête, Zodiac Aerospace, chargée du pilotage, de l'organisation et du développement du Groupe ;
- trois branches regroupant les sociétés dédiées aux équipements aéronautiques et technologiques, aux équipements de cabines, aux systèmes aéronautiques ;
- des sociétés filiales dans chacune des branches d'activité. Dans le cadre des opérations définies par le Directoire de Zodiac Aerospace et sous son contrôle, chacune de ces filiales assume toutes les fonctions et les responsabilités d'une entreprise dans le domaine juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier et social, à l'exception de celles centralisées au niveau du Groupe.

2) Les principaux acteurs du contrôle interne du Groupe :

a) Le Directoire et les directions de branche

Le Président du Directoire délègue son autorité aux directions de branche pour l'animation et le suivi de l'activité des sociétés appartenant à leurs branches respectives en matière de :

- fixation des objectifs conformément à ceux définis par le Président du Directoire pour l'ensemble du Groupe ;
- suivi des réalisations ;
- mise en œuvre des décisions sur des dossiers stratégiques concernant les sociétés du Groupe ;
- supervision opérationnelle des sociétés, coordination et animation des actions transversales.

b) La fonction comptable et financière

Le pilotage des opérations comptables et financières est assuré par la direction financière du Groupe. Son organisation centrale comporte :

- une direction comptable et consolidation, qui a la responsabilité de la préparation et de la présentation des états consolidés du Groupe ;
- une fonction reporting consolidé, qui assure l'analyse des données financières du Groupe, et élabore les commentaires mensuels sur les écarts avec le budget consolidé et les périodes comparables consolidées de l'année antérieure ;
- une fonction fiscale, qui apporte un soutien aux entités opérationnelles sur les législations et lors des contrôles fiscaux. Elle assure également le suivi des consolidations fiscales effectuées au sein du Groupe et le contrôle de leur cohérence d'ensemble ; ces actions sont menées en s'appuyant sur des experts fiscaux externes "reconnus" ;
- une fonction trésorerie et financements, qui coordonne et optimise au niveau du Groupe la gestion des ressources financières et le risque de change.

La direction financière du Groupe est représentée dans chacune des branches par un directeur financier de branche qui lui est rattaché fonctionnellement et hiérarchiquement.

La mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier est confiée à ces directeurs financiers, qui disposent au sein de leur périmètre de responsabilité, d'équipe locale ou décentralisée dans les unités opérationnelles pour assurer l'élaboration de l'information financière dans le respect des règles internes.

À l'occasion des comptes annuels, les directeurs de branche et leurs directeurs financiers émettent une lettre d'affirmation à destination du Président du Directoire et du Directeur Financier du Groupe, attestant de la sincérité et de l'exhaustivité des données financières soumises à consolidation.

c) La fonction qualité, environnement, risques industriels

Les activités d'assurance de la qualité des programmes, produits et services sont déléguées aux unités opérationnelles. La fonction qualité est ainsi intégrée à chaque activité, ce qui garantit des systèmes, produits et services répondant aux besoins des clients et favorise la réactivité de la réponse.

Le suivi des objectifs Groupe et obligations en matière légales de qualité, environnement et risques industriels dans les entités du Groupe est confié à une équipe au sein de la holding afin de contrôler la bonne application des règles et procédures, de les faire évoluer si besoin est, et de former les responsables concernés dans les différentes entités du Groupe. À ce titre, des comités se réunissent plusieurs fois par an.

d) Les Présidents des différentes sociétés du Groupe

Ils assument, avec la collaboration des directeurs financiers ou contrôleurs locaux, la pleine responsabilité du respect du dispositif de contrôle interne mis en œuvre dans leur société, ce dispositif devant être en conformité avec les principes de contrôle interne du Groupe.

e) Des acteurs indépendants

Ils interviennent également en termes de contrôle interne :

- le Comité d'Audit du Conseil de Surveillance, qui entend les Commissaires aux comptes sur leur mission et qui examine, d'une part, les comptes et les procédures comptables présentés par le Directoire et le management, et d'autre part, les résultats des audits et des travaux liés au contrôle interne ainsi que des travaux liés aux principaux risques du Groupe ;
- les Commissaires aux comptes qui, dans le cadre de leur mission de contrôle et de certification des comptes annuels et consolidés, peuvent être amenés à organiser des interventions visant à apprécier les procédures de différents processus de l'entreprise participant à l'élaboration de l'information comptable et financière.

III. Procédures de contrôle interne relatives au fonctionnement du Groupe

1) Base de données

Les principales procédures intéressant le fonctionnement du Groupe sont rassemblées dans un système documentaire accessible via l'Intranet du Groupe et comprenant notamment :

- les règles comptables IFRS Groupe ;
- les règles d'élaboration des comptes consolidés et celles relatives aux opérations intra-Groupe ou inter-compagnies ;
- les instructions trimestrielles relatives à la consolidation diffusées à l'ensemble des sociétés concernées ;
- le guide d'utilisation du progiciel de consolidation ; ce progiciel contenant les contrôles nécessaires à la cohérence des divers éléments constituant la consolidation des comptes ;
- les règles et procédures d'utilisation de l'ERP Groupe ;
- les procédures de suivi spécifique des encours de crédit sur les Airlines ;
- les procédures de gestion et de suivi du risque de change ;
- les procédures liées aux formats et contenus "standards Groupe" de reporting et budget ;
- les procédures liées aux contrôles Qualité, accidents du travail, etc.

2) Normes et réglementations

Elles font l'objet au sein du Groupe Zodiac Aerospace d'une veille et d'un suivi par les fonctions centrales spécialisées.

3) Principales activités de maîtrise des risques et de contrôle interne

a) Procédures budgétaires

La direction générale du Groupe définit les hypothèses économiques et financières générales conformément à la stratégie du Groupe.

Sur la base de ces orientations générales, les différentes branches préparent un projet de budget annuel, associé à l'élaboration d'un "business plan" pluriannuel. Cet ensemble est ensuite présenté à la direction générale du Groupe. Cette phase du processus permet d'acter les options opérationnelles à suivre par les branches et leurs divisions ainsi que les évolutions à moyen et long terme au travers du "business plan".

L'ensemble de ces budgets est également déposé dans une base de données Groupe accessible par les différents responsables concernés (société, division, branche, Groupe) à tous les stades du processus budgétaire.

b) Procédures relatives au financement et à la trésorerie du Groupe

La direction générale et la direction financière du Groupe fixent les règles à suivre en termes de couverture des risques de change et de taux pour l'ensemble du Groupe.

Zodiac Aerospace assure la quasi-totalité du financement du Groupe et prête les fonds nécessaires aux entités concernées. La gestion de la relation bancaire est gérée au niveau du Groupe. Ainsi, aucune entité ne peut obtenir de facilités de crédit ni de lignes de caution ou de couvertures de change et de taux sans l'accord de la direction financière du Groupe.

L'ensemble des informations concernant les relations bancaires, les délégations de pouvoirs accordées, les autorisations de cartes de crédit, les cautions émises pour chaque compte sont répertoriées dans une base de données qui est régulièrement revue par la direction financière du Groupe ainsi que par les responsables financiers de branche.

Les différents risques relatifs à la marche de ces activités sont également analysés pendant ces revues de comptes mensuels.

c) Procédures de reporting

Chaque entité adresse mensuellement un reporting dont le format ainsi que la date de transmission sont communs à l'ensemble du Groupe. Ces documents, ainsi que les reporting par division et branche, sont commentés par les comités opérationnels et mis à disposition sur l'Intranet du Groupe.

Le département reporting Groupe établit alors le reporting mensuel consolidé, mis à disposition sur l'Intranet, et présenté régulièrement au Comité exécutif du Groupe.

Des réunions mensuelles de "revue des comptes" des branches ont lieu, auxquelles participent le Président du Groupe, le Directeur Financier du Groupe, le Directeur Opérationnel et le Directeur Financier de la branche concernée. Au cours de ces réunions sont présentés et analysés les éléments chiffrés du mois ainsi que les différents faits marquants.

d) Procédures relatives à l'établissement des comptes consolidés

Les procédures visant à garantir l'exhaustivité et la fiabilité des états financiers du Groupe ont été établies par la direction financière.

Une procédure approfondie est mise en œuvre pour les clôtures semestrielles et annuelles et ce, pour les sociétés du Groupe les plus significatives. Dans le cadre de l'arrêté annuel, une réunion se tient, en présence du Président du Directoire, du Directeur Financier du Groupe et des responsables de branches et de divisions, afin d'effectuer une revue des points comptables (conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne) et fiscaux de ces sociétés avant la clôture des comptes et l'intervention des Commissaires aux comptes.

Cette procédure permet de finaliser notamment les positions sur les provisions et détecter les anomalies éventuelles sur l'ensemble des comptes afin de les régulariser avant la phase finale de clôture.

Les états financiers sont établis à l'aide d'un logiciel édité par une société spécialisée, constituant un outil structurant mettant en œuvre les règles et principes comptables de référence.

e) Procédures relatives au suivi des assurances

Le service juridique, en collaboration avec la direction financière du Groupe assure le suivi de l'ensemble des problématiques liées aux assurances. Cette organisation permet un suivi centralisé de l'ensemble des risques assurantiels ainsi que la négociation de la quasi-totalité des polices d'assurance Groupe. L'ensemble des polices souscrites par le Groupe est déposé dans une base de données réservée à cet effet, comprenant également des synthèses sur l'évolution des primes et garanties d'assurance du Groupe et accessible en temps réel par les personnes autorisées.

Une méthode de suivi des risques industriels et d'élaboration des plans de redémarrage a été développée avec FM Insurance.

Des réunions trimestrielles ont lieu avec FM Insurance, le Président du Directoire, le Directeur Financier du Groupe, les responsables juridiques et Risques industriels Groupe pour prendre connaissance :

- de l'évolution des actions de réduction/suppression de ces risques ;
- de la préparation et la mise en œuvre des plans de sauvegarde.

f) Investissements et désinvestissements

Les opérations d'achat total ou partiel et/ou de cession d'activités sont de la seule compétence de la direction générale du Groupe.

Les branches proposent leurs projets à la direction des fusions/acquisitions du Groupe et des revues périodiques sont effectuées avec la direction du Groupe et le Comité exécutif pour décider de la suite à donner à ces projets. Les projets retenus en Comité exécutif sont soumis à la revue et l'approbation du Conseil de Surveillance.

La gestion des risques est assurée au travers des procédures et des outils de contrôle et de suivi de ceux-ci, tels qu'ils sont décrits dans la section "Gestion des risques" du rapport annuel sur les comptes de l'exercice 2008/2009.

g) Procédures de contrôle des investissements

Une procédure d'autorisation :

- des investissements incorporels,
- des investissements corporels,
- des contrats de location de toutes natures,
- de capitalisation des frais de développement,

est en vigueur sous forme de "workflow" sur l'Intranet du Groupe et permet à l'ensemble des responsables opérationnels ainsi qu'à la direction générale du Groupe d'examiner ces demandes avant approbation, selon les critères et procédures émis par la direction générale du Groupe.

IV) Plan d'action pour l'exercice 2009/2010

Pour assurer la cohérence des actions entreprises au niveau de chaque direction opérationnelle et coordonner au niveau du Groupe les démarches de contrôle interne menées dans chaque direction, une cellule du contrôle interne Groupe a été créée à la fin de l'exercice 2008/2009 au sein de la direction financière Groupe.

L'organisation et les évolutions éventuelles de méthodologie de contrôle interne en découlant, seront mises en œuvre au cours de l'exercice 2009/2010.

Rapport du Directoire

à l'Assemblée Générale Mixte du 11 janvier 2010

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de votre Société, en Assemblée Générale annuelle, pour soumettre à votre examen les comptes relatifs à l'exercice 2007/2008 et obtenir votre approbation.

Nous vous rappelons que la société Zodiac Aerospace est la maison mère du Groupe et exerce un rôle de direction générale industrielle vis-à-vis de l'ensemble des activités du Groupe. À ce titre, elle fournit des prestations aux sociétés du Groupe.

Le rapport ci-dessous ne s'adresse qu'à l'activité de Zodiac Aerospace, l'activité du Groupe dans son ensemble étant analysée dans le rapport sur les comptes consolidés.

Chiffre d'affaires 2008/2009

Le chiffre d'affaires de Zodiac Aerospace s'est élevé à 30 340 K€, contre 26 852 K€ sur l'exercice précédent.

Il est ainsi réparti :

	2008/2009	2007/2008
Loyers et charges	1 681 K€	1 839 K€
Services Groupe	21 552 K€	17 968 K€
Frais pour compte	7 107 K€	7 045 K€
TOTAL	30 340 K€	26 852 K€

Les prestations de services Groupe représentent 1,37 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 1,33 % pour l'exercice précédent.

Résultat 2008/2009

Le résultat avant impôt s'établit à -14 625 K€, contre 597 874 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 2 659 K€, contre un résultat déficitaire de 9 612 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à 45 104 K€, contre 565 064 K€ pour l'exercice précédent.

Résultats financiers

Le montant des dividendes reçus de vos filiales s'élève à 39 444 K€, contre 69 927 K€ pour l'exercice précédent.

Les autres produits financiers, issus des activités de financement des filiales, sont en diminution (11 582 K€, contre 15 948 K€). Cette diminution a été générée par une diminution des besoins de nos filiales et la baisse des taux d'intérêt qui leur sont appliqués.

La charge d'intérêts passe de 39 003 K€ à 34 543 K€, du fait d'une baisse du taux de nos ressources qui s'établit à une moyenne de 3,45 %, contre 5,17 % pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel

Les charges sur opérations en capital sont représentatives :

- d'une part, de la cession de titres de participation de Zodiac Marine Holding, pour 96 782 K€. Zodiac Aerospace a pris la décision de céder au Groupe Carlyle le reliquat de sa participation dans Zodiac Marine Holding, actionnaire de Zodiac Marine & Pool. Zodiac Aerospace a pris acte des conditions de marché difficiles pour les activités Marine qui l'avaient déjà conduit à enre-

gistrer une provision égale à 90 % de la valeur de sa participation. Cette provision a été reprise sur l'exercice pour un montant de 86 328 K€, la charge nette à ce titre est donc de 10 163 K€ ;

- et d'autre part, d'une provision pour 1 100 K€ liée à l'estimation des coûts de ruptures de contrat de travail d'un certain nombre de salariés du fait du transfert de nos activités de Holding d'Issy les Moulineaux (92) à Plaisir (78).

Les produits sur opérations en capital sont représentatifs de la cession de titres intra-groupe pour 345 K€.

Impôt société

Le produit d'impôt enregistré dans les comptes est de 59 729 K€.

Il comprend :

- L'ajustement de la provision d'impôt sur la plus-value générée lors de la cession des titres Marine Holding US en septembre 2007, qui se soldera sur l'exercice 2009/2010 par un paiement de 7 565 K€, imputé sur une provision initiale au 31 août 2008 de 21 986 K€, le solde de 14 421 K€ étant repris dans le produit d'impôt de cet exercice.
- L'impact de l'impôt sur la moins-value de cession des titres Zodiac Marine Holding le 31 août 2009, pour un montant de 30 458 K€, diminué de 7 530 K€ susceptibles d'être dus, du fait de la rupture d'agréments fiscaux attachés aux titres Zodiac Marine Holding.
- Une annulation de la charge d'impôt pour un montant de 6 717 K€, consécutive à la neutralisation dans l'intégration fiscale de l'exercice, des effets d'impôts enregistrés dans certaines filiales au titre des cessions de fonds de commerce "réparations et distributions" dans le cadre de la mise en place de Zodiac Services Europe.
- Un crédit d'impôt de 15 662 K€ lié aux activités courante de Zodiac Aerospace.

Activité sur les titres de participation

a. Titres de participations

Les principales variations sont :

1. Souscription et augmentation de capital

Augmentation de capital OEM Services	131 K€
• Augmentation de Zodiac Aerospace Maroc	795 K€
• Ajustement du prix d'acquisition de Driessen	3 655 K€

2. Création

• OEM Defense Services	20 K€
• Zodiac Seat Tunisie	500 K€

3. Opération de réorganisation interne et juridique

- Zodiac Services Europe : acquisition des titres Zodiac Services Europe consécutifs à l'apport d'une partie des fonds de commerce "réparations et pièces détachées" détenus par les différents OEM internes, pour un montant de 20 154 K€, à laquelle vient s'ajouter la distribution de titres reçus par Intertechnique et Aératur, en contrepartie des apports de fonds de commerce "réparations" liés aux activités "services" entrant dans le champ des agréments fiscaux, pour un montant de 14 152 K€.
- Cession des titres Icore International GmbH à Zodiac Data Systems GmbH : 147 K€.
- Cession des titres Société Aéronautique Marocaine de Décolletage Industriel à Zodiac Aerospace Maroc : 145 K€.

4. Cession des titres Zodiac Marine Holding

Zodiac Aerospace a pris la décision de céder au Groupe Carlyle le reliquat de sa participation dans Zodiac Marine Holding, actionnaire de Zodiac Marine & Pool, dans les conditions énoncées au paragraphe "Résultats exceptionnels".

5. Dépréciation de titres

Nous avons procédé à une provision supplémentaire de 163 K€ sur les titres de votre filiale Someco et repris la provision pour dépréciation des titres Zodiac Marine Holding/Coast Investment, suite à la cession de notre participation dans ces entités.

b. Autres titres immobilisés

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 août 2009 :

- Sont représentatifs d'un contrat de liquidité mis en place avec Crédit Agricole Cheuvreux, en vue de favoriser la liquidité de transactions et de maintenir la régularité des cotations de titres, pour un montant maximum de 6 000 K€ sous forme de 67 500 actions de votre Société, soit 0,12 % des actions en circulation, pour une valeur de 1 674 K€ et 121 Sicav pour une valeur de 2 640 K€.
- Sont représentatifs de la mise en œuvre du programme du rachat d'actions mis en place avec un prestataire de service en février 2008, portant sur un maximum de 5 % du capital sur la base de 55 606 291 actions en circulation au 31 janvier 2008, et utilisé sous forme 2 780 000 actions de votre Société, soit 4,99 % des actions en circulation, pour une valeur de 89 849 K€, avec un objectif d'utilisation dans le cadre d'opérations de croissance externe. Il a été acquis 312 724 titres pour un montant de 11 029 K€ en septembre 2008.
- Une provision de 16 349 K€ a été constituée, représentant la différence entre la valorisation des titres au prix d'achat et le prix moyen du mois de clôture.

Prêts aux sociétés du Groupe

L'activité de financement des sociétés du Groupe a continué à s'exercer. Au 31 août 2009, les sociétés emprunteuses avaient un encours de 281 152 K€, contre 313 634 K€ au 31 août 2008. Les sociétés prêteuses mettaient à notre disposition 293 353 K€, contre 171 934 K€ au 31 août 2008.

Le solde net du financement des filiales, qui était négatif de 141 700 K€ au 31 août 2008, est devenu positif à hauteur de 12 200 K€.

Dettes financières

Le crédit syndiqué mis en place pour 1 500 M€ en date du 14 juin 2005 comprenait les trois tranches suivantes qui ont fait l'objet d'un avenant signé en mars 2009 avec les banques de la syndication dans le cadre du remboursement de la tranche A de 300 M€ prévu initialement au 14 juin 2009 :

- Tranche A : cette tranche d'un montant initial de 300 M€, d'une durée de 2 ans, avait été renouvelée en juin 2007 pour 267 M€ à échéance au 14 juin 2009. Dans le cadre de cet avenant, cette tranche a été prorogée à échéance au 11 juin 2010 pour un montant de 228,9 M€.
- Tranche B : les échéances de cette tranche n'ont pas été modifiées dans le cadre de cet avenant ; elles sont restées de 9 M€ à échéance au 14 juin 2010 et de 691 M€ à échéance au 14 juin 2011.
- Tranche C : cette tranche qui était initialement de 500 M€, remboursable par 1/3 à compter du 14 juin 2008, présentait un solde de 335 M€ au 31 août 2008, dont 168 M€ remboursables le 14 juin 2009 et 167 M€ remboursables le 14 mai 2010. Conformément aux conditions de l'avenant, l'intégralité du solde de 335 M€ a été remboursée au 31 mai 2009.

Ce crédit était utilisé à hauteur de l'équivalent de 722 M€ au 31 août 2009.

Le covenant lié à ce crédit est respecté au 31 août 2009.

Le programme de Billets de Trésorerie n'était plus mobilisé le 31 août 2009, alors qu'il l'était à hauteur de 35 M€ au 31 août 2008.

Les frais de l'avenant au crédit syndiqué pour un montant de 2 959 K€ ont été enregistrés en Frais d'établissement et amortis à hauteur de 809 K€.

Couvertures de risques

a) de taux : Zodiac Aerospace a mis en place en juin 2009 un swap de taux d'intérêt afin de couvrir une partie de sa dette en euro contre les variations de l'Euribor "3 mois". Le montant couvert est de 350 M€ au taux de 1,18 %.

b) de change : au 31 août 2009, Zodiac Aerospace avait des couvertures de change actives pour le compte de ses filiales à hauteur de 90 M\$, afin de couvrir une partie de leurs chiffres d'affaires 2008-2009.

Fonds propres

Les fonds propres, avant distribution des dividendes, ont diminué de 6 805 K€, passant de 734 655 K€ à 727 850 K€.

Cette diminution provient :

En plus :

- du résultat net de l'exercice 2008/2009, soit 45 104 K€ ;
- de l'augmentation du produit de l'émission d'actions au titre des souscriptions d'options qui ont été levées par les salariés dans le cadre du régime de stock-option de Zodiac Aerospace, soit 749 K€ pour 40 374 actions nouvelles ;
- de la variation des provisions réglementées pour 80 K€.

En moins :

- des dividendes distribués pour 52 738 K€.

Actionnariat

Le nombre d'actions en circulation au 31 août 2009 s'est élevé à 55 708 078, contre 55 667 704 au 31 août 2008.

L'augmentation de 40 374 actions provient de la levée d'options de souscription.

Au 31 août 2009, les actionnaires inscrits au nominatif représentent 40,03 % des actions et 48,01 % des droits de vote. La répartition du capital de Zodiac à cette date, à la connaissance de la Société, figure dans le tableau page suivante.

À la connaissance de la Société, aucune personne du "public" et des "autres familles" ne détient 5 % ou plus, du capital social ou des droits de vote. D'autre part, en considération de la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001, il est précisé que la part du capital détenue par les salariés de la Société et le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans le cadre d'un plan de gestion collectif, n'atteint pas 3 %.

Il est rappelé que certains actionnaires de la Société sont liés par un engagement collectif de conservation qui leur confère un droit mutuel de préemption sur les titres engagés. Cet engagement collectif de conservation, qui n'est pas constitutif d'une action de concert, a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers, qui en a assuré la publicité par l'avis n° 206C0107, le 17 janvier 2006.

Il est rappelé également que certains actionnaires sont liés par un pacte d'actionnaires au terme duquel les parties ont déclaré agir de concert. Ce pacte leur confère un droit de préemption réciproque sur les titres pactés ; il a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers qui en a assuré la publicité par l'Avis n° 206C2341 en date du 22 décembre 2006. Ce dernier pacte a fait l'objet d'un avenant, dont l'Autorité des Marchés Financiers

Répartition du capital social	Capital		Droits de vote	
	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%
Nominatifs				
Famille Domange	2 312 701	4,15 %	4 348 420	6,77 %
Famille Maréchal	2 622 920	4,71 %	5 175 840	8,05 %
Famille Gerondeau	1 580 216	2,84 %	3 002 432	4,67 %
Autres Familles	3 744 308	6,72 %	7 202 966	11,21 %
Salariés	763 520	1,37 %	1 246 240	1,94 %
Fidoma	3 561 090	6,39 %	3 561 090	5,54 %
Financière du Cèdre	1 060 000	1,90 %	2 120 000	3,30 %
Société Foncière, Financière et de Participations - FFP	3 004 461	5,39 %	3 004 461	4,68 %
Autres actionnaires	870 245	1,56 %	1 189 873	1,85 %
Sous total	19 519 461	35,04 %	30 851 322	48,01 %
Autocontrôle	2 780 000	4,99 %	-	-
Total titres nominatifs	22 299 461	40,03 %	30 851 322	48,01 %
Porteurs				
Fonds Stratégique d'Investissement - FSI	2 739 994	4,92 %	2 739 994	4,26 %
Autres actionnaires	30 668 623	55,05 %	30 668 623	47,73 %
Total titres au porteur	33 408 617	59,97 %	33 408 617	51,99 %
TOTAL	55 708 078	100,00 %	64 259 939	100,00 %

a assuré la publicité par l'Avis n° 209C1252 du 25 septembre 2009. Cet avenant a notamment pour objet de formaliser l'adhésion de la société Fidoma au pacte initial et modifier les articles relatifs au plafonnement de la participation de FFP au capital de la Société et à la concertation prévue entre les parties au pacte afin de suivre l'évolution de leurs participations.

Options de souscription

Les options de souscription attribuées par le Directoire, après consultation du Conseil de Surveillance, entre le 1^{er} septembre 2008 et le 31 août 2009, sont au nombre de 144 700.

Les conditions dans lesquelles ces options peuvent être souscrites suivent la loi et les règles définies par l'Assemblée Générale Mixte du 8 janvier 2008.

Après ajustement du nombre d'options en circulation suite à la distribution en janvier 2008 d'un dividende exceptionnel, le nombre des options attribuées et non levées au 31 août 2009 s'élève à 2 051 305. L'attribution moyenne par exercice correspond à 292 421 options, soit 0,53 % du capital.

Programme de rachat d'actions

Votre Société n'a fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 12 janvier 2009. Au 31 août 2009, votre Société détenait 2 780 000 actions, représentant 5 % du capital, achetées entre les mois de février 2008 et de septembre 2008, faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 janvier 2008.

Contrat de liquidité

Le contrat de liquidité, mis en place le 18 janvier 2007 par votre Société, a été reconduit en 2009. Ce contrat a pour objectif de favoriser la liquidité de transactions et de maintenir la régularité des cotations de titres (cf. § Activité sur les titres de participations/b.).

Autorisations données au Directoire à titre extraordinaire

Il est proposé aux actionnaires de renouveler les autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte du 12 janvier 2009, afin d'annuler éventuellement les actions achetées en Bourse dans le cadre du régime nouveau résultant du règlement de l'AMF articles 241-1 à 241-6.

Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2008/2009 :

Bénéfice après impôt	45 103 788 €
Report à nouveau	527 405 352 €
Montant à affecter	572 509 140 €
Dotations à la réserve légale	(807 €)
Dividende (1)	(55 708 078 €)
Report à nouveau après affectation	516 800 255 €

(1) 1,00 euro x 55 708 078 actions.

En tant que de besoin, le résultat correspondant aux dividendes non versés aux actions qui seraient détenues en propre dans le cadre du programme de rachat d'actions, à la date de détachement du coupon, sera affecté au compte report à nouveau.

Les dividendes versés au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende
2005/2006	0,86 €
2006/2007	3,00 €*
2007/2008	1,00 €

* Dont 2 € de dividende exceptionnel.

Prévisions pour l'exercice 2009/2010

Votre Société continuera à jouer son rôle de holding industriel du Groupe et à fournir des services aux sociétés du Groupe. Elle continuera, par ailleurs, à encaisser les dividendes en provenance de ses filiales françaises et étrangères.

Bilan résumé

ACTIF

(en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissement ou dépréciation	Montant net au 31/08/2009	Montant net au 31/08/2008	Montant net au 31/08/2007
Immobilisations incorporelles (annexes 1 et 2)	11 384	7 707	3 677	2 089	2 910
Immobilisations corporelles (annexes 1 et 2)	14 556	8 280	6 276	7 120	7 483
Immobilisations financières (annexe 3)	1 449 545	17 513	1 432 032	1 422 268	1 350 490
Total actif immobilisé	1 475 485	33 500	1 441 985	1 431 477	1 360 883
Créances d'exploitation	48 223	-	48 223	3 407	12 464
Créances diverses					
Débiteurs divers et prêts filiales (note 1-C)	301 251	-	301 251	316 401	471 208
Disponibilités	10 192	-	10 192	10 383	4 547
Charges constatées d'avance	1 989	-	1 989	2 358	2 941
Total actif circulant	361 655	-	361 655	332 549	491 160
TOTAL ACTIF	1 837 140	33 500	1 803 640	1 764 026	1 852 043

PASSIF

(en milliers d'euros)	Montant net au 31/08/2009	Montant net au 31/08/2008	Montant net au 31/08/2007
Capital	11 142	11 134	11 117
Primes d'émission et d'apport	118 700	117 959	227 174
Écarts de réévaluation	252	252	252
Réserve légale	1 113	1 111	1 105
Réserve sur plus-value long terme	-	-	-
Autres réserves	23 838	23 838	23 838
Report à nouveau	527 405	15 081	38 858
Résultat de l'exercice	45 104	565 064	31 758
Provisions réglementées (note 2)	296	216	246
Total capitaux propres (note 6)	727 850	734 655	334 348
Provisions pour risques et charges	9 566	22 788	830
Dettes financières	1 045 912	975 065	1 506 676
Dettes d'exploitation	17 039	28 506	10 009
Dettes diverses	3 273	3 012	180
Total dettes (note 4)	1 066 224	1 006 583	1 516 865
TOTAL PASSIF	1 803 640	1 764 026	1 852 043

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Au 31/08/2009	Au 31/08/2008	Au 31/08/2007
Produits d'exploitation			
Ventes	30 340	26 852	29 118
Autres produits	–	141	38
	30 340	26 993	29 156
Charges d'exploitation			
Achats matières, charges externes et autres approvisionnements	18 341	20 559	18 393
Impôts et taxes	885	828	1 072
Frais de personnel (note 7)	10 595	12 702	11 286
Dotations aux amortissements	3 178	2 516	2 805
	32 999	36 605	33 556
Résultat d'exploitation	(2 659)	(9 612)	(4 400)
Produits financiers			
Produits financiers de participation	39 444	69 927	57 410
Autres intérêts et produits assimilés	11 582	15 948	33 219
Gains de change	43	396	365
Reprises sur provisions	86 330	3 602	2
	137 399	89 873	90 996
Charges financières			
Charges d'intérêts	34 543	39 003	74 865
Pertes de change	65	41	283
Dotations et autres charges financières	17 201	90 388	37
	51 809	129 432	75 185
Résultat financier (note 8)	85 590	(39 559)	15 811
Résultat courant avant impôt	82 931	(49 171)	11 411
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	–	64	54
Sur opérations en capital	406	819 990	9 409
Reprises sur provisions	88	185	763
	494	820 239	10 226
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	–	9	–
Sur opérations en capital	96 782	173 029	6 674
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 268	156	127
	98 050	173 194	6 801
Résultat exceptionnel (note 9)	(97 556)	647 045	3 425
Impôt sur les bénéfices (notes 10 et 11)	(59 729)	32 810	(16 922)
TOTAL DES PRODUITS	168 233	937 105	130 378
TOTAL DES CHARGES	123 129	372 041	98 620
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	45 104	565 064	31 758

Notes annexes

I. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de la Société Zodiac Aerospace sont établis conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les principales règles utilisées sont les suivantes :

a) les logiciels sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une durée de 1 à 4 ans. Les frais d'établissement sont amortis en linéaire de 1 à 5 ans.

b) les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur prix de revient en cas d'immobilisations facturées à nous-mêmes.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations qui est généralement de :

- constructions : 20 ans ;
- mobilier et agencements : 10 ans ;
- matériel informatique : 3 à 4 ans ;
- matériel de transport : 4 à 5 ans.

Pour les immobilisations fiscalement amortissables en dégressif : la différence entre la dotation linéaire et la dotation totale est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

c) Les titres de participation sont évalués à leurs coûts d'achat (hors frais accessoires) ou à leurs valeurs d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur de réalisation estimée en fonction de l'actif de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir, une provision pour dépréciation est constituée.

d) Les titres de placement sont évalués au prix moyen pondéré.

e) Opérations en devises

Les créances et dettes en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur :

- à la date d'échéance, lorsqu'il y a couverture à terme effectuée ;
- à la date de clôture pour les autres.

Les produits et charges en devises sont enregistrés dans les comptes aux taux moyens du mois de comptabilisation.

f) Instruments financiers

Les couvertures de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré et ne présentent que des risques de contrepartie négligeables.

Les résultats dégagés sur ceux-ci sont comptabilisés symétriquement aux résultats dégagés sur les éléments couverts.

II. NOTES SUR LES COMPTES

Ces comptes intègrent les éléments résultant de l'option prise par notre Société du bénéfice du régime fiscal des groupes de sociétés (CGI article 223.A à Q). Cette option renouvelée le 22 août 2003, valable pour 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2003, concerne, sur l'exercice 2008/2009, les filiales suivantes : Aérazur, Sicma Aero Seat, Someco, Immobilière Galli, Zodiac Automotive Division, Intertechnique, ECE, IN-Snec Holding, IN-Flex, IN-LHC, Precilec, Zodiac Data Systems SAS, Enertec Holding, Zodiac Services Europe. Chaque société calcule l'impôt comme si elle n'était pas intégrée. Les sociétés reconnaissent, le cas échéant, dans leurs comptes les crédits d'impôt de toute nature issus de l'intégration dans le résultat d'ensemble.

III. NOTES SUR LE BILAN

(En milliers d'euros sauf mention contraire)

Note 1 - Informations sur les postes de l'actif

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- d'un montant brut de 7 026 K€ (net de 2 815 K€ après amortissement) correspondant aux frais de mise en place du crédit syndiqué de 1 500 M€ conclu le 14 juin 2005, ainsi que les frais de l'avenant signé en mars 2009 sur ce crédit pour proroger d'une année notre tranche A pour un montant de 228,9 M€ ;
- de 4 358 K€ brut (net de 862 K€ après amortissement) correspondant aux licences d'exploitation du principal "ERP" du Groupe.

2. Immobilisations corporelles

Cf. Annexes 1 et 2.

B) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

a. Titres de participations

Les principales variations sont :

1. Souscription et augmentation de capital	4 581 K€
• Augmentation de capital OEM Services	131 K€
• Augmentation Zodiac Aerospace Maroc	795 K€
• Complément prix acquisition de Driessen	3 655 K€
2. Création	520 K€
• OEM Defense Services	20 K€
• Zodiac Seat Tunisie	500 K€

3. Opération de réorganisation interne et juridique

- Zodiac Services Europe : apport des fonds de commerce détenus par les différents OEM internes pour un montant de 20 154 K€ et la distribution de titres détenus par Intertechnique et Aérazur sous agrément, pour un montant de 14 152 K€ ;
- Cession des titres Icore International GmbH à Zodiac Data Systems GmbH : 147 K€ ;
- Cession des titres Société Aéronautique Marocaine de Décolletage Industriel à Zodiac Aerospace Maroc : 145 K€.

4. Cession des titres Zodiac Marine Holding

- Zodiac Aerospace a pris la décision de céder au Groupe Carlyle le reliquat de sa participation dans Zodiac Marine Holding, actionnaire de Zodiac Marine & Pool. Zodiac Aerospace a pris acte des conditions de marché difficiles pour les activités Marine qui l'avaient déjà conduit à enregistrer une provision égale à 90 % de la valeur de sa participation. Cette provision a été reprise sur l'exercice pour un montant de 86 328 K€, la charge nette à ce titre est donc de 10 163 K€.

5. Dépréciation de titres

Nous avons procédé à une provision supplémentaire de 163 K€ sur les titres de votre filiale Someco et repris la provision pour dépréciation des titres Zodiac Marine Holding/Coast Investment, suite à la cession de notre participation dans ces entités.

b. Autres titres immobilisés

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 août 2009 :

- Sont représentatifs d'un contrat de liquidité mis en place avec Crédit Agricole Cheuvreux, en vue de favoriser la liquidité de transactions et de maintenir la régularité des cotations de titres pour un montant maximum de 6 000 K€ utilisé sous forme de 67 500 actions de votre Société, soit 0,12 % des actions en circulation, pour une valeur de 1 674 K€ et 121 Sicav pour une valeur de 2 640 K€.
- Sont représentatifs de la mise en œuvre du programme du rachat d'actions mis en place avec un prestataire de service en février 2008, portant sur un maximum de 5 % du capital sur la base de 55 606 291 actions en circulation au 31 janvier 2008, et utilisé sous forme de 2 780 000 actions de notre Société, soit 4,99 % des actions en circulation, pour une valeur de 89 849 K€, avec un objectif d'utilisation dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- Une provision de 16 349 K€ a été constituée, représentant la différence entre la valorisation des titres au prix d'achat et le prix moyen du mois de clôture.
- Actions de sociétés qui ne sont pas admises à la cote officielle des bourses de valeur : NÉANT.

C) ÉCHÉANCIER DE CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Montant net	À 1 an au plus	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	–	–	–
Autres immobilisations financières	78 080	78 073	7
Actif circulant			
Créances clients et créances d'exploitation	48 223	48 223	–
Créances diverses ⁽¹⁾	301 251	301 251	–
Disponibilités	10 192	10 192	–
Charges constatées d'avance	1 989	1 960	29
TOTAL	439 735	439 699	36

(1) Dont 281 152 K€ représentent la contrepartie de tirages des crédits mis à la disposition des filiales selon leurs besoins et 20 099 K€ d'avances d'impôts à récupérer liés à nos filiales intégrées fiscalement.

Note 2 - Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	Solde au 31/08/2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/08/2009
Amortissements dérogatoires	217	168	88	296

Note 3 - Postes concernant des entreprises liées

(en milliers d'euros)	Actif	Passif	Compte de résultat
Participations	1 353 952	-	-
Clients et comptes rattachés	3 228	-	-
Prêts court terme ⁽¹⁾	301 251	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	730	-
Emprunts court terme ⁽²⁾	-	308 353	-
Produits de participation	-	-	39 444
Autres produits	-	-	28 986
Produits financiers	-	-	11 490
Charges financières	-	-	4 353
Autres charges	-	-	2 263

(1) Dont 20 099 K€ d'intégration fiscale.

(2) Dont 14 499 K€ d'intégration fiscale.

Note 4 - Informations sur les dettes

Échéancier des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et divers ⁽¹⁾	1 045 912	552 199	493 713
Fournisseurs et comptes rattachés	5 491	5 491	-
Dettes fiscales et sociales	11 529	11 529	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19	19	-
Autres dettes	3 273	3 273	-
	1 066 224	572 511	493 713

(1) Dont 722 M€ ou équivalent euro de tirages du crédit syndiqué mis en place en juin 2005, pour un montant total de 1 500 M€ se décomposant en 3 tranches :

- la tranche A, d'un montant initial de 300 M€ à échéance au 14 juin 2007 qui avait été renouvelée à hauteur de 267 M€ pour une durée supplémentaire de 2 ans, à échéance en juin 2009, a fait l'objet d'un avenant en mars 2009, la prorogeant à échéance au 11 juin 2010 pour un montant de 228,9 M€ ;

- la tranche B, de 691 M€ à échéance au 14 juin 2011 et 9 M€ au 14 juin 2010, n'est pas modifiée par cet avenant ;

- la tranche C, qui était initialement de 500 M€ à échéance au 14 juin 2010, remboursable par 1/3 à compter du 14 juin 2008, a été intégralement remboursée au 31 mai 2009.

Le covenant (ratio "Dettes financières/EBITDA") lié à ce crédit a été respecté au 31 août 2009, son non-respect pouvant entraîner le remboursement intégral par anticipation du crédit.

Note 5 - Engagements financiers et sûretés consenties

a) Les engagements donnés

1) Cautions

Cautions de 300 K\$ convertis au taux de clôture, soit 210 K€, en garantie d'une lettre de crédit émise par une banque US au profit de notre filiale American Fuel.

2) Nantissements

Les titres de la filiale Intertechnique détenus à 100 % par Zodiac Aerospace ont été nantis au profit des banques participantes au Crédit Syndiqué du 14 juin 2005.

3) Garanties :

- dans le cadre de l'acquisition de C&D, Zodiac Aerospace a délivré en juillet 2005 des garanties au profit de tiers, d'une durée maximum de 5 ans, couvrant la bonne exécution des contrats existants entre ces tiers et C&D ;

- garantie au bénéfice de Federal Insurance Company (CHUBB) d'un montant maximum de 20 M€ pour contregarantir les "performances bonds" émises par Federal Insurance Company au bénéfice de certains clients de notre filiale ESCO au titre de l'exécution de ses contrats commerciaux (installation de barrières et systèmes d'arrêt pour avions civils et militaires) ;

- garantie déposée auprès du tribunal de commerce d'Amsterdam, couvrant les dettes consolidées de la société holding du Groupe Driessen, afin de lui éviter d'établir et déposer localement des comptes consolidés du sous-groupe Driessen, cette garantie ne devant pas dépasser 10 M€.

b) Les engagements de retraites

La méthode de comptabilisation des écarts actuariels est dite du "corridor". Cette méthode permet pour chaque régime à prestations définies de n'amortir que la part des écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la juste valeur des actifs du régime à la date de la clôture. L'amortissement est pratiqué sur l'espérance de la durée de vie active résiduelle attendue des salariés bénéficiant du régime.

Le montant relatif à l'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière est constaté dans les comptes sociaux sur la base d'une évaluation actuarielle utilisant les hypothèses suivantes au 31 août 2009 :

- Taux escompte annuel (= taux d'actualisation) 4,41 %.
- Taux d'évolution des salaires : 2,5 % non cadres et 3 % cadres.
- Date de départ théorique : 65 ans.
- Mortalité : table INSEE TV-TD 04-06.

La variation de la provision s'analyse comme suit :

• Passif de retraite au 31 août 2008 :	778 K€
• Dotation 2008/2009 :	57 K€
• Charge d'actualisation :	40 K€
• Reprise de la période :	-
• Amortissements des écarts actuariels :	2 K€
• Passif de retraite provisionné au 31 août 2009 :	877 K€

Note 6 - Variation des capitaux propres au cours de l'exercice (avant affectation du résultat 2008/2009)

(en milliers d'euros)	Au 31/08/2008	Affectation du résultat 2007/2008 décidée par l'A.G.M.	Mouvements sur le capital	Dividendes	Autres	Au 31/08/2009
Capital ⁽¹⁾	11 134		8			11 142
Primes ⁽²⁾	117 960		740			118 700
Écart de réévaluation	252					252
Réserves / Report à nouveau	40 029	2		512 325		552 356
Résultat	565 064	(2)		(565 062)	45 104	45 104
Provisions réglementées	216				80	296
CAPITAUX PROPRES	734 655	-	748⁽¹⁾⁽²⁾	(52 737)	45 184	727 850

(1) Les mouvements sur le capital sont générés par des augmentations de 8 K€ issues de levées d'options.

(2) Les mouvements sur les primes sont générés par des augmentations de 740 K€ issues de levées d'option.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 7 - Charges de personnel

Le montant des rémunérations allouées aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé à 2 059 K€ et celui versé au titre des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance s'est élevé à 180 K€.

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 78 personnes (cadres, agents de maîtrise/employés).

Note 8 - Résultat financier

Le montant des dividendes reçus des filiales s'est élevé à 39 444 K€, contre 69 927 K€ en 2008.

Les produits financiers issus des activités de financement des filiales sont en diminution (11 582 K€, contre 15 948 K€ en 2008).

La diminution des charges d'intérêt, qui passent de 39 003 K€ à 34 543 K€, est générée par la baisse de nos besoins de crédit, ainsi que par la baisse du taux de nos ressources qui s'établit à 3,45 %, contre 5,17 % pour l'exercice précédent.

Note 9 - Résultat exceptionnel

Les valeurs en capital sont représentatives de la sortie des titres de Zodiac Marine Holding d'un montant de 96 782 K€ et d'une provision de 1 100 K€ relative aux coûts estimés pour rupture de contrats de travail d'un certain nombre de salariés dans le cadre du déménagement des activités de Holding d'Issy les Moulineaux (92) à Plaisir (78).

La variation des amortissements dérogatoires génère une charge exceptionnelle de 80 K€.

Note 10 - Ventilation de l'impôt entre résultat courant et exceptionnel

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	(3 398)	(11 226)	(14 624)
Impôt taux normal	25 220	29 815	55 035
Impôt taux réduit	(115)	-	(115)
Reprise reliquat provision sur cession titres Zodiac Marine Holding	-	4 808	4 808
RÉSULTAT NET	21 707	23 996	45 104

Note 11 - Situation fiscale latente

(en milliers d'euros)	Au 31/08/2009
a) Dettes fiscales latentes	
Amortissements dérogatoires	(296)
Cessions de fonds de commerce dans le cadre de la création de Zodiac Services Europe	(6 939)
b) Créances fiscales latentes	
Provisions pour congés payés	714
Solde	(6 521)
Créance fiscale latente (34,43 %)	(2 245)

Annexe 1 - immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/08/2008	Acquisitions de l'exercice	Virement d'un poste à l'autre	Cessions et sorties	Valeur brute au 31/08/2009
Logiciels	3 696	689	-	27	4 358
Frais de mise en place du Crédit Syndiqué	4 067	2 959	-	-	7 026
Sous total	7 763	3 648	-	27	11 384
Terrains	1 255	-	-	-	1 255
Constructions	8 830	-	-	-	8 830
Matériel et outillage	-	-	-	-	-
Matériel de transport	452	-	-	-	452
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 510	171	121	53	3 749
Agencements, installations, divers	229	8	-	-	237
Immobilisations en cours	121	34	(121)	-	34
Sous total	14 397	213	-	53	14 556
TOTAL	22 160	3 861	-	80	25 940

Annexe 2 - Amortissements incorporels et corporels

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/08/2008	Dotations de l'exercice aux amortissements	Reprises sur cessions	Virement d'un poste à l'autre et sorties	Amortissements au 31/08/2009
Brevets, marques, logiciels	3 038	485	27	-	3 496
Autres immobilisations incorporelles	2 636	1 575	-	-	4 211
Sous total	5 674	2 060	27	-	7 707
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements	4 327	458	-	-	4 785
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Matériel de transport	191	78	-	-	269
Mobilier, matériel de bureau et informatique	2 625	492	53	-	3 064
Agencements, installations, divers	134	28	-	-	162
Sous total	7 277	1 056	53	-	8 280
TOTAL	12 951	3 117	80	-	15 988

Annexe 3 - Filiales et participations

(en milliers d'unités monétaires)	Quote-part de capital détenue en pourcentage	Unité monétaire	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Résultat du dernier exercice clos
Renseignements détaillés par filiales					
Aérazur	100,00	€	213 595	329 777	12 913
Icore UK Ltd	100,00	£	1	5 109	1 795
Zodiac Equipments Tunisie SARL	99,86	€	2 018	2 114	2 148
Zodiac Aerospace UK	100,00	£	300	569	677
Parachutes Industries Southern Africa	100,00	ZAR	14 400	(3 193)	(8 160)
Intertechnique	100,00	€	20 399	165 496	46 631
OEM Services	25,00	€	1 545	(427)	(28)
OEM Defense Services*	20,00	€	100	-	57
Zodiac Aerospace Maroc	99,99	MAD	14 660	(67)	(3 727)
Sicma Aero Seat	100,00	€	1 500	74 393	(3 002)
Someco	100,00	€	150	50	175
Evac AB	100,00	SEK	7 000	2 802	188
Sicma Aero Seat España	0,03	€	400	(464)	628
Evac GmbH	100,00	€	7 018	(862)	3 559
Adder SAS	100,00	€	1 000	1 958	1 199
C&D Europe	100,00	€	37	-	194
Zodiac Seat Tunisie*	100,00	€	500	-	531
Driessen	100,00	€	15 000	19 177	860
Immobilière Galli	100,00	€	1 000	1 877	(89)
HSA Holding SAS Espagne	100,00	€	396	4	-
Zodiac Services Europe	100,00	€	5 548	18 751	(2 288)
GAT	0,10	€	1	-	-
Zodiac Automotive Division	100,00	€	7 367	6 559	(2 850)
Zodiac Automotive Tunisie	0,01	€	4 477	(65)	337

Renseignements globaux

(en milliers d'euros)	Filiales françaises	Filiales étrangères
Valeur comptable brute des titres détenus	1 190 883	164 232
Valeur comptable nette des titres détenus	1 189 720	164 232
Dividendes encaissés	39 306	139

* Ces sociétés ont été créées sur l'exercice 2008/2009.

Résultats et autres éléments caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices

	Exercice 04/05	Exercice 05/06	Exercice 06/07	Exercice 07/08	Exercice 08/09
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	10 945	11 052	11 117	11 134	11 142
Nombre d'actions ordinaires existantes ^{(1) (2)}	54 726 642	55 260 445	55 583 047	55 667 704	55 708 078
II - Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes et produits accessoires	31 769	27 735	29 118	26 852	30 340
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	44 052	57 235	17 040	686 841	16 738
Impôt sur les bénéfices	(2 145)	(11 905)	(16 922)	32 810	(59 729)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	44 083	62 162	31 758	565 064	45 104
Résultat distribué ⁽²⁾	41 045	47 524	166 631	52 738	55 708
III - Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés, avant dotations aux amortissements et provisions	0,84	1,25	0,61	11,75	1,37
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,81	1,12	0,57	10,15	0,81
Dividende net attribué à chaque action ⁽²⁾	0,75	0,86	3,00	1,00	1,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	80	83	85	75	78
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	7 286	7 523	7 826	9 158	6 979
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (en milliers d'euros)	3 230	3 315	3 460	3 544	3 616

(1) Dont au 31 août 2009 : 2 847 500 actions détenues en propre ne donnant pas lieu à une distribution de dividende, résultat versé au compte report à nouveau.

(2) Après approbation de l'Assemblée Générale Mixte.

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport général

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Zodiac Aerospace, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre Société sont évalués selon les modalités présentées en notes I.c et III.B.5 de l'annexe des états financiers. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarques particulières de notre part tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 11 décembre 2009

Les Commissaires aux comptes

Fideuraf	Ernst & Young Audit
membre du réseau Fiducial	Valérie Quint
Jean-Pierre Boutard	

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 11 décembre 2009

Les Commissaires aux comptes

Fideuraf	Ernst & Young Audit
membre du réseau Fiducial	Valérie Quint
Jean-Pierre Boutard	

Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Zodiac Aerospace

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Zodiac Aerospace et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 11 décembre 2009

Les Commissaires aux comptes

Fideuraf
membre du réseau Fiducial
Jean-Pierre Boutard

Ernst & Young Audit
Valérie Quint

Les attestations et rapports suivants des Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de la société Zodiac Aerospace :

- Attestation des Commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées.
- Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées.

Résolutions

soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 11 janvier 2010
statuant sur les comptes de l'exercice 2008/2009

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

Première résolution

Approbation des comptes sociaux de la Société Zodiac Aerospace relatifs à l'exercice clos le 31 août 2009.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de la Société Zodiac Aerospace (la "Société") relatifs à l'exercice clos le 31 août 2009, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance, du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 août 2009, du rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi qu'aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société et du rapport des Commissaires aux comptes sur ce rapport, approuve les comptes sociaux de cet exercice social tels qu'ils ont été présentés et qui laissent apparaître un résultat net de 45 103 788 €. L'Assemblée Générale approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les rapports susvisés.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes sociaux de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense somptuaire ou charge non déductible fiscalement, telle que visée par les dispositions de l'article 39-4 dudit Code.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés du Groupe Zodiac Aerospace relatifs à l'exercice clos le 31 août 2009.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes consolidés de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 août 2009, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du Groupe joint au rapport du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi qu'aux procédures de contrôle interne, du rapport des Commissaires aux comptes sur ce rapport, des rapports du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 août 2009, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice et qui laissent apparaître un résultat net part du Groupe de 173 153 K€.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les rapports susvisés. L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice considéré.

Troisième résolution

Affectation du résultat – Fixation du montant du dividende à 1 €.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, et après avoir constaté que le bilan de l'exercice clos le 31 août 2009 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 45 103 788 €, décide, sur proposition du Directoire, d'affecter ce bénéfice comme suit :

Résultat bénéficiaire de l'exercice	45 103 788 €
Dotation à la réserve légale	(807 €)
Report à nouveau antérieur	527 405 352 €
Bénéfice distribuable	572 508 333 €
Distribution d'un dividende de 1 € pour chacune des 55 708 078 actions (*)	(55 708 078 €)
Affectation du solde au compte report à nouveau (*)	516 800 255 €

(*) Ce montant porte sur la totalité des actions émises par la Société au 31 août 2009 ; il sera ajusté du nombre d'actions auto-détenues par la Société à la date de paiement du dividende.

L'Assemblée Générale décide la distribution d'un dividende de 1 € pour chacune des 55 708 078 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune, composant la totalité du capital social au 31 août 2009, soit un dividende global de 55 708 078 €, étant précisé que le montant correspondant aux dividendes non versés aux actions qui seraient détenues en propre par la Société, à la date de mise en paiement du dividende, sera affecté au compte report à nouveau.

Ce dividende sera mis en paiement, en numéraire, à compter du 19 janvier 2010.

La fraction de ce dividende global distribuée à des personnes physiques résidentes fiscales en France n'est retenue que pour 60 % de son montant si ce dividende est soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu (article 158-3-2° du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire exercée auprès de l'établissement payeur au plus tard lors de l'encaissement des dividendes, est soumise à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18 % du montant du dividende brut (article 117 quater du Code général des impôts). De plus, les dividendes distribués à des personnes physiques, dont les titres ne sont pas inscrits sur un plan d'épargne en actions ("PEA"), sont imputés des prélèvements sociaux, pour les distributions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2008.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

		Exercice clos le 31 août 2008	Exercice clos le 31 août 2007	Exercice clos le 31 août 2006
Nombre total d'actions ⁽¹⁾		55 667 704	55 529 604	55 260 445
Dividende distribué par action	Dividende ordinaire :	1€	1€	0,86 €
	Dividende exceptionnel :	–	2€	–
Montant total distribué ⁽²⁾	Dividende ordinaire :	55 667 704 €	55 529 604 €	47 523 982 €
	Dividende exceptionnel :	–	111 166 094 €	–

(1) Nombre d'actions ayant donné droit à paiement du dividende (le cas échéant, déduction faite des actions auto-détenues au jour de la mise en paiement du dividende).

(2) Conformément à la loi, il est rappelé que le dividende versé au titre de l'exercice 2006 a ouvert droit à un abattement pour les personnes physiques résidant fiscalement en France. L'article 76-1 de la loi 2005-1719 du 30 décembre 2005 a fixé, à compter de l'imposition des revenus 2006, le taux de l'abattement à 40 %. Pour les dividendes distribués à compter du 1^{er} janvier 2008 à des personnes physiques résidant fiscalement en France, il a été instauré un prélèvement forfaitaire libératoire de 18 % du montant du dividende brut (sur option du contribuable auprès de l'établissement payeur).

Quatrième résolution

Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention ou engagement visé par les dispositions des articles précités n'a été conclu ou souscrit au cours de l'exercice écoulé et, en tant que de besoin, qu'aucune convention ou engagement, éventuellement conclu ou souscrit au cours d'exercices antérieurs, ne s'est poursuivi au cours de l'exercice écoulé.

Cinquième résolution

Autorisation à donner au Directoire en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, autorise pour une durée de dix-huit mois le Directoire, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et dans le respect des conditions définies dans les articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par la Société ses propres actions en vue :

- (i) de leur attribution ou de leur vente (i) dans le cadre des dispositions des articles L. 225-179 et suivants du Code de commerce, ou (ii) dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise, ou (iii) en application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce ; ou
- (ii) de l'animation du marché ou d'assurer la liquidité de l'action, par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ; ou
- (iii) dans la limite de 5% du capital de la Société, de leur conservation et de leur remise ultérieure à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou

- (iv) de leur remise dans le cadre de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de tout autre manière à l'attribution d'actions de la Société ; ou
- (v) de leur annulation éventuelle par voie de réduction de capital, sous réserve d'une autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société ; ou
- (vi) de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la législation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10 % des actions qui composent le capital de la Société, sachant que le pourcentage s'appliquera à un capital ajusté en fonction des opérations qui pourront l'affecter postérieurement à la présente Assemblée.

L'achat de ces actions, ainsi que leur vente ou leur transfert pourra être réalisé par le Directoire, en une ou plusieurs fois, à tout moment, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires et sous réserve des périodes d'abstention prévues par l'article 631-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, et ce par tous moyens en bourse ou autrement.

Le montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat est de cent millions (100 000 000) €.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de délégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation, notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes, procéder à l'ajustement prévu par la réglementation en vigueur en cas d'achat d'actions à un prix supérieur au cours de bourse, et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation prive d'effet, à hauteur de la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 12 janvier 2009 dans sa 5^{ème} résolution.

Sixième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Marc Assa venant à expiration, pour une durée de deux années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011.

Septième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Edmond Marchegay venant à expiration, pour une durée de deux années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011.

Huitième résolution

Renouvellement du mandat de la société Ernst & Young Audit, Commissaire aux comptes titulaire.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Ernst & Young Audit pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2015.

Neuvième résolution

Renouvellement du mandat de la société Auditex, Commissaire aux comptes suppléant.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société Auditex pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2015.

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

Dixième résolution

Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation des actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Sous réserve de l'adoption de la 5^{ème} résolution qui précède, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire pour une durée de dix-huit mois, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital et par période de vingt-quatre mois, tout ou partie des actions acquises par la Société et à procéder à due concurrence à une réduction du capital social.

À cet effet, l'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Directoire pour arrêter le montant définitif de la réduction du capital, en fixer les modalités et en constater la réalisation, modifier en conséquence les statuts de la Société et accomplir tous actes ou formalités consécutives, et plus généralement faire le nécessaire.

Cette autorisation annule et remplace à compter de ce jour toute autorisation ayant le même objet, et notamment celle donnée dans sa 11^{ème} résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 12 janvier 2009.

Onzième résolution

Pouvoirs à l'effet de réaliser les formalités légales consécutives aux présentes résolutions.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités prévus par la loi et nécessaires à la mise en œuvre des résolutions qui précèdent.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION : Groupe Zodiac Aerospace / **CONCEPTION RÉALISATION** : SEQUOIA FRANKLIN

RÉDACTION : Véronique Draeger / **RÉALISATION DU RAPPORT FINANCIER** : Vitafree

PHOTOS © : Photothèque du Groupe Zodiac Aerospace, Didier Cocatrix, Laurent Grandguillot/Rea, Mike Harrington/Getty, EADS Astrium, U.S. Air Force photo by Airman 1st Class Jason Epley/Released, NASA/JPL, DR



Imprimé en France

